

# Concertation et réalités territoriales

---

Les leçons de Salaise sur Sanne

**Mathieu Leborgne**

*Rédaction coordonnée par Caroline Kamaté*

n° 2014-05

**THÉMATIQUE**

Concertation



**S**EVESO, Bhopal, Entschede, AZF, Fukushima... nous avons tous en mémoire des exemples d'accidents ou d'incidents qui ont fortement impacté l'environnement, meurtri des familles, mis en péril l'activité économique d'un territoire.

La complexité technique du sujet, les enjeux de sécurité, les impératifs de développement des territoires, induisent une nécessaire appropriation de la démarche par toutes les parties prenantes.

Les progrès en matière de sécurité industrielle doivent émerger de tous les acteurs pour lesquels il est essentiel d'acquérir et de développer une véritable culture de sécurité.

C'est la vocation de l'**Institut pour une culture de sécurité industrielle** (Icsi), association loi 1901 créée en 2003, née de l'initiative conjointe d'industriels, d'universitaires, de chercheurs et de collectivités territoriales qui œuvrent collectivement à :

- améliorer la sécurité dans les entreprises par la prise en compte du risque industriel sous tous ses aspects : technique, organisationnel et humain,
- favoriser un débat ouvert et citoyen entre les entreprises à risques et la société civile, par une meilleure « éducation » à la gestion du risque et à l'amélioration de la sécurité.
- favoriser l'acculturation de l'ensemble des acteurs de la société aux problèmes des risques et de la sécurité.



Éditeur : **Institut pour une culture de sécurité industrielle**

Association de loi 1901

<http://www.icsi-eu.org/>

6 allée émile Monso - BP 34038  
31029 Toulouse Cedex 4  
France

Téléphone : +33 (0) 534 323 200  
Fax : +33 (0) 534 323 201  
Courriel : [contact@icsi-eu.org](mailto:contact@icsi-eu.org)



<b>Titre</b>	Concertation et réalités territoriales : les leçons de Salaise sur Sanne
<b>Mots-clefs</b>	concertation, risques industriels, diagnostic territorial, réception sociale, santé/environnement, développement économique
<b>Auteurs</b>	Mathieu Leborgne (en collaboration avec Stephan Castel)
<b>Date de publication</b>	juin 2014

Ce cahier relate l'histoire d'une expérience démocratique menée entre 2010 et 2013 par la commune de Salaise sur Sanne, située au sud du couloir de la chimie. L'objectif de cette étude, à l'initiative de la mairie, était d'établir un diagnostic sociologique communal en vue d'ébaucher un éventuel dispositif de concertation expérimental sur les risques industriels. Commune de plus de 4 000 habitants, Salaise est connue pour être le fief historique d'un grand groupe chimique. Installée sur la plateforme chimique de Roussillon, l'usine côtoie aujourd'hui d'autres acteurs industriels, tous concernés par la gestion de leur activité à risques. La ville-usine qu'a longtemps été Salaise voit aujourd'hui son profil socio-démographique évoluer, du fait notamment de sa proximité (50 km au sud) de Lyon : au mouvement de rajeunissement de la population se greffe celui d'un recrutement social de type « classes moyennes supérieures » dont les valeurs et les rapports au territoire sont renouvelés.

Les liens à la plateforme s'étiolent, la commune devient aussi un lieu strictement de résidence (et pas d'emplois), générant dans ce nouveau statut des préoccupations liées non plus seulement aux risques industriels, mais aussi et de plus en plus au cadre de vie et, à travers lui, à la thématique santé-environnement. Cette dernière apparaît en effet comme de plus en plus prégnante dans l'espace public local, reléguant industrie chimique et risques industriels à des préoccupations qui semblent ne pas suffire à mobiliser. Car c'est bien l'enjeu de la démarche : comment et à quelles conditions, s'inspirant en partie de ce qui avait pu être mis en place à Feyzin dans le cadre d'une conférence riveraine<sup>1</sup>, la mairie de Salaise pourrait-elle structurer de manière pérenne un groupe de citoyens autour de la concertation sur la gestion des risques industriels ? La période n'est pas anodine : elle correspond à la mise en place des PPRT des Roches-St Clair et de Roussillon ainsi que les discussions qu'ils génèrent au sein du CLIC<sup>2</sup>, mais aussi hors du CLIC. Le présent cahier apporte, sur la base de la description méthodologique d'un diagnostic territorial qualitatif et quantitatif, des éléments de réflexion sur les possibles de la concertation ; mais aussi sur les freins ou les inerties locales : la complexité territoriale s'affirme ici très clairement. C'est une des leçons que le territoire salaisien, dans toute la profondeur de ses relations avec l'activité chimique, laisse entrevoir et nous permet d'interroger.

## À propos des auteurs

**M**ATHIEU LEBORGNE est sociologue consultant, spécialiste des relations entre risques technologiques et territoires. Ses travaux portent sur la mise en débat des risques industriels et la manière dont les activités à risques s'inscrivent dans les contextes socio-historiques locaux.

**S**TEPHAN CASTEL, chercheur en sciences sociales, associé au CESSA ([Centre d'Études en Sciences Sociales Appliquées](#), Marseille, France), travaille depuis 2003 sur les dispositifs participatifs dans la gestion des risques et plus largement sur les effets de la circulation de l'information scientifique.

## Pour citer ce document

Leborgne M. (2014). *Concertation et réalités territoriales : les leçons de Salaise sur Sanne*. Numéro 2014-05 des *Cahiers de la sécurité industrielle*, Institut pour une culture de sécurité industrielle, Toulouse, France (ISSN 2100-3874). Disponible gratuitement sur le site internet de l'Icsi <http://www.icsi-eu.org/docsi/fr/>.

<sup>1</sup>Voir les trois cahiers de l'Icsi sur la Conférence riveraine de Feyzin [Piriou et Lénel 2010a,b, 2012a] sur le site de l'Icsi : <http://www.icsi-eu.org/docsi/fr/liste.php>

<sup>2</sup>Comité local d'information et de concertation. Les CLIC ont depuis évolué en CSS, Commission de suivi de site, codifiée à l'article L 125-2-1 du code de l'environnement.

## Abstract

**Title** Concertation et réalités territoriales: les leçons de Salaise sur Sanne  
**Keywords** participation, consultation, industrial risks, territorial diagnostic study  
**Author** Mathieu Leborgne in collaboration with Stephan Castel  
**Publication date** June 2014

This document depicts a democratic experiment conducted between 2010 and 2013 by researchers of the CESSA (Centre d'Études en Sciences Sociales Appliquées, Marseille, France) and the municipality of Salaise sur Sanne located 50 km south of Lyon in France. Salaise is known to be the historical stronghold of a well-known chemical company. Nowadays, the chemical plant and other industrial actors belong to the chemical platform of Roussillon, and they are all concerned with the management of risks.

The purpose of this study was first to establish a social diagnosis to evaluate the perception of industrial risks by residents and, second, to outline a possible innovative participation body dedicated to this topic. From a typical factory town, Salaise more and more moves to a residential area; it also sees socio-demographic changes: the "upper middle class" is increasing. The population is less and less linked to the chemical platform and environmental health issues are more and more prevalent in the local public sphere.

It appears that industrial hazards are relegated to concerns that do not seem to be sufficient to mobilize in order to create a participative device as initially thought. This report provides lessons learned from a territory and its complex relationships to chemical industry. It identifies, on the basis of a qualitative and quantitative sociological survey, obstacles and levers to public participation on industrial risks issues.

## About the authors

**M**ATHIEU LEBORGNE is sociologist, consultant specialized in links between technological risks and territories. His work is dedicated to the public debate about industrial risks and to the way industrial risky activities are anchored in socio-historical local contexts.

**S**TEPHAN CASTEL, is researcher in sociological sciences associated to the CESSA. Since 2003 he studies participative devices on industrial risks management.

## To cite this document

Leborgne M. (2014), *Concertation et réalités territoriales: les leçons de Salaise sur Sanne*. Number 2014-05 of the *Cahiers de la Sécurité Industrielle*, Institute for an industrial safety culture, Toulouse, France (ISSN 2100-3874). Freely available at <http://www.icsi-eu.org/docsi/fr/>.

## Dans la même collection

Les *Cahiers de la sécurité industrielle* sont disponibles et librement téléchargeables sur les sites internet de l'Icsi : [icsi-eu.org](http://icsi-eu.org) et de la Foncsi [foncsi.org](http://foncsi.org)

- 2014-04 *FHOS : l'analyse approfondie d'événement*  
Groupe de travail « Amélioration du processus d'analyse d'incidents » de l'Icsi, avril 2014
- 2014-03 *Fattori umani e organizzativi della sicurezza industriale*  
François Daniellou, Marcel Simard, Ivan Boissières, avril 2014
- 2014-02 *Compétences en sécurité*  
Groupe d'échange « Compétences en sécurité » de l'Icsi, avril 2014
- 2014-01, *Quelques bonnes questions à se poser sur son dispositif de REX*  
Groupe de travail REX de la Foncsi, mars 2014
- 2013-12, *Case studies in uncertainty propagation and importance measure assessment*  
Enrico Zio, Nicola Pedroni, décembre 2013
- 2013-11, *A field study of group decision-making in health care*  
Juliane Marold, Ruth Lassalle, Markus Schöbel and Dietrich Manzey, novembre 2013
- 2013-10, *Introduction à la résilience territoriale : enjeux pour la concertation*  
Antoine Le Blanc et Irénée Zwarterook, décembre 2013
- 2013-09, *La concertation sur les risques industriels : 10 pistes d'amélioration*  
Antoine Le Blanc, Nicolas Grembo, Christophe Gibout et Irénée Zwarterook, décembre 2013
- 2013-08, *Les PPRT dans le Dunkerquois : des artifices d'une concertation obligée à la construction de compromis*  
Nicolas Grembo, Antoine Le Blanc, Christophe Gibout et Irénée Zwarterook, décembre 2013
- 2013-07, *Fatores humanos e organizacionais da segurança industrial : um estado de arte*  
François Daniellou, Marcel Simard, Ivan Boissières, agosto 2013
- 2013-06, *Leadership in safety : industrial practice*  
Icsi Working group "Leadership in safety", July 2013
- 2013-05, *Les facteurs humains et organisationnels dans le projet de conception d'un système à risques*  
François Daniellou, juillet 2013
- 2013-04, *Factores humanos y organizativos de la seguridad industrial : un estado del arte*  
François Daniellou, Marcel Simard, Ivan Boissières, julio 2013
- 2013-03, *Literature review of methods for representing uncertainty*  
Enrico Zio and Nicola Pedroni, April 2013
- 2013-02, *Mise/Remise à disposition d'équipement : pratiques industriels de consignations électriques, mécaniques, de fluides et voies de circulation*  
Groupe d'échange « Consignation » de l'Icsi, mars 2013
- 2013-01, *Gestion des connaissances et fiabilité organisationnelle : état de l'art et illustration dans l'aéronautique*  
Colin Lalouette, mars 2013
- 2012-10, *Overview of risk-informed decision-making processes*  
Enrico Zio and Nicola Pedroni, November 2012
- 2012-09, *La concertation sur les risques industriels : 10 questions*  
Marie-Gabrielle Suraud, octobre 2012

- 2012-08, *L'épreuve de la décision. Le PPRT ou l'art de concilier les enjeux de sécurité et de développement*  
Emmanuel Martinais, juin 2012
- 2012-07, *Uncertainty characterization in risk analysis for decision-making practice*  
Enrico Zio, Nicola Pedroni, May 2012
- 2012-06, *L'apport des théories du sensemaking à la compréhension des risques et des crises*  
Hervé Laroche, Véronique Steyer, mai 2012
- 2012-05, *Decision-making in groups under uncertainty*  
Juliane Marold, Ruth Wagner, Markus Schöbel and Dietrich Manzey, April 2012
- 2012-04, *REX et données subjectives : quel système d'information pour la gestion des risques ?*  
Céline Tea, avril 2012
- 2012-03, *Les facteurs humains et organisationnels de la sécurité industrielle : des questions pour progresser*  
François Daniellou, avril 2012
- 2012-02, *La démocratie pratique raisonnable, nouveau dispositif de concertation : guide d'aide à la mise en œuvre*  
Odile Piriou et Pierre Lénéel, mars 2012
- 2012-01, *La Conférence Riveraine de Feyzin : évaluation d'un dispositif original de concertation sur les risques industriels*  
Odile Piriou et Pierre Lénéel, mars 2012
- 2011-09, *Control and accountability in highly automated systems*  
Eric Marsden and NeTWork'2011 participants, novembre 2011
- 2011-08, *Résilience et management de la sécurité : pistes pour l'innovation en sécurité industrielle*  
Éric Rigaud, novembre 2011
- 2011-07, *Leadership en sécurité : pratiques industrielles*  
Groupe de travail « Leadership In Safety » de l'Icsi, octobre 2011
- 2011-06, *Approches de l'incertitude et son impact sur la décision*  
Équipes du programme « Pratiques de la décision en situation d'incertitude » de la Foncsi, octobre 2011
- 2011-05, *Industries à risques technologiques : un enjeu de société à négocier ?*  
Groupe d'échange « Vers un contrat social négocié » de l'Icsi, octobre 2011
- 2011-04, *Les PPRT : où en sommes-nous ? Point de vue des élus*  
Amaris/ Icsi, octobre 2011
- 2011-03, *L'ouverture au public : vers un changement des pratiques du REX ?*  
Éric Chauvier, Irène Gaillard et Alain Garrigou, juillet 2011
- 2011-02, *Coûts et bénéfices de l'usage des nanoparticules d'argent dans les réfrigérateurs*  
Rémy Tello, Éric Marsden, Nicolas Treich, juillet 2011
- 2011-01, *Human and organizational factors of safety : state of the art*  
François Daniellou, Marcel Simard, Ivan Boissières, juin 2011
- 2010-09, *Externalisation de la maintenance et sécurité : une analyse bibliographique*  
Dounia Tazi, décembre 2010
- 2010-08, *La Conférence Riveraine de Feyzin : un modèle pratique de démocratie participative*  
Odile Piriou et Pierre Lénéel, novembre 2010
- 2010-07, *Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la « concertation »*  
Collectif Irénée Zwarterook, juillet 2010
- 2010-06, *Impact d'une catastrophe sur l'avenir d'un site industriel urbain. Les cas de Lyon et Toulouse*  
Marion Cauhopé, François Duchêne et Marie-Christine Jaillet, juillet 2010

- 2010-05, *Analyse comparée des pratiques de REX entre l'industrie chimique et l'industrie nucléaire*  
Safiétou Mbaye, septembre 2010
- 2010-04, *La Conférence Riveraine de Feyzin : conception et mise en place*  
Odile Piriou et Pierre Lénéel, mai 2010
- 2010-03, *Le partage social du risque comme impératif de gestion ? Le cas de l'industrie à risque aux portes de Marseille*  
Stephan Castel, Pierrick Cézanne-Bert et Mathieu Leborgne, mai 2010
- 2010-02, *Les facteurs humains et organisationnels de la sécurité industrielle : un état de l'art*  
François Daniellou, Marcel Simard, Ivan Boissières, mars 2010
- 2009-10, *Les relations professionnelles de la sécurité industrielle : le REX comme outil de médiation ?*  
Patrick Chaskiel, septembre 2009
- 2009-09, *Fréquence des événements initiateurs d'accident*  
Groupe d'échange « Fréquence des événements initiateurs d'accident et disponibilité des barrières de prévention et de protection » de l'Icsi, août 2009
- 2009-08, *Le retour d'expérience : processus socio-cognitifs dans l'explication des dysfonctionnements*  
Safiétou Mbaye, Rémi Kouabenan et Philippe Sarnin, septembre 2009
- 2009-07, *Débats lors du forum IFIS 2008*  
René Amalberti, Laurent Magne, Gilles Motet et Caroline Kamaté, juillet 2009
- 2009-06, *Analyse coût-bénéfices : guide méthodologique*  
Valérie Meunier et Éric Marsden, décembre 2009
- 2009-05, *La norme ISO 31000 en 10 questions*  
Gilles Motet, avril 2009
- 2009-03, *La concertation : changements et questions*  
Marie-Gabrielle Suraud, Françoise Lafaye, Mathieu Leborgne, avril 2009
- 2009-02, *Études de dangers et ouverture au public*  
Groupe d'échange « Ouverture et études de dangers » de l'Icsi, mai 2009
- 2009-01, *Évaluation du « juste besoin » en matière de maîtrise du risque incendie*  
Groupe d'échange « Incendie » de l'Icsi, janvier 2009
- 2008-05, *Facteurs socio-culturels du REX : sept études de terrain*  
Équipes du programme de recherche REX de la Foncsi, novembre 2008
- 2008-04, *À quoi faut-il penser, vis-à-vis de la sécurité, avant la décision éventuelle de sous-traiter ?*  
Groupe d'échange « Sous-traitance » de l'Icsi, novembre 2008
- 2008-03, *L'Analyse Coût-Bénéfices en 10 questions*  
Nicolas Treich, avril 2006
- 2008-02, *État des pratiques industrielles de REX*  
Olivier Gauthey, novembre 2008
- 2008-01, *Analyse bibliographique des facteurs socio-culturels de réussite du retour d'expérience*  
Irène Gaillard, février 2008



## Remerciements

Le présent travail n'aurait pu être mené à bien sans la collaboration amicale et patiente des premiers concernés : les salaisiens. Ce document leur est d'abord destiné.

Jackie Crouail, maire de Salaise sur Sanne, Gérard Perrotin, adjoint en charge de la sécurité, ainsi que ses collègues élus, sont à l'origine de cette réflexion. Ce document ne constitue qu'une brique de plus dans la construction de la longue histoire qu'ils entretiennent avec la gestion raisonnée des risques industriels sur leur commune.

Bertrand Cabaud, directeur général des services de la commune de Salaise sur Sanne, Justine Menguy, chargée de mission sécurité civile/risques majeurs ainsi que Laurent Pouget, responsable du service communication, furent nos précieux informateurs et soutiens privilégiés.

Les acteurs du monde industriel local, de la plateforme ou d'ailleurs, ont montré leur intérêt profond pour la démarche. Nous espérons que cette étude contribuera à entretenir le dialogue déjà largement amorcé à Salaise.

Benoît Hannart, Caroline Kamaté, Dounia Tazi et Gilles Vacher de l'Icsi/Foncsi ont coordonné la démarche et l'esprit qui préside au présent cahier.

C'est à eux tous que le CESSA souhaitait destiner ses sincères remerciements.

Marseille, le 26 janvier 2014  
Mathieu Leborgne, pour le CESSA



*Cliché polaroid de Jackie Crouail, maire de Salaise sur Sanne, devant le foyer municipal « Laurent Bouvier », entouré de membres de son équipe élue et technique investis dans le diagnostic ainsi que les membres de l'équipe Icsi/CESSA.*



## Avant-propos

PAR un courrier du 6 décembre 2010, le maire de Salaise sur Sanne faisait part de la volonté de son équipe municipale

“ d’enrichir (leur) culture et de développer un potentiel de réflexion, d’analyse mais aussi de proposition et d’action. ”

La finalité était la réalisation d’un diagnostic sociologique sur « les perceptions sociales et les représentations des risques technologiques sur cette commune » fortement impactée par la présence d’une plateforme chimique ; préalable à la mise en place éventuelle d’une nouvelle instance de participation et de concertation.

C’est cette étude confiée à l’Icsi et à deux chercheurs en sciences sociales qui vous est livrée ici. Dans ses missions d’accompagnement des acteurs impliqués dans la gestion de la sécurité industrielle, l’Icsi a proposé aux élus de cette commune sa connaissance de la concertation hors champ réglementaire, comme sur la co-construction du « vivre ensemble avec et autour du risque industriel ».

La gestation de ce projet aura été longue et le résultat observé, quelque peu différent des hypothèses initiales, mais c’est le propre de la recherche que de les confirmer ou de les infirmer. Cette étude fut co-construite avec l’équipe municipale autour d’un questionnaire de perception sur les risques industriels et d’entretiens avec l’ensemble des parties prenantes. Elle fut jalonnée de communications au conseil municipal, de débats publics, d’une exposition audacieuse « même pas peur » et d’une implication originale d’élèves du collège.

Autant d’ingrédients qui auront enrichi le développement de cette recherche appliquée à une démarche volontaire du conseil municipal qui souhaitait promouvoir un nouvel outil de démocratie participative. L’attente des populations riveraines reste cependant mitigée, tant la délégation accordée aux élus de la commune se conjugue à un intérêt modéré pour « la chose publique », sauf à appréhender la présence industrielle d’abord comme source de développement et d’emploi et plus accessoirement comme générateur de risques majeurs ou de risques chroniques. La démarche volontaire d’ouverture et de transparence des industriels présents sur la plateforme facilite un dialogue avec la société civile plutôt constructif.

L’Icsi se félicite d’avoir accompagné l’équipe d’élus, la direction générale des services de la commune, son service risques et son service communication pendant près de trois ans. Nous avons ainsi pu observer de l’intérieur, l’évolution du projet municipal mis en perspective et en tension avec les attentes contrastées de la société civile.

Toulouse, le 27 mars 2014  
Benoît Hannart & Dounia Tazi, Icsi

Les travaux présentés dans ce cahier sont issus d’une mission d’accompagnement de l’Icsi. Caroline Kamaté (Fondation pour une culture de sécurité industrielle), en accord avec les auteurs, en a coordonné l’organisation. Les propos tenus ici n’engagent cependant que leurs auteurs.



# Table des matières

<b>Introduction : approche méthodologique de la rencontre locale avec le risque</b>	<b>1</b>
<b>I Salaise et Salaisiens en question</b>	<b>5</b>
1 La commune de Salaise et son environnement institutionnel	9
2 Origine et contexte de la commande	15
3 La rencontre d'une méthode et d'un terrain	17
3.1 Quelques éléments sur la société locale salaisienne	17
3.2 Quelles questions lui poser?	19
3.2.1 Le cadre théorique de l'enquête	19
3.2.2 Le contenu de l'enquête	20
3.3 Méthodologie de l'enquête	20
3.3.1 Les entretiens	20
3.3.2 Le questionnaire	21
3.3.3 D'autres éléments de méthode	22
<b>II Vivre avec le risque à Salaise... mais pas seulement</b>	<b>25</b>
4 Démographie, territoire et industrie	29
4.1 Les chiffres	29
4.2 La première hypothèse	30
5 Impact des choix économiques sur les risques industriels et au-delà...	33
5.1 Le développement économique à l'échelle régionale	33
5.2 Le schéma de cohérence territoriale (SCOT)	34
5.3 La seconde hypothèse	36
<b>III Histoire d'une (al)chimie salaisienne</b>	<b>37</b>
6 Au-delà des portraits	41
6.1 Une nouvelle génération aux commandes	41
6.2 Un témoin du passé	42
6.3 Une salaisienne d'adoption : un autre regard sur la ville et l'usine	43
6.4 Une famille nombreuse, nouvellement arrivée	44
6.5 Face aux conséquences : la retraite et l'amiante	44

<b>7</b>	<b>L'approche qualitative : analyse des entretiens et autres matériaux</b>	<b>47</b>
7.1	Bienvenue en Salaisie . . . . .	47
7.1.1	Une usine « naturalisée » . . . . .	49
7.1.2	La confiance . . . . .	50
7.1.3	Des services communaux nombreux et de qualité . . . . .	50
7.2	Les fissures . . . . .	51
7.2.1	L'échelle communale en question . . . . .	51
7.2.2	La prodigalité communale et ses effets . . . . .	53
7.2.3	Les visages cachés de la plateforme . . . . .	54
7.3	En conclusion provisoire . . . . .	62
<b>8</b>	<b>L'approche quantitative : analyse du questionnaire</b>	<b>63</b>
8.1	Quelques éléments de méthode . . . . .	63
8.2	L'analyse des questionnaires . . . . .	64
8.2.1	Un rapport complexe aux risques . . . . .	64
8.2.2	Une population salaisienne bien informée sur les risques . . . . .	66
8.2.3	Une confiance dans les pompiers et la mairie . . . . .	67
8.2.4	Un intérêt limité pour un dispositif de concertation sur le risque industriel . . . . .	68
8.2.5	Mais un désir d'engagement orienté vers les risques sanitaires et un fort intérêt pour les exercices . . . . .	68
	<b>Conclusion : les enseignements du territoire</b>	<b>71</b>
	<b>Postface : le mot de la mairie</b>	<b>75</b>
<b>A</b>	<b>Annexe : questionnaire</b>	<b>77</b>
<b>B</b>	<b>Annexe : exposition photos</b>	<b>81</b>
<b>C</b>	<b>Annexe : vue globale de la démarche d'étude et de ses résultats</b>	<b>85</b>
	<b>Abréviations</b>	<b>89</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>91</b>

## Introduction : une approche méthodologique de la rencontre locale avec le risque

LES 9 et 10 mai 1980, la mission de la recherche urbaine (Ministère de l'environnement et du cadre de vie) organisait à Paris deux journées d'étude sur le thème : « Les travailleurs et les effets de la production sur les milieux et les modes de vie ». Sous la houlette du sociologue Denis Duclos, alors chercheur au centre de sociologie urbaine, les débats donnèrent lieu à une publication intitulée *De l'usine on peut voir la Vi(II)e* [Duclos 1980].



FIGURE 1 – De la ville, on voit l'usine [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

### Contexte de l'étude

Trente ans après, en mai 2011, la commune de Salaise sur Sanne, située au sud du couloir rhodanien de la chimie, exprimait en substance l'interrogation suivante :

“ De la ville on voit l'usine mais de la mairie, on ne voit plus bien la vi(II)e. ”

La plateforme chimique de Roussillon<sup>1</sup>, accolée à la ville depuis le début du XXème siècle, incarne ici l'usine. La ville, c'est un peu plus de 4 000 administrés qui, pour beaucoup, ont toujours vécu « avec » l'usine, « de » l'usine, ou « pour » l'usine. Pour beaucoup mais pas pour tous et peut-être même de moins en moins. La stabilité de la présence industrielle à Salaise, depuis plus d'un siècle<sup>2</sup>, vient ici se confronter aux changements sociaux de la présence locale : le grand Lyon déborde et envoie sa force de travail jusqu'à Salaise ; on vient habiter ici, on travaille là-bas. On voit (on sent aussi) l'usine mais on ne vit plus forcément d'elle.

<sup>1</sup>Comme les acteurs locaux, nous l'appellerons « la plateforme » dans la suite du texte. Son emprise (150 hectares) impacte les communes de Roussillon, Péage-de-Roussillon, Salaise sur Sanne et St-Clair-du-Rhône.

<sup>2</sup>Nous renvoyons ici le lecteur aux nombreux travaux du chercheur François Duchêne (ENTPE-RIVES) dont *Industrialisation et territoire. Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise* [Duchêne 2002] ou encore, en collaboration avec Jérôme Godard, *Derrière l'usine, les cantonnements de Salaise sur Sanne (Isère)* [Duchêne et Godard 2009].

---

**Questions**


---

Cet éloignement (déconnexion ?) ville-usine interroge les gestionnaires communaux : « *Qui sont aujourd'hui nos administrés ? Quels rapports entretiennent-ils avec l'activité industrielle locale ? Ont-ils peur des usines ou « même pas peur*<sup>3</sup> », manifestation d'une forme de déni au regard de la banalisation du risque dans leur quotidien ? ».

Autre contexte : la loi dite Bachelot du 30 juillet 2003, relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages a, par son **décret d'application n° 2005-82 du 1<sup>er</sup> février 2005**, instauré des espaces de débat autour des sites industriels générateurs de risques, les comités locaux d'information et de concertation (CLIC<sup>4</sup>).

Ces CLIC ont pour mission de créer un cadre d'échanges et d'information autour des sites industriels à risque impactés par les plans de prévention des risques technologiques (PPRT). L'article 3 du décret fondateur de 2005 détaille le cadre de fonctionnement du CLIC.

Comme près de 421 sites en France<sup>5</sup>, Salaise est concernée, avec sa plateforme regroupant une quinzaine d'installations à risque.

Un des principes de fonctionnement des CLIC réside dans la présence active des riverains aux discussions, le collège « riverains » représentant un des cinq collèges constitutifs de cette instance. Mais ici aussi, comme pour la majorité des PPRT en France, la dynamique des CLIC est difficile à mettre en œuvre<sup>6</sup> : « usine à gaz » pour certains, organe de contrôle étatique pour d'autres, présence bénévole supplémentaire requise pour des citoyens sur-sollicités... Un cocktail dont le risque premier est l'absence de participants.

Le CLIC du PPRT de Roussillon<sup>7</sup> (qui inclut la plateforme) ne fait donc pas exception<sup>8</sup> : toutes les raisons sont valables pour expliquer l'inertie de cette démocratie locale du risque ; mais alors comment pallier ses faiblesses ?

## Objectifs de l'étude

C'est donc par l'entrée sur les risques industriels qu'on pourra en savoir plus sur le nouveau visage de Salaise et des Salaisiens. Retraduite, c'est la commande que passe la commune dans un appel d'offre et à laquelle le groupement Icsi/CESSA<sup>9</sup> a décidé, printemps 2011, de répondre.

La commande s'inscrit clairement dans un fond social et historique prégnant mais constitue aussi pour l'ensemble des acteurs concernés (l'équipe municipale autant que l'Icsi/CESSA) un challenge méthodologique : à partir d'un état des lieux du rapport des Salaisiens aux risques (diagnostic sociologique), il s'agit de dessiner les contours d'une instance pérenne d'information/concertation sur les risques industriels à Salaise et d'en choisir les membres.

L'enjeu est d'importance : il s'agit aussi de mesurer, par ce biais, l'adéquation (ou l'écart) entre les objectifs d'une équipe municipale et les attentes d'une population sur le devenir de son territoire. Car si mieux comprendre les rapports que les populations salaisiennes entretiennent avec les activités à risques sur le territoire de la commune est une manière de mieux comprendre ce que cette population en général est devenue aujourd'hui, une autre motivation assoit la légitimité d'une telle enquête.

<sup>3</sup>Intitulé d'une exposition photographique réalisée dans le cadre de cette étude (voir la section 7.2.3 de ce cahier).

<sup>4</sup>Les CLIC ont depuis évolué en CSS, Commission de suivi de site, codifiée à l'article L 125-2-1 du code de l'environnement.

<sup>5</sup>Source : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/PPRT-Plan-de-prevention-des.html>

<sup>6</sup>Pour la région Rhône-Alpes, voir *Les CLIC en Rhône-Alpes, Bilan et perspectives* [Ferrieux et al. 2010].

<sup>7</sup>Le CLIC regroupe les deux plateformes (Les Roches et Roussillon), donc les 2 PPRT.

<sup>8</sup>Le PPRT de Roussillon a été prescrit le 6 avril 2009. Il a été soumis à enquête publique du 27 janvier au 28 février 2014.

<sup>9</sup>Le Centre d'études en sciences sociales appliquées, basé à Marseille et spécialisé sur la mise en débat des risques industriels.

### Conditions d'un compromis collectif?

Existe-t-il encore aujourd'hui un compromis collectif communal (émanant, de manière plus ou moins tacite et plus ou moins formalisée, d'un accord au sein de la population salaisienne) sur la place de l'activité industrielle au sein du territoire communal? En d'autres termes, quelles sont aujourd'hui les conditions d'acceptation sociale de la présence d'activités polluantes et à risque à Salaise?

Poser cette question, c'est entrer dans le territoire communal avec toutes les dimensions constitutives de la vie sociale comme ressources potentielles de compréhension du rapport au risque (l'emploi, les services publics locaux, la santé publique, la pollution, l'histoire, les grandes dynamiques régionales...). C'est en tous cas à ces différentes échelles que nous avons souhaité appréhender la question posée, celle de la robustesse du contrat social local autour des risques et de son éventuelle renégociation.

Le contexte est particulier d'autant plus qu'une expérience concluante de démocratie participative dans le milieu de la gestion des risques, la *Conférence riveraine* menée à Feyzin la voisine est dans l'esprit de beaucoup<sup>10</sup>. Le but de Salaise n'est pas de la reproduire, mais bien de partir du terrain salaisien<sup>11</sup> pour « bricoler<sup>12</sup> » avec ce potentiel local. Il n'est pas non plus de comparer les possibles d'un côté et de l'autre, même si cette action municipale feyzinoise se diffuse très tôt dans les réseaux dans lesquels la commune de Salaise, avec d'autres, est impliquée : notamment l'association des communes confrontées aux risques industriels majeurs (Amaris<sup>13</sup>), mais aussi le réseau constitué par le groupe d'échanges de l'Icsi<sup>14</sup> intitulé « Vers un contrat social négocié »<sup>15</sup>, ou encore le réseau Idéal Connaissances<sup>16</sup>, sans oublier la proximité du SPIRAL<sup>17</sup> en région Rhône-Alpes. La présence assidue de certains élus municipaux salaisiens dans ces réseaux de connaissances et d'interconnaissances contribue à aiguïser le regard communal (y compris technique) sur ce qui existe en matière de gestion locale du risque. Cette acuité ne bride toutefois pas le cahier des charges de la mission qui se présente comme finalement peu balisée jusqu'exploratoire.

### Objectifs et structure du cahier

C'est donc cette exploration que nous présentons dans cette livraison du cahier de la sécurité industrielle, avec ses découvertes et ses avancées, mais aussi ses écueils et les questions qu'ils continuent de poser. Nous exposerons donc à la fois les raisons d'une méthode mais aussi les limites de son application.

Le propos, et c'est la voie qui a été choisie pour ce cahier de la sécurité industrielle, sera donc, tout en s'appuyant sur l'enquête de terrain, à forte teneur méthodologique. En la matière d'ailleurs nous le verrons, c'est le terrain qui guide la méthode.

<sup>10</sup>Voir les Cahiers de la sécurité industrielle sur ou inspirés par la conférence riveraine de Feyzin [Piriou et Léné 2010a,b, 2012a,b].

<sup>11</sup>À titre d'illustration, si la population de Salaise compte un peu plus de 4 000 habitants, celle de Feyzin est plus de deux fois plus importante : le creuset local diffère notamment par exemple dans la capacité à mobiliser les citoyens plus nombreux. La prédominance, à Feyzin, d'un exploitant (Total) a par ailleurs facilité la constitution du binôme industriel/commune.

<sup>12</sup>Pour un plaidoyer sur le bricolage en sciences sociales, voir [Lévi-Strauss 1962]. Le bricolage de Lévi-Strauss consiste en la capacité de l'individu (premier ou ordinaire) de composer et recomposer avec les moyens qui sont à sa disposition.

<sup>13</sup><http://www.amaris-villes.org/> (une centaine de communes et communautés de communes adhérentes en France).

<sup>14</sup>L'Icsi a soutenu l'étude sociologique sous-tendant la Conférence riveraine.

<sup>15</sup>[http://www.icsi-eu.org/index.htm?http://www.icsi-eu.org/francais/dev\\_cs/groupes/contrat-social.html](http://www.icsi-eu.org/index.htm?http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/groupes/contrat-social.html)

<sup>16</sup><http://www.reseau-ideal.asso.fr/>

<sup>17</sup>Le SPIRAL est l'un des deux SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels) de la région Rhône-Alpes, créé en 1990 et basé à Lyon. Le second (dénommé « SPPPY », ex-CIRIMI) créé en avril 2010 est basé à Grenoble. La commune de Salaise, rattachée administrativement au département de l'Isère devrait normalement être dans la sphère d'influence du SPPPY. Toutefois, les liaisons routières et ferroviaires sont plus naturelles avec Lyon et donc avec le SPIRAL, par ailleurs plus actif sur de nombreux domaines et organe historique régional de concertation sur les risques. In fine, la commune de Salaise se trouve écartelée entre ces deux pôles et, de fait, orpheline.

Les interrogations méthodologiques de départ sont nombreuses :

- quelle est la bonne échelle géographique à prendre en considération ?
- sur quelles thématiques mobiliser ?
- comment rendre le dispositif pérenne ?
- qui (quels profils) mobiliser ?...

Dans une première partie, nous présenterons d'abord le **contexte et l'origine** de la commande. Puis nous exposerons la **méthode de travail** choisie pour y répondre et ses attendus. Une deuxième partie introduira les **deux grandes hypothèses** qui ont guidé notre travail. Dans une troisième partie, sous la forme d'un « carnet de terrain », nous donnerons à voir ce qu'est la commune de Salaise, à travers ses habitants (ceux que nous avons rencontrés), sa vie locale et ses enjeux. Nous reviendrons à la fois sur la **forme** (méthode) et sur les **résultats** auxquels ont abouti les deux enquêtes constitutives du diagnostic mené sur le territoire salaisien (enquête par entretiens et par questionnaires). En conclusion de ce cahier, nous verrons qu'à la manière d'une opération industrielle, un **retour d'expérience** sur la commande communale initiale s'imposera, insistant notamment sur un des points forts révélé par l'enquête : l'importance du contexte socio-historique des liens de l'usine au territoire et ses conséquences sur les dynamiques de participation citoyenne.

Une vue d'ensemble de la démarche, le calendrier de l'étude ainsi qu'une synthèse des grandes lignes du diagnostic sont proposés dans l'annexe C en fin de cahier.

**Première partie**

**Salaise et Salaisiens en question**



## Préambule : prendre le temps de comprendre la morphogénèse territoriale

Dans quel contexte territorial et social s'ancre la demande ? Cette question de l'ancrage, en apparence anodine, révèle à la fois l'importance des enjeux à l'œuvre dans le domaine des risques industriels (car il s'agit bien, in fine de vies humaines) mais aussi l'importance des enjeux en termes méthodologiques. Cette remarque s'inscrit dans un contexte où la norme technique au principe des projets (qu'ils soient industriels, urbains...) a acquis le pouvoir de lisser les irrégularités, les accroches, les imprévus ou les contradictions d'une rationalité particulière : celle des territoires, de leur histoire et de leur logique. Le présent projet s'attache précisément à réinsérer cette complexité territoriale dans l'analyse ; cette complexité ne vaut pas pour elle-même mais sera ici considérée comme au service des innovations techniques ou démocratiques en matière de gestion des risques industriels : une instance pérenne de concertation locale sur les risques industriels. Pour envisager la mise en place d'une telle instance, du temps doit au préalable être pris pour entrer dans le territoire ; « emporter le site », comme diraient certains paysagistes au moment de leur première immersion dans un projet, est précisément l'entrée par laquelle nous avons appréhendé la commande.

- Qui sont les Salaisiens, comment vivent-ils, où se situe la préoccupation « risques industriels » dans l'échelle de leurs priorités ?
- Quel intérêt accorderaient-ils à un dispositif participatif sur les risques ?
- Quel serait leur niveau d'engagement ? Pour combien de temps ?

Prendre le temps d'y répondre, c'est se donner les chances de mieux ancrer les projets. C'est de ce temps-là que nous parlerons dans ce cahier dont la première partie est consacrée au contexte local, à l'origine de la commande et aux premières questions qui lient contexte et commande.



## La commune de Salaise et son environnement institutionnel

Située à 50 km au sud de Lyon dans la vallée du Rhône, longée par la RN7 et l'autoroute du Soleil, la commune de Salaise sur Sanne compte aujourd'hui près de 4 200 habitants : on la décrit aussi souvent comme se situant au fond de la « vallée (ou du couloir) de la chimie ». Pourtant, la tradition agricole y est fortement ancrée : blé, froment, seigle, orge, avoine, maïs constituaient la majeure partie des cultures locales, auxquelles venait autrefois s'ajouter le chanvre, plante textile qui poussait dans les marécages des bords de la Sanne, rivière qui traverse la commune (voir photo figure 1.1 et carte figure 1.2).



FIGURE 1.1 – Vue aérienne de Salaise aujourd'hui : le contraste de la grosse industrie (au bord du canal du Rhône) et du monde rural [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Aujourd'hui, pour la partie agricole, ce sont les grandes cultures qui dominent (257 ha), suivies de près (200 ha) par l'arboriculture (pêches, pommes, cerises), majoritairement sur les hauteurs de Salaise. On compte aujourd'hui 15 exploitants agricoles sur Salaise<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>cf. diagnostic agricole d'avril 2010 réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Isère (dans le cadre du PLU de Salaise).

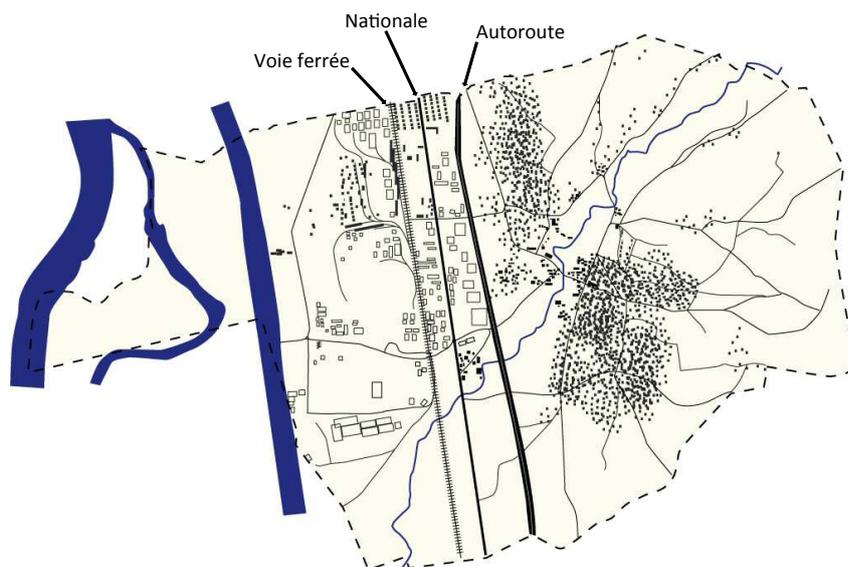


FIGURE 1.2 – Morphologie du territoire de la commune de Salaise : l'autoroute vient séparer le monde industriel du noyau villageois et ses extensions [Source : mairie de Salaise sur Sanne]



FIGURE 1.3 – Vue générale de Salaise sur Sanne en 1922 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Dans la vallée, le paysage est tout autre : zones commerciales et plateforme chimique en sont les éléments structurants (voir photo figure 1.4). En serré entre les champs d'en haut et les usines d'en bas, le cœur du village tente de préserver un certain dynamisme, avec la présence forte à la fois de la mairie et de la médiathèque, toutes deux logées dans des bâtiments récents à l'architecture moderne (voir carte figure 1.5).



FIGURE 1.4 – Vue actuelle de la plateforme chimique, entre le canal du Rhône et la nationale 7. Les zones commerciales (à gauche) et le quartier des Cités (à droite) s'insèrent entre la nationale et l'autoroute [Source : mairie de Salaise sur Sanne].

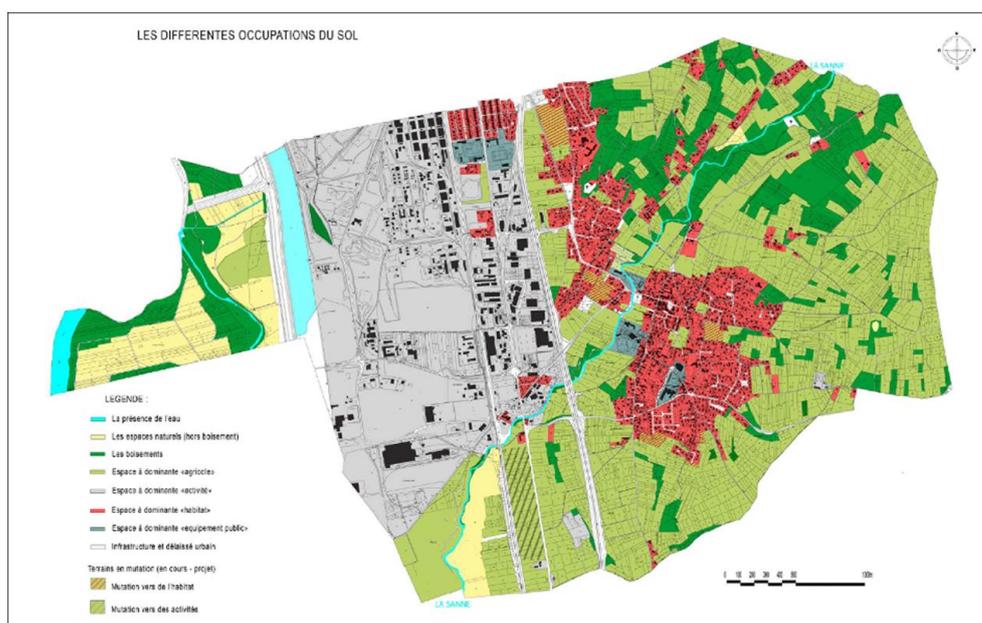


FIGURE 1.5 – Les différentes occupations du sol [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Ces services locaux, de qualité, ont en effet du mal à concurrencer la double attraction commerciale d'un côté, industrielle et économique de l'autre. Le centre de gravité de la commune s'est ainsi, et depuis près de 30 ans maintenant, déplacé vers la vallée. En ce qui concerne l'activité industrielle, on devrait dire depuis un siècle ; puisque c'est en 1916 que la première usine voit le jour (la « société chimique des usines du Rhône ») pour la fabrication de phénol puis d'ypérite<sup>2</sup> et de chlore (voir photos figures 1.6 et 1.7).

<sup>2</sup>La première guerre mondiale déclenche ce type de production un peu partout en France ; l'ypérite, aussi appelée « gaz moutarde », est utilisée dans les tranchées. Concernant la première implantation à Roussillon de l'unité de phénol, il s'agissait d'augmenter les capacités de production de l'usine de St Fons qui manquait alors de place.



FIGURE 1.6 – Une usine à la campagne, Péage-de-Roussillon, 1916 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]



FIGURE 1.7 – Vue aérienne de la société chimique des usines du Rhône en 1920 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

La longue histoire industrielle de Salaise, qui a dorénavant partie liée à la chimie, retient que la commune devient le fief d'un grand groupe industriel qui, jusqu'en 1998 sera la seule entreprise sur le site. La plateforme, qui regroupe aujourd'hui 15 entreprises (embauchant 1500 salariés et générant 500 emplois induits) est dite multi-partenaire<sup>3</sup>. Elle est gérée par le GIE<sup>4</sup> Osiris pour une meilleure mutualisation des services (production et distribution d'énergie, santé au travail), des approvisionnements, des déchets (traitement des effluents) mais aussi de la sécurité/incendie/secours sur le site; on y dénombre en effet 5 ICPE<sup>5</sup> Seveso

<sup>3</sup>Sur le format de ce qu'on trouve à Lavéra sur les rives de l'étang de Berre ou encore à Dunkerque ou Lacq dans les Pyrénées.

<sup>4</sup>GIE : Groupement d'intérêt économique.

<sup>5</sup>ICPE : Installation classée pour l'environnement.

seuil haut<sup>6</sup> et 3 ICPE seuil bas<sup>7</sup>, auxquelles il faut ajouter, jouxtant la plateforme, 4 autres ICPE seuil haut (Géodis BM, Rubis terminal, Engrais Sud Vienne et TREDI), 2 ICPE seuil bas (Thor et Linde Gas) et 6 ICPE soumises à autorisation ; à Salaise, la présence du risque est palpable (voir photo figure 1.4).

L'ancrage profond de l'industrie à Salaise n'a pas été sans conséquence sur le profil socio-graphique de la commune, à forte dominante ouvrière, politiquement à gauche, que ce soit au sein du monde industriel avec l'incontournable présence de la CGT et de la CFDT ou du monde civil : la mairie de Salaise est communiste depuis 1959. Ces équilibres stables, nous le verrons, changent aujourd'hui, et le quartier des Cités, accolé à l'industrie, s'il témoigne d'un passé rayonnant du modèle de la ville-usine, n'est plus, comme avant, le fief immobilier de la force de travail de la plateforme (voir photo figure 1.8).



FIGURE 1.8 – Vue aérienne des Cités à Roussillon dans les années cinquante [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Car le profil de la population change : la proximité de la métropole lyonnaise et son immobilier prohibitif ont des effets sur le renouvellement de la population salaisienne. On habite ici pour y travailler mais on y habite aussi beaucoup pour dormir.

À côté de la plateforme, à l'ouest de la commune, on traverse la ZIP<sup>8</sup> de Salaise-Sablons (70 hectares) qui regroupe un ensemble d'entreprises (BTP, logistique...) profitant des avantages logistiques de son implantation (route, rail, canal du Rhône) et qui fait l'objet d'un projet d'extension d'envergure, considéré d'ailleurs comme Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA). Elle jouxte, au sud, le tout nouveau Green 7<sup>9</sup>, centre commercial de standing censé attirer une clientèle venue de toute la région.

Plus loin, les communes alentour se fondent dans des histoires similaires de rapports à l'industrie : elles restent chimiques pour les voisines Péage-de-Roussillon, Roussillon, St-Clair-sur-Rhône ou Les Roches-de-Condrieu ; elle devient nucléaire à cheval entre St-Maurice-l'Exil et St-Alban qui accueillent la centrale (CNPE<sup>10</sup>) du même nom. Sise à quelque 10 kilomètres de Salaise, cette présence nucléaire reste étonnamment absente dans les esprits salaisiens, plus préoccupés par leurs risques naturels<sup>11</sup> ou encore le dynamisme

<sup>6</sup> Adisséo (fabrication de méthionine poudre : acide aminé pour l'alimentation animale), BlueStar Silicones (chimie des dérivés du silicium : chlorosilanes, siloxanes), Novapex (fabrication de phénol et d'acétone), Solvay et Sita-Rekem.

<sup>7</sup> GIE Osiris, Air Liquide, Novacyl.

<sup>8</sup> Zone industrialo-portuaire.

<sup>9</sup> Dit aussi « zone plein Sud/Green 7 ».

<sup>10</sup> Centre nucléaire de production d'électricité.

<sup>11</sup> Inondations du Rhône ou de la Sanne.

bousculé de la plateforme. Membre de la communauté de communes du Pays Roussillonnais, Salaise, bien qu'essulée, y joue un rôle moteur en matière de prise en charge des risques industriels.

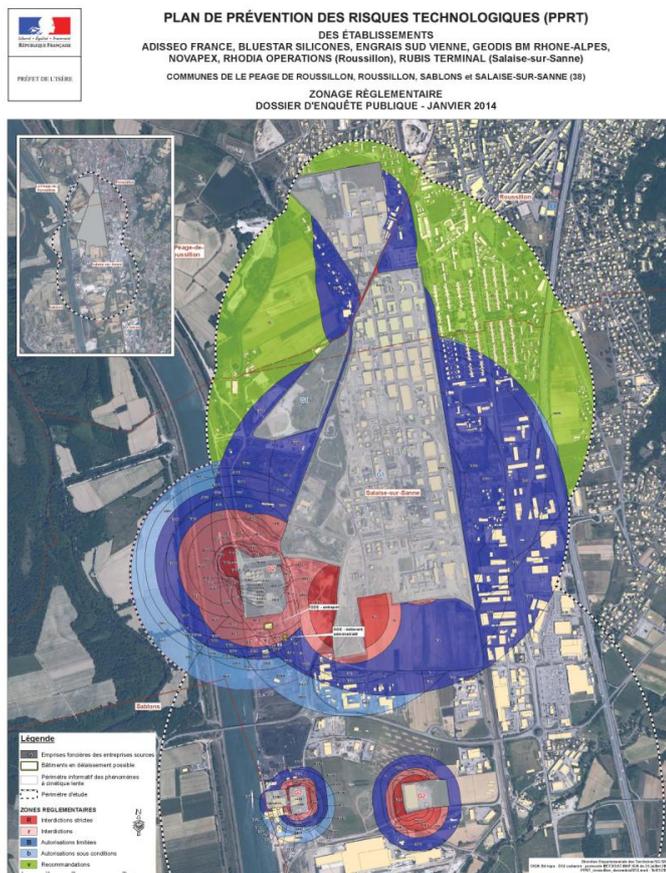


FIGURE 1.9 – Carte de zonage sur la commune de Salaise : les zones commerciales et le quartier des Cités sont les premiers concernés. Le noyau villageois, plus excentré, est moins concerné [Source : DDT SPR 38, 2014]

C'est dans ce contexte qu'en 2009, conformément à la loi Bachelot sur les risques, une procédure de PPRT est prescrite par arrêté préfectoral puisqu'ici plus qu'ailleurs, activités industrielles à risques et urbanité (qu'elle soit de logements ou de commerces) se côtoient de près (voir carte 1.9).

**Définition**

**Prescription et approbation du PPRT**

La **prescription** signifie que la procédure de mise en place d'un PPRT est lancée. Les acteurs concernés ont, en théorie, 18 mois pour la mener, jusqu'à son aboutissement qui donnera alors lieu à **approbation**.

## Origine et contexte de la commande

La commune de Salaise, depuis longtemps très impliquée dans les réseaux de réflexions, discussions, actions autour de la problématique des risques, attentive aux expérimentations locales sur le sujet, décide en 2010, dans la dynamique du lancement du PPRT, de s'engager dans une démarche participative qui vient en fait répondre à deux interrogations.

La première concerne la mobilisation citoyenne salaisienne autour de la thématique du risque industriel.

Point clé

### Quelle mobilisation possible ?

En d'autres termes, peut-on se donner les moyens de mettre en place une instance municipale citoyenne d'information et de débat sur les risques qui permettrait de dessiner les contours d'un nouveau contrat local du « vivre avec le risque » ?

Pari est fait que cette instance pérenne (aux caractéristiques encore à définir) viendrait compléter ce que le CLIC peine à faire émerger, trop centré sur la problématique PPRT. L'expérience menée il y a quelques années dans la commune voisine de Feyzin (conférence riveraine déjà citée) constitue en cela un horizon de possibles, qu'il s'agirait de conjuguer au contexte salaisien.

Cette question ouvre un deuxième champ d'interrogation, dont on a parlé en introduction, qui n'est pas d'emblée clairement exprimé par les membres de l'équipe municipale, mais qu'il convient d'aborder au préalable. Ce questionnement a à voir avec ce qui ressemble à un changement profond de la socio-démographie salaisienne : des gens qui viendraient s'installer ici et qui n'ont pas de rapport à l'usine.

Point clé

### Quelle configuration socio-démographique ?

Qui sont les Salaisiens aujourd'hui ? Comment leur parler du risque industriel ? Comment eux en parlent ? Pourquoi la santé environnementale, sujet relativement absent jusqu'alors, devient une préoccupation forte ?

Car traditionnellement, il est vrai, c'est bien du modèle de la ville-usine qu'on parle ici, avec toute la dimension d'intégration de l'un à l'autre et réciproquement. Si l'on sait que Salaise/Roussillon constitue le fief historique d'un grand groupe chimique, on appréhende mieux ce que la morphologie urbaine de Salaise peut encore donner à voir : le quartier des Cités ou « les cantonnements » construits par l'usine pour ses ouvriers (immigrés) en sont les exemples les plus emblématiques<sup>1</sup>. Mais rien de plus original qu'ailleurs : c'est le modèle typique de la ville-usine<sup>2</sup>. Cette intégration forte ne se traduit pourtant aujourd'hui que

<sup>1</sup>Voir à ce sujet notamment *De l'isolement à l'oubli, le cantonnement des travailleurs allochènes, Relégations urbaine, environnementale, citoyenne et occultation mémorielle dans les territoires de l'industrie chimique lyonnaise (69) et roussillonnaise (38)* [Duchêne et Godard 2008]. Un ouvrage grand public, déjà cité, a été tiré de cette enquête [Duchêne et Godard 2009].

<sup>2</sup>On pense ici notamment à la commune/« ville-usine » de Château-Arnoux-St-Auban qui accueille l'industriel Péchiney (Arkéma aujourd'hui) depuis le début du XXème siècle ; voir *Mono-industries à risques et territoires : trois systèmes de régulation locale en Val de Durance* [Fournier et al. 2010].

faiblement dans la composition du conseil municipal de la ville. Seuls 8 conseillers sur 27<sup>3</sup> travaillent ou ont travaillé à la plateforme : un des premiers signes de l'éloignement ? Il faudra le vérifier car les choses sont plus complexes : la commune de Salaise a en effet la particularité d'avoir une part non négligeable de son activité liée à l'agriculture. Ainsi, depuis l'arrivée de l'usine, agriculture et industrie cohabitent, entre les propriétaires terriens d'un côté et la force de travail de l'autre<sup>4</sup>.

Pour ceux de la plateforme devenus membres du conseil municipal, les carrières sont relativement classiques : on passe d'un engagement militant au sein de l'usine (syndical) à un engagement, souvent concomitant, dans le milieu associatif local (sportif notamment<sup>5</sup>), puis à des responsabilités publiques locales le temps de la retraite venu. Quoiqu'il en soit, c'est ce tableau qui commence à s'écailler aujourd'hui, avec ces questions nouvelles auxquelles des réponses sont attendues.

Dans l'esprit de la commune, la commande consiste en un diagnostic sur la perception des risques par les Salaisiens afin d'étudier les conditions de possibilités d'une mobilisation citoyenne autour de la présence d'activités à risques sur la commune (dans le cadre d'un dispositif pérenne de concertation sur le sujet). À l'issue du diagnostic, l'équipe retenue serait en mesure de dresser à grands traits les contours et les grands principes de fonctionnement d'un dispositif ad hoc ; ce que certains appellent la définition du « design participatif ».

Dans un second temps seulement, sur la base du diagnostic et du design proposé, une autre mission aurait pour but la mise en place effective et concrète de l'instance municipale ainsi définie (recrutement des participants, organisation des principes de fonctionnement, sujets à aborder, voire animation du processus). Cette commande s'inscrit donc dans un projet global, au stade de perspective à ce jour.

---

<sup>3</sup>Ce ratio est le même que pour l'équipe municipale précédente.

<sup>4</sup>Cette scission correspond aussi, dans l'imaginaire collectif local, à la scission politique entre la droite et la gauche à Salaise.

<sup>5</sup>Voir *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale* [Renahy 2005]. À Salaise, c'est le club omnisports de l'entreprise chimique qui concentre toutes les disciplines. L'association date de 1927 et compte aujourd'hui près de 3 800 licenciés.

## La rencontre d'une méthode et d'un terrain

C'est par le recours à la rencontre de l'autre que nous avons choisi d'entrer sur le terrain salaisien. Cette approche dite qualitative nous a permis de prendre le temps d'ouvrir assez largement les thèmes de l'échange balayant ainsi le champ vaste (trop peut-être) du quotidien dans ses multiples dimensions. Mais aller à la rencontre de qui ? C'est la première question qui se pose. Il en ressort, dans une première section intitulée « Quelques éléments sur la société locale salaisienne », des informations sur les **caractéristiques sociographiques des populations enquêtées**. Et pour leur demander quoi ? Cette deuxième question fait l'objet de la section suivante intitulée « Quelles questions lui poser ? ». Celle-ci présente tout d'abord les **fondements théoriques** de l'enquête, puis les points qu'elle aborde dans leurs grandes lignes. La troisième et dernière section présente la **méthodologie de l'étude qualitative** (les entretiens) **ainsi que celle d'une étude quantitative**, basée sur un questionnaire, que nous avons mise en place pour compléter notre diagnostic. Par ailleurs, un des enjeux d'un travail de diagnostic territorial consiste à ancrer l'analyse le plus solidement possible sur le terrain d'enquête. Ancrer l'analyse signifie aussi pouvoir, au préalable, bâtir la réflexion sur certaines hypothèses de travail. Ainsi, des **éléments de méthode supplémentaires** : analyse documentaire, rencontres informelles, pilotage de la démarche, restitutions, sont décrits en fin de section.

### 3.1 Quelques éléments sur la société locale salaisienne

On l'a dit, la commune de Salaise, malgré l'importance et l'intensité de la présence (ainsi que de la production) industrielle qui pourrait la faire passer pour un pôle urbain dense, est en réalité un petit bourg périurbain. Soumis certes à renouvellement démographique, il n'en reste pas moins un territoire de fortes interconnaissances. On peut voir là, sans peine, un des héritages de la dimension fortement intégrée de la ville-usine dont les facteurs parmi les plus prégnants ont pendant longtemps été :

- la présence d'une usine dans la ville, en termes de proximité physique mais aussi « dans les esprits », gens d'usine et gens de ville se confondant physiquement et mentalement. Les passages déjà évoqués de l'engagement dans l'usine à l'engagement public local (élu municipal voir au-delà) en sont une des conséquences,
- la présence de l'usine, on l'a dit, qui façonne la ville : des rues (et leurs noms), quartiers, églises parfois<sup>1</sup>, clubs-entreprises et associations sont bâtis par et pour l'usine et sa force de travail,
- le travail, dans ces usines de la chimie, est souvent fatigant (produits manipulés, lourdes charges, « les 3/8 »), risqué, parfois dangereux. Une solidarité au travail s'instaure vite ; l'habitude se retrouve hors de l'enceinte de l'usine,
- le travail est aussi un travail fortement masculin ; la place de la femme est au foyer domestique mais pas uniquement, il peut être municipal. Des associations municipales d'activités diverses se mettent en place pour elles, qui existent aujourd'hui encore : on

<sup>1</sup>On pense à la chapelle Notre-Dame des Cités, au cœur du quartier des Cités à Salaise, inaugurée en 1937 sous le patronage des membres de la direction générale du groupe chimique.

pense au « groupe femme » ou à l' incontournable « atelier municipal de couture »<sup>2</sup> ou bien encore au plus que centenaire « sou des écoles », association de parents d'élèves du primaire qui a pour but la défense de l'école laïque mais aussi la participation aux sorties scolaires ou aux cadeaux pour les enfants.

- enfin, la culture ouvrière qui encadre la communauté locale situe naturellement les orientations politiques locales à la gauche de l'échiquier (le maire précédent ainsi que l'actuel sont d'obédience communiste) : aides sociales, prises en charge diverses, forte présence municipale dans la vie locale constituent le paysage quotidien de beaucoup de Salaisiens. La présence de l'usine et la richesse qu'elle procure à la commune (par le biais de feu la taxe professionnelle) explique majoritairement aujourd'hui encore ces possibilités données à l'administration communale d'être présente aux côtés de ses administrés.



FIGURE 3.1 – *Un pan de la culture ouvrière à Salaise : les jardins ouvriers* [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Ces facteurs ont pour conséquence la construction historique d'une communauté locale salaisienne caractérisée par une densité sociale<sup>3</sup> élevée et donc des réseaux d'interconnaissances très forts, synonymes souvent d'entraide et de partage mais aussi de retenue et de non-dits<sup>4</sup>. Au centre de ces réseaux se trouve l'institution municipale, qui, quels que soient la conjoncture économique et le dynamisme de l'activité industrielle, incarne pour ses administrés une stabilité organisationnelle et un foyer de référence<sup>5</sup> dont, d'une manière ou d'une autre, « on est redevable ».

Au vu des caractéristiques de la société locale, il était donc naturel que, débutant une enquête qui avait pour but de rencontrer des Salaisiens, la commune (via les membres du comité de pilotage de la mission) nous propose une liste de personnes-ressources, « prêtes » à répondre à nos questions. On pourrait dire « habilitées à répondre à nos questions » puisque la liste d'une vingtaine de personnes était en quelque sorte « labellisée » par la mairie. Ce

<sup>2</sup>L'atelier de couture a été créé par la mairie en 1973. Ouvert tous les jours de la semaine aux personnes exclusivement de la commune, le club, situé dans le foyer municipal Laurent Bouvier » est un lieu où on apprend et pratique la couture mais surtout où l'on peut échanger, partager, se confier au sein d'un groupe où tous les âges se rencontrent, en fonction des heures et des jours de la semaine. Il constitue en cela un véritable organe régulateur de la vie sociale salaisienne.

<sup>3</sup>Émile Durkheim, un des fondateurs de la discipline sociologique au début du XXème siècle, parlait lui de « densité morale » pour désigner l'intensité des communications et des échanges entre les individus d'une société donnée [Durkheim 1893].

<sup>4</sup>Nous le verrons, c'est souvent l'usine qui est au centre des non-dits, quand notamment les questions de santé sont abordées.

<sup>5</sup>Près de 140 employés municipaux, tous services confondus, travaillent à la mairie de Salaise.

point de départ n'est pas anodin, car il s'agit du cercle des habitués, de ceux qui gravitent naturellement autour de l'institution municipale (ou qui y travaillent), détenteurs d'un savoir important et construit sur la commune et son histoire. Nous le verrons dans la suite de ce chapitre, mais la seule demande que nous avons faite au comité de pilotage était de pouvoir rencontrer des acteurs locaux assez diversifiés, capables d'aborder différents sujets de la vie locale salaisienne et pas uniquement la question des risques. Afin d'éviter un trop grand entre-soi communal, nous avons donc délibérément choisi d'inclure dans notre enquête des personnes ne figurant pas sur la liste des personnes-ressources. Nous y reviendrons dans le paragraphe sur la méthodologie des entretiens.

### 3.2 Quelles questions lui poser ?

La finesse du diagnostic passe souvent par le croisement des outils. C'est ce que nous avons mis en œuvre à Salaise, croisant ainsi la précision et le vivant permis par les **entretiens** en face à face avec nos interlocuteurs, avec les régularités et le structurant que peut révéler une approche quantitative à plus grande échelle, le **questionnaire**.

#### 3.2.1 Le cadre théorique de l'enquête

Une partie de notre réponse à l'appel d'offre de la commune s'énonçait ainsi :

« *Vivre ensemble avec le risque* » : la formule peut résumer la nature de la pratique quotidienne des riverains d'industries à risque. Une hypothèse forte consiste à penser que dans un contexte de poly-industries à risques, les sentiments anxiogènes générés par cette expérience particulière n'en sont que plus exacerbés. La loi Bachelot de juillet 2003 ne s'y est pas trompée. Elle inscrit dans son programme un axe fort : celui de la participation des parties prenantes, au sens large, à des instances de concertation et de mise en débat que sont les CLICs, dans le but de mieux appréhender collectivement le rapport au risque, avec toutes les limites d'une instance contrainte dans ses objectifs et dans son mode de fonctionnement. [...]

Par ailleurs, la montée en puissance des revendications locales (qui trouve en partie son origine au début des années 1970 dans la mouvance des associations de protection de cadre de vie) sur les questions environnementales et sanitaires a pris la forme d'une demande sociale forte (issue largement du monde associatif) de participation aux choix collectifs en matière de réduction des vulnérabilités locales et de maîtrise des risques.

La période où sciences et techniques étaient les seuls à « dire le bon » pour la société par une forme d'aveuglement fasciné par les sirènes de la modernité est semble-t-il révolue.

Pourtant, force est de constater que les revendications d'implications accrues de la part des acteurs de la société civile, malgré l'importante évolution des cadres réglementaires et législatifs en matière de participation depuis une quinzaine d'années, ne sont, dans les actes, suivies que d'effets incomplets et insatisfaisants. En d'autres termes, on peut faire le constat que les capacités mobilisatrices des procédures formelles de mise en débat des questions de risques restent le plus souvent limitées.

Quelques points de repères nous permettent de préciser rapidement la nature de ces limites : présence récurrente d'acteurs sociaux « déjà informés » ou « déjà sensibilisés » qui s'incarnent souvent dans la figure du militant expert ou encore thématiques « trop vite techniques » abordées dans ces instances du coup peu mobilisatrices parce que monopolisées par les instances de contrôles, les industriels et les experts, laissant de côté pour le débat public tout un pan de la société civile.

En résumé, tout se passe comme si, et c'est l'hypothèse forte qui structurera la présente proposition d'enquête, dans ces arènes de débat, on était face à un découplage fort entre d'une part des préoccupations d'ordre technique et gestionnaire régulées par des principes d'efficacité (règles du monde industriel) et modérées par des injonctions de transparence<sup>6</sup> et de l'autre des préoccupations « profanes » qui placent la question du risque comme une question parmi d'autres dans l'ensemble diversifié des thématiques constitutives de la vie sociale. [...]

L'enquête que nous mènerons s'appuie donc sur ce socle d'hypothèses qui interroge, pour la mise en pratique d'une participation locale efficace, la place du risque dans les représentations collectives. La configuration du territoire concerné (présence forte sur la plateforme industrielle de sites Seveso seuil haut) situe a priori naturellement la question du risque à une bonne

<sup>6</sup>On pense, par exemple, dans le domaine nucléaire, à la loi de 2006 intitulée « loi de transparence et de sûreté nucléaire » (loi TSN).

*place dans l'agenda collectif local pour développer l'un des instruments d'une démocratie participative. Il s'agira pour nous, avec l'aide du comité de pilotage, d'en comprendre les ressorts, en laissant ouverte la possibilité de penser que le risque n'est qu'une des dimensions de cet agenda [Icsi/CESSA, mai 2011].*

”

On l'aura compris, si parfois la thématique du risque industriel est un moyen (prétexte même) pour accéder à d'autres dimensions de la vie locale, ici, le parti pris n'est ni celui du prétexte, ni celui d'un propos (et donc d'échanges) centré sur la question du risque : il est plutôt de ceux qui considèrent que le risque est une dimension comme d'autres de la vie sociale locale, peut-être même moins importante que d'autres ; il faudra faire l'enquête. En tout cas, l'ambition de l'enquête sera d'une part :

- de situer ce risque dans le panoptique du quotidien salaisien,
- et d'autre part de montrer quelles relations se tissent (ou non) entre cette dimension là et d'autres telles que les questions d'emploi, d'environnement, de santé, de famille...

### 3.2.2 Le contenu de l'enquête

C'est donc sur cette base conceptuelle que nous sommes allés à la rencontre de nos interlocuteurs, avec sous les yeux et dans l'esprit les points suivants à aborder :

- la vie quotidienne à Salaise et dans le bassin de vie, l'activité professionnelle (parcours géographique, social et professionnel de l'enquêté),
- la connaissance de la commune de Salaise (dans sa partie industrielle mais pas uniquement, historique, patrimoniale aussi) : une histoire du territoire salaisien,
- les réseaux de relations sociales,
- les dossiers considérés comme « préoccupants » sur la commune (risques et autres),
- le rapport aux risques (industriel et naturel) et aux institutions en charge de leur gestion et leur évolution dans le temps,
- l'implication citoyenne actuelle ou passée dans des instances communales ou associatives,
- un avis sur la création et la participation éventuelle à une instance participative sur les risques.

Entretiens et questionnaires<sup>7</sup>, outils du diagnostic, sont tous deux construits sur ce principe d'une appréhension générale de la vie à Salaise. Leur analyse fait l'objet de la troisième partie de ce cahier. Nous donnons ci-dessous les quelques éléments méthodologiques de compréhension pour leur élaboration.

## 3.3 Méthodologie de l'enquête

Nous n'aborderons ici que les aspects techniques relatifs à ces deux outils d'enquête ; le fond et leur contenu (abordés dans la section 3.2 précédente) seront détaillés dans la suite de ce cahier.

### 3.3.1 Les entretiens

Comme nous l'avons abordé précédemment (voir section 3.1), une enquête par entretiens strictement circonscrite à l'ensemble de personnes-ressources fourni par la mairie donnera au commanditaire (la commune) une image fidèle à celle qu'elle a sur ses propres pratiques, sa propre histoire et les enjeux auxquels elle est confrontée. Une manière (involontaire) de conforter ses choix, de se rassurer aussi.

Comment dès lors sortir de cet entre-soi communal, si l'on considère que notre mission est aussi de pouvoir dire (et/ou faire dire) des choses qu'ici, à la mairie, on ne saurait pas, ou auxquelles on ne s'attendait pas, voire qu'on n'apprécierait pas ? Car beaucoup de choses

<sup>7</sup>Dont les questions sont présentées dans l'annexe A.

ont déjà été dites sur et par les habitants de Salaise. Nous mettrons de côté les enquêtes et rapports réalisés sur le terrain salaisien dans le cadre de travaux de recherche dont le plus fin connaisseur est l'historien François Duchêne, déjà cité<sup>8</sup>. Mais on pense plutôt à différentes publications (de qualité) que le dynamique service de communication de la mairie a à son actif : des séries de portraits de Salaisiens, agrémentés de leurs propos sur la vie à Salaise<sup>9</sup>. Le seul inconvénient réside dans le fait qu'ils sont précisément des commandes communales. Et nous étions aussi dans le cadre d'une commande communale.

Deux manières s'offrent alors à nous pour ouvrir le regard :

- compléter, amender, adapter, voire se détacher de la liste proposée,
- sur la base de la liste initiale, travailler l'échange pour qu'il suscite chez l'interlocuteur des paroles ou réactions qui aillent au-delà du propos commun (« communautaire »), dans une perspective y compris critique de ce qu'ils sont en train de vivre ou ont vécu.

C'est finalement un mixte des deux que nous avons mis en œuvre (le « bricolage » de Lévi-Strauss) : des individus qui viennent compléter la liste initiale (soit par la technique dite de « la boule de neige<sup>10</sup> », soit par des entrées thématiques nouvelles) et des échanges longs avec les interlocuteurs sur la base d'un guide d'entretien relativement fouillé.

Ainsi, des interlocuteurs très critiques vis-à-vis de l'action municipale ont aussi été rencontrés ; ils ne faisaient pas partie de la liste initiale. Ou encore, des administrés totalement inconnus de la mairie (car nouveaux arrivants souvent) ont aussi fait partie du panel final des enquêtés. En tout, près de 25 individus. C'est auprès d'eux, échantillon diversifié, « re-bricolé », non représentatif mais témoin chacun à leur manière d'un quotidien salaisien, que nous avons pris le temps d'échanger, sur la base d'un certain nombre de thématiques, de questions contenues dans le guide d'entretien de cette partie-là de l'enquête<sup>11</sup>.

### 3.3.2 Le questionnaire

La passation des questionnaires a été double, à la fois auto-administrée<sup>12</sup> et en face-à-face. Ainsi, 385 questionnaires ont été déposés sur 11 sites différents à Salaise sur Sanne, 164 questionnaires ont été recueillis et 133 ont pu être exploités<sup>13</sup>. Puis, durant deux jours sur 4 sites différents de Salaise, une centaine d'autres questionnaires a été administrée par 4 enquêteurs. Ce double mode de passation nous a permis de toucher différents publics.

Par ailleurs, nous avons rencontré un groupe d'animateurs de la mairie pour leur expliquer le questionnaire et encourager sa passation ; par ce moyen nous avons touché différents groupes d'acteurs locaux (comme le club de couture, les Cités...). Enfin, nous avons sollicité des structures sportives comme le Club de l'entreprise, mais aussi l'école de cirque, des lieux publics comme la mairie et la médiathèque, ou encore un cabinet médical et différents lieux de restauration. Les passations en face-à-face ont eu majoritairement lieu dans les zones commerciales, à la sortie de la plateforme de Roussillon, et à la sortie des écoles primaires de Salaise.

Globalement et à l'issue de la passation, nous avons ainsi recueillis 219 questionnaires susceptibles d'être traités.

<sup>8</sup>Pour les publications de François Duchêne, voir [http://www.entpe.fr/fr/internet/contenu/departements/ville\\_environnement/laboratoire\\_rives/equipe/francois\\_duchene](http://www.entpe.fr/fr/internet/contenu/departements/ville_environnement/laboratoire_rives/equipe/francois_duchene)

<sup>9</sup>Entre autres *Vies à Vies. Quarante salaisiens s'exposent* [Janisset et Filiod 2000], ouvrage commandé par la commune, tiré à 2500 exemplaires et offert aux salaisiens pour le passage à l'An 2000, ou encore *Rencontres aux Cités. Vivre dans une cité industrielle, hier et aujourd'hui* [Contou-Carrère et al. 2011], ouvrage conjointement financé par les communes de Salaise, de Roussillon et du Conseil Général de l'Isère.

<sup>10</sup>Un premier contact (issu de la liste municipale) que nous rencontrons nous oriente vers un contact qu'il pense opportun et ainsi de suite...

<sup>11</sup>« cette partie-là de l'enquête » puisque nous verrons après qu'elle a été complétée par une approche quantitative cette fois : un questionnaire auprès d'un autre échantillon de Salaisiens.

<sup>12</sup>Les gens remplissent eux-mêmes le questionnaire (qu'ils trouvent en différents lieux de dépôts) et le remettent soit à la mairie soit dans des points de collecte dans la ville.

<sup>13</sup>Cette différence s'explique par le fait que certains questionnaires auto-administrés n'ont pu être exploités parce qu'incomplets.

L'échantillon des 219 personnes interrogées, résidant ou travaillant<sup>14</sup> à Salaise sur Sanne, se compose de :

- 54% de femmes et 46% d'hommes ;
- 32% de moins de 39 ans, 32% de 40 à 59 ans, et 26% de plus de 60 ans ;
- 59% de personnes actives et 26% de retraités ;
- 71% de personnes mariées, pacsées ou en couple ;
- 77% de personnes avec des enfants ;
- 25% de locataires et 63% de propriétaires ;
- 22% de natifs de Salaise, 38% de « natifs locaux » (nés dans les communes environnantes).

Comparé aux données INSEE (recensement de la population, 2008), l'échantillon ainsi recueilli peut être considéré comme représentatif de la population salaisienne, si l'on prend en compte les critères d'âge, de sexe et de statut d'occupation du logement. Concernant l'activité (PCS *i.e.* Professions et catégories socioprofessionnelles), la part des actifs est légèrement sur-représentée dans l'enquête.

### 3.3.3 D'autres éléments de méthode

Afin, comme précisé précédemment, d'ancrer le plus profondément possible notre diagnostic au terrain d'enquête, les éléments de méthode qui suivent, véritables outils de recherche, de natures très variées mais complémentaires, ont été utilisés.

#### Analyse documentaire

Le premier relève de la construction du savoir local : fief historique d'un grand groupe français de chimie, située au sein d'un vaste territoire caractérisé par une forte présence industrielle (la vallée du Rhône), la commune de Salaise a fait, depuis longtemps, l'objet de diverses études, ouvrages, rapports, qu'ils soient scientifiques ou issus de l'érudition locale. La médiathèque de Salaise les a, au fil des ans, précieusement récoltés ; nous nous en sommes ici largement inspirés.

#### Immersion dans le territoire

Toutefois, d'autres sources d'inspiration et d'ancrage nous ont aussi servis, qui ressortissent plus à une approche d'ordre ethnographique : cette immersion dans le territoire, de manière souvent informelle au gré des rencontres, des discussions, des repas, a constitué un matériau qui est venu ajouter du sens ou de la compréhension fine à ce qu'on a pu par ailleurs collecter.

#### Pilotage et suivi

Un tel travail, si l'on considère qu'une de ses forces démonstratives est liée à son ancrage (social et territorial), demande à être suivi, piloté, et débattu tout au long de son processus de construction. C'est la raison de l'existence, dès le départ, d'un comité de pilotage d'une petite dizaine de personnes, regroupant élus et techniciens communaux. Réunis quatre fois tout au long de l'enquête, son rôle a été non seulement de s'assurer de l'état d'avancement du travail mais surtout de pouvoir conseiller, orienter et réagir aux différents éléments présentés. Un point important dans les liens tissés avec le comité de pilotage de l'étude concerne le degré de liberté accordé à l'enquête et son déroulement. Le meilleur exemple, que nous avons déjà évoqué, est sans doute celui de la liste des personnes ressources proposée au début de l'enquête par le comité de pilotage. Ce que nous appelons « liberté » consiste à pouvoir, sur la base de cette liste, s'en écarter, la compléter, en d'autres termes, la modeler en fonction des éléments qui ressortent progressivement de l'enquête. La méthode « boule de neige » porte ici tous ses fruits en termes de méthodologie exploratoire.

<sup>14</sup>Au vu de la thématique, il nous a semblé opportun d'inclure aussi dans notre échantillon des personnes qui, ne résidant pas à Salaise, y travaillent et sont ainsi sensibilisées à la question des risques industriels ; elles ne représentent qu'une faible part de notre échantillon.

## Restitution

Enfin, cet « entre-soi méthodologique » (comité de pilotage et bureau d'étude) doit, à certaines phases du processus, être en capacité d'élargir le cercle des acteurs impliqués dans la démarche. Il s'agira là, non pas d'une méthode basée sur la co-construction (comme celle qui régit les rapports de l'entre-soi méthodologique) mais plutôt sur la transmission d'une information ouverte, publique sur l'état d'avancement de la réflexion et des éventuelles pistes de proposition qui émergent. Pour cela, le modèle (classique) de la réunion publique a été utilisé, à deux reprises au cours du processus. Restitution orale du travail, ces moments collectifs sont aussi l'occasion de transmettre les points clés de l'enquête sous forme de plaquette synthétique distribuée à tous les participants. Enfin, une restitution finale a été faite en fin de travail au conseil municipal de Salaise afin d'informer l'équipe municipale dans sa globalité de la teneur du diagnostic.

Ces outils ont été mobilisés pour structurer les deux travaux d'enquête constitutifs du diagnostic : les entretiens auprès d'acteurs locaux et, par la suite, l'enquête par questionnaires. Les entretiens menés nous ont servi à valider ou affiner les hypothèses (ou une partie des hypothèses émises). Ils nous ont aussi permis de compléter certains éléments de contexte généraux<sup>15</sup> ; le questionnaire, sur cette base-là, insistera plus particulièrement sur les conditions et possibilités de mobilisation citoyenne locale.

L'ensemble de la démarche et le calendrier sont synthétisés dans l'annexe C. Après cette grande introduction méthodologique, la partie qui suit présente les deux grandes hypothèses de travail sur lesquelles nous nous sommes appuyées pour mener à bien ce diagnostic.

---

<sup>15</sup>En abordant par exemple le vécu des acteurs locaux, à telle ou telle période de leur vie, que ce soit au niveau professionnel (l'âge d'or de l'agriculture à Salaise notamment ou encore le fonctionnement de la ville-usine salaisienne) ou sur un plan plus privé.



**Deuxième partie**

**Vivre avec le risque à Salaise... mais pas seulement**



## Préambule

“ Je ne comprends pas pourquoi vous commencez votre travail alors que l'usine n'existe presque plus... [Un retraité de la chimie locale] ”

Recueillie au détour d'une partie de pétanque, dans le boulodrome couvert du Club d'entreprise (du groupe chimique), cette remarque d'un des joueurs sollicités pour les besoins de l'enquête illustre ce qui se joue aujourd'hui à Salaise, entre sa population et l'activité industrielle, sans aucun doute, mais aussi au sein même de sa population : les générations au travail<sup>16</sup> se sont succédées, avec chacune une vision particulière de ses rapports à la plateforme. C'est bien, au travers de l'enquête, de ces générations qu'on parlera. Le champ d'observation qu'on se donne pour cela est cadré par deux axes structurants de la vie locale à Salaise :

- d'une part, qui sont les Salaisiens d'aujourd'hui et de demain ? De quoi sont-ils porteurs ?
- Quel est, d'autre part, le projet industriel dans lequel s'insèrent la commune de Salaise mais aussi le bassin de vie et d'emplois dans lequel elle est enchâssée ?

Nous sommes là au cœur de la commande ; deux grandes hypothèses se dessinent quant à la manière que peuvent avoir les habitants de Salaise de se situer vis-à-vis de la question du risque industriel sur leur commune et dans leur quotidien. L'une a donc trait à l'évolution en cours et avenir du recrutement social de la population salaisienne ; l'autre est plus directement liée à la nature, en cours de discussion, du projet industriel local. Ces deux hypothèses, qui reposent sur différents matériaux recueillis (échanges informels avec les locaux, bibliographie...) seront pour nous des guides de compréhension des entretiens menés lors de l'enquête.

<sup>16</sup>Voir sur ces questions *Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique d'un destin social territorialisé* [Fournier 2005].



## Démographie, territoire et industrie

Salaise sur Sanne connaît des évolutions démographiques récentes qui entraînent de nouveaux rapports au territoire en général et à l'activité industrielle en particulier.

### 4.1 Les chiffres

Sans entrer trop avant dans les détails statistiques de la caractérisation démographique de la commune de Salaise sur Sanne, les fiches communales de l'INSEE nous renseignent sur l'évolution du profil socio-démographique de la commune et les grandes lignes de son nouveau visage<sup>1</sup>. Si entre 1982 et 1990, le taux de croissance démographique annuel moyen était de 0,6% et de 0,4% entre 1990 et 1999, il est de 1,6% entre 1999 et 2009. En d'autres termes, Salaise voit sa population augmenter sensiblement plus rapidement ces dix dernières années que les deux décennies précédentes, pour atteindre près de 4 200 habitants en 2009. Cet afflux de population est en grande partie dû à un solde migratoire important (+1,1%) par rapport au solde naturel (+0,3%).

#### Définition

##### Quelques repères

Le **solde migratoire** est égal au nombre d'arrivées sur la commune moins le nombre de départs de la commune.

Le **solde naturel** est égal au nombre de naissances moins le nombre de décès sur la commune.

Selon la définition de l'INSEE, les **professions intermédiaires** occupent une position située entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés) : ce sont les contremaîtres. Il s'agit aussi, de manière plus figurée, des métiers de l'enseignement (instituteur), de la santé (infirmier) ou du social (assistante sociale).

L'évolution de la structure démographique en termes socioprofessionnels (entre 1999 et 2009) nous donne quelques éléments sur les profils de cette migration. Si, dans les statistiques officielles du moins, les agriculteurs (de plus de 15 ans) étaient encore une vingtaine en 1999, ils ont totalement disparu des chiffres de 2009. Comme en 1999, le groupe le plus représenté est celui des retraités (avec 26,1% de la population de plus de 15 ans en 1999 et 28,4% en 2009). Outre les agriculteurs, celui le moins représenté reste le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures avec, de manière inchangée entre 1999 et 2009, 3,5% de la population de plus de 15 ans. D'un peu plus d'ouvriers que d'employés en 1999 (respectivement 16,7% et 15,4% en 1999), on est passé à des proportions inversées en 2009 : 15,8% d'ouvriers et 16,2% d'employés ; tout cela restant dans des proportions globalement stables sur les dix dernières années.

Entre 1999 et 2009, ce sont les professions intermédiaires qui ont connu la plus forte augmentation dans la structure générale de la population (passant de 11,9% en 1999 à 14,1% en 2009). Il pourrait s'agir de la population de contremaîtres de l'industrie venue grossir les rangs des professions intermédiaires ; or, selon l'évolution des répartitions en fonction des secteurs d'activités, c'est la part du secteur « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » qui a presque doublé (de 7,2% des emplois en 1999 à 12,6% en 2009).

<sup>1</sup>Nous nous référerons, dans les lignes qui suivent, aux données INSEE et notamment « Les chiffres clefs » relatifs à la commune de Salaise, mis à jour le 28 juin 2012.

Les chiffres relatifs aux lieux de travail des actifs qui résident dans la commune viennent compléter le tableau : la part de ceux-ci qui travaillent dans la commune a très légèrement baissé entre 1999 et 2009 (de 33,6% à 32,6%). Cette part reste quoiqu'il en soit largement minoritaire par rapport aux emplois (occupés par des Salaisiens) situés hors de la commune (66,4% en 1999 et 67,4% en 2009). Parmi ceux-ci, la part de ceux qui travaillent dans un autre département de la région de résidence a sensiblement augmenté (de 21,5% en 1999 à 26,7% en 2009).

## Point clé

### Salaisien aujourd'hui

En d'autres termes, on habite à Salaise mais on travaille souvent et de plus en plus hors de Salaise (modèle d'économie résidentielle), et de plus en plus loin de Salaise.

Le pas n'est pas grand pour penser qu'une catégorie nouvelle de population est venue s'établir à Salaise au cours de ces dix ou quinze dernières années : des professions intermédiaires qui, soit ont installé leur activité sur place, soit ont gardé leur emploi (y compris loin de Salaise) mais sont venues vivre sur la commune pour des raisons liées au prix de l'immobilier<sup>2</sup>, combinées notamment aux services publics locaux que propose la commune (médiathèque, vie associative, collège, centres de vacances, centres de loisirs, crèche municipale, activités culturelles, ...) mais aussi à la proximité des grands axes de communications (A7 et RN7) et de la gare de Péage-de-Roussillon.

En 2009, seuls 40% des ménages étaient dans leur logement depuis 20 ans et plus ; et 43,1% des ménages y étaient depuis moins de 10 ans. Nous n'avons pas les chiffres permettant de savoir dans quelle proportion ces changements de logement se sont opérés au sein de la commune mais les chiffres précédents laissent penser que ces caractéristiques d'ancienneté d'emménagement viennent corroborer l'hypothèse d'arrivées nouvelles sur le territoire salaisien ces dix dernières années.

## 4.2 La première hypothèse

La première hypothèse que nous mettons en avant consiste ainsi à penser que si le modèle salaisien de la ville-usine avait pu, sur plusieurs générations, « formater » les rapports des riverains à l'usine (« à qui on doit tout », « qui fait partie de notre quotidien », ...), l'arrivée de ces populations nouvelles est aussi synonyme d'un changement dans ces rapports-là : la plateforme, y compris pour ceux des nouveaux qui viendraient y travailler, ne fait pas partie de leur histoire, de leur parcours ; les accroches personnelles, familiales, mais aussi les ressentis ou les oppositions que les Salaisiens ancrés peuvent avoir (ou avoir eu) vis-à-vis de l'outil productif « plateforme »<sup>3</sup>, sont inexistantes pour la majorité de ces nouveaux publics. L'histoire de leur rapport à la plateforme est à construire<sup>4</sup>. Ce n'est toutefois pas sans idées, orientations, inclinations, confiance ou crainte vis-à-vis du fait de venir habiter en proximité d'un site industriel à risques qu'ils s'installent à Salaise.

Avant les questions de risques, ce sont donc les préoccupations liées aux pollutions (air, eau, sols) et à la santé<sup>5</sup> que vont plutôt porter ces nouvelles catégories.

Cependant, pour l'heure, ces sensibilités n'ont pas trouvé de porte-parole<sup>6</sup> au sein de ces nouveaux arrivants : aucune nouvelle association ne s'est constituée sur le sujet. L'implication dans la vie locale ne semble pas encore, pour eux, à l'ordre du jour. D'ailleurs à Salaise, très peu d'associations locales traitent de ces sujets : on compte globalement deux associations de protection de l'environnement et du cadre de vie et une association centrée sur les questions

<sup>2</sup>En ce qui concerne les actifs qui résident à Salaise mais qui travaillent dans un autre département de la région de résidence, on peut avancer l'hypothèse que la région lyonnaise, au vu de l'évolution des prix de l'immobilier mais du dynamisme de son bassin d'emplois, fournit une bonne part de ces emplois occupés par les salaisiens ici concernés. En d'autres termes, les navettes domicile-travail avec la région lyonnaise connaissent là une augmentation de leur intensité.

<sup>3</sup>On parle d'outil productif mais on pourrait, aux dires des acteurs rencontrés, parler aussi d'outil d'ascension sociale, de sociabilité communale, d'activités sportives et récréatives... La plateforme incarne tout cela à la fois.

<sup>4</sup>On peut même aller jusqu'à dire que c'est plus généralement l'histoire de leurs rapports au territoire communal qui est aussi à construire : lieux fréquentés, manière de vivre la ville... Sur ce point, l'enquête par questionnaires (cf. chapitre 8) nous donnera quelques éléments de réponse.

<sup>5</sup>Aujourd'hui appelée « santé environnementale ».

<sup>6</sup>Au sens de porter une parole dans l'espace public local.

de santé environnementale (en lien avec le dossier de l'amiante notamment). Toutes trois n'ont que peu de liens avec l'équipe municipale.

Pour pousser plus loin les conséquences de notre hypothèse, on peut penser que la situation actuelle constitue une configuration locale « en attente », en termes de politique locale ; dit autrement, on a affaire à Salaise à la cohabitation passive entre plusieurs groupes sociaux qui ont chacun des rapports différenciés à la question des risques industriels, de l'environnement et de la santé. Pour l'heure, le groupe historique majoritaire parvient encore à « imposer », de par la profondeur de son ancrage au territoire, une manière de voir les liens et la place de l'activité industrielle dans le quotidien communal : elle donne en effet à voir, en apparence, une intégration totale de l'une dans l'autre, une consubstantialité des enjeux, des acteurs et des ouvertures d'avenir. « En apparence » puisque nous verrons que certaines fissures commencent à apparaître dans ce qui pouvait être considéré jusqu'alors comme une survivance forte du modèle historique de la ville-usine. Tout se passe comme si, face à ce groupe historique<sup>7</sup>, un creuset local nouveau était en gestation, sans encore aucune visibilité, qui pourrait à terme constituer un contrepoids (associatif d'abord, politique ensuite ?) au modèle salaisien dominant. Quoiqu'il en soit et pour l'heure, l'horizon politique de l'avènement d'une opposition locale ne semble pas encore s'ouvrir.

---

<sup>7</sup>Les équipes municipales salaisiennes n'ont en effet pas connu d'opposition politique depuis plus d'un demi-siècle.



## Impact des choix économiques sur les risques industriels et au-delà...

La deuxième hypothèse sur laquelle nous avons travaillé concerne le domaine relatif aux choix de développement économique pour l'avenir et les incidences que ces derniers pourraient avoir, à la fois sur les questions de risques industriels et sur celles de la dynamique des territoires en termes d'emplois, de stratégie de coopérations intercommunales.

Deux éléments structurants sont à considérer dès lors qu'on s'intéresse à cette dimension programmatique du dynamisme économique local :

- le premier concerne l'échelle d'appréhension de ces questions (communale, intercommunale voire régionale ?);
- le second, en lien, a trait aux modes de justification des choix économiques qui pourront être faits<sup>1</sup> pour ces territoires.

En toile de fond, la question centrale se pose de savoir in fine quelle est la place d'une « certaine industrie chimique<sup>2</sup> » non seulement dans nos économies actuelles et futures, mais aussi et surtout sur nos territoires.

### 5.1 Le développement économique à l'échelle régionale

Avant d'aborder ce sujet, la question des échelles de pertinence dans les choix de développement économique mérite une attention particulière. Si la mission confiée par la commune de Salaise au groupement Icsi/CESSA n'a concerné que le strict périmètre communal, les enjeux en cours sur ces territoires s'appréhendent à l'échelle régionale, notamment dans les dynamiques complémentaires portées par les différentes structures de coopérations intercommunales. Pour le secteur qui nous concerne, la problématique économique s'insère d'abord dans un périmètre particulier qu'incarne la CCPR (Communauté de communes du Pays Roussillonnais) : 22 communes y sont regroupées, soit près de 50 000 habitants. Entre autres missions, la CCPR pilotait, jusqu'en 2009, une des trois zones économiques d'intérêt communautaires<sup>3</sup> qu'est la ZIP (Zone industrialo-portuaire) de Salaise-Sablons, au bord du Rhône. L'exemple de la ZIP nous semble révélateur d'un certain nombre d'enjeux caractéristiques du territoire roussillonnais et illustre parfaitement la question des choix économiques d'avenir et de leurs conséquences. C'est un des projets phares de la CCPR, à tel point qu'en 2009, un syndicat mixte ad hoc a été créé pour en assurer l'aménagement, la gestion et le développement.

<sup>1</sup>Dont certains, nous le verrons, sont déjà faits.

<sup>2</sup>Nous pensons ici plus particulièrement à la chimie « grands procédés » versus la chimie fine (ou dite « de spécialité ») laquelle implique des procès différents (tonnages plus faibles, haute valeur ajoutée du produit fini) sans toutefois être exempte de risques pour ses salariés et pour l'environnement.

<sup>3</sup>Les deux autres sont la zone commerciale « Plein Sud » à Salaise (aujourd'hui appelée « Green 7 ») et la zone d'activités Rhône-Varèze à St-Maurice-l'Exil.

Quel est le projet ? Sur plus de 300 hectares, cette ZIP accueillera à terme des entreprises qui devront répondre à deux grands axes d'un cahier des charges spécifique :

- l'engagement dans l'intermodalité (fluvial, route et rail)
- et l'orientation vers la recherche/développement notamment dans les domaines de « l'écologie industrielle et la chimie verte ».

Aujourd'hui, sur ces 300 hectares, 70 sont occupés majoritairement par le port lequel est géré par la chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère. Une quinzaine d'entreprises (soit environ 900 emplois) est actuellement présente sur le périmètre de la ZIP. À terme, plus de 2 000 emplois (directs et indirects) sont attendus. Sans avoir encore d'idées très précises sur ce que peuvent signifier « écologie industrielle et chimie verte », les porteurs du projet souhaitent toutefois opérer un virage, voire une rupture avec l'ordre économique qui avait prévalu jusqu'alors : c'est d'une autre chimie qu'on parle là, ou du moins de « l'image » d'une autre chimie, avec le risque de reléguer au passé la plateforme et ses acteurs historiques.

## Définition

### Écologie industrielle

Très généralement, l'écologie industrielle désigne les pratiques industrielles soucieuses des notions de recyclage, d'économie d'énergie, de mutualisation de certains services... On peut considérer que c'est la déclinaison au niveau industriel du concept de développement durable. En France, et c'est le modèle visé par la ZIP de Salaise, c'est au début des années 2000 dans la zone industrielle de Grande-Synthe près de Dunkerque que s'est mise en place la première expérience d'écologie industrielle.

Outre l'emploi, la question environnementale, on le voit, est sous-jacente au moins dans les discours relatifs aux projets de la ZIP. Il est vrai que son périmètre jouxte un certain nombre de zones naturelles sensibles (la réserve naturelle de l'île de la Platière, les berges du Rhône, le corridor biologique de la Sanne...) et que certaines associations locales environnementalistes ont été conviées à la table des discussions au moment de la définition du projet. Mais il s'agit encore pour l'heure d'orientations voulues. Le fait que la ZIP ait été retenue fin 2011 par la Région Rhône-Alpes comme un de ses sept grands projets Rhône-Alpes (GPRA) laisse penser que le projet a plus de chances d'aboutir<sup>4</sup>.

On le voit, parti du simple périmètre communal, le propos sur l'économie locale prend vite une dimension régionale. Mais alors, comment s'insère-t-il plus précisément dans le contexte salaisien ? Qu'en est-il de la thématique des risques industriels ? S'agit-il d'une nouvelle ère économique qui s'ouvre-là ou la mise en œuvre de complémentarités avec d'autres manières de faire qu'incarnerait la plateforme ? Que penser de la rhétorique environnementale mise en avant dans les nouveaux projets ?

## 5.2 Le schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Pour apporter des éléments de réponse, une autre échelle de coopération entre en ligne de compte : le SCOT des rives du Rhône (soit 79 communes, 5 structures intercommunales dont la CCPR, regroupant 160 000 habitants). Nous n'entrerons pas dans le détail des enjeux et des projets du SCOT mais nous arrêterons sur deux de ces dimensions :

- la première concerne le risque de résidentialisation de certaines de ses zones, notamment au Sud (dont la CCPR) ;
- la seconde a trait aux incertitudes auxquelles le SCOT a à faire face, notamment en matière de développement industriel.

Ces deux enjeux sont intimement liés, interrogeant au passage la logique mise en avant dans le GPRA. Car le dynamisme du Grand Lyon ne risque-t-il pas en effet de reléguer au rang de banlieue dortoir ces territoires voisins dont le SCOT des Rives du Rhône fait partie ? De plus, si les élus locaux du SCOT se mobilisent, c'est bien pour tenter d'éviter que leurs territoires ne deviennent le réceptacle des activités et industries dont le Grand Lyon ne veut plus.

<sup>4</sup>Les GPRA sont, pour la Région Rhône-Alpes, des projets dits d'excellence, à la fois en matière économique, sociale et environnementale. Ils donnent lieu à des financements complémentaires de la part de la Région. À titre d'exemple, la grotte Chauvet en Ardèche est un GPRA.

Dans un document rédigé par le conseil local de développement Rhône Pluriel (CLD), datant de 2010, on peut lire que le SCOT est en effet confronté à de nombreuses incertitudes

“ *liées aux projets d'infrastructure et à leurs impacts sur le territoire (Contournement ouest lyonnais -COL- et Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise -CFAL-), au devenir de la chimie et des grands pôles industriels, aux évolutions réglementaires quant à l'évaluation des risques technologiques, à l'impact des grands projets de développement économique sur l'organisation future du territoire, à l'influence du développement de l'agglomération lyonnaise* [CLD 2010, p. 6]. ”

Pour résumer, l'équation pour le SCOT serait la suivante : comment attirer à soi des activités qui ne soient pas celles rejetées par le Grand Lyon (en d'autres termes, ni polluantes ni dangereuses), et qui permettraient d'éviter le risque de développement d'une économie majoritairement résidentielle ? Car le risque existe : les prévisions démographiques du SCOT sont, pour les années à venir, une croissance démographique de 1% par an ; les communes envisagées pour accueillir cet afflux de population sont celles du sud du SCOT dont Chanas, Salaise, Sablons, Péage et Roussillon.

Dans ce contexte, un GPRA centré notamment sur une nouvelle image de la chimie pourrait constituer une amorce de réponse à ces inquiétudes. Car c'est bien autour de cette rhétorique environnementaliste que le GPRA a bâti sa légitimité. On pouvait lire, dans le numéro du 13 décembre 2012 du quotidien *La tribune de Vienne*, suite à la visite du préfet et du président du conseil général de l'Isère à une des entreprises présentes sur la ZIP :

“ *Et si la délégation départementale a choisi de visiter l'entreprise T, c'est parce qu'elle reste une vitrine de ce que l'industrie chimique peut représenter aujourd'hui. Une chimie écologique* [*La tribune de Vienne*, 13 déc. 2012]. ”

« Chimie écologique » d'un côté, « Green 7 » de l'autre : les mots et les discours seraient-ils en train de se rôder pour préparer le virage industriel ? Il ne pourra pas s'agir d'un virage à 180 degrés, au moins pour une raison liée à la spécificité même de ce type de plateforme dite multipartenaire. En effet, peu de sites en France concentrent à la fois différentes activités industrielles à risque et un opérateur commun qui prend en charge les questions de logistique, de mutualisation des inputs et aussi de risques technologiques. En 2010, B.Hannart a consacré sa thèse professionnelle à ce sujet : elle porte sur trois sites multipartenaires en France que sont Dunkerque, Fos-Martigues et Salaise-Péage-de-Roussillon [Hannart 2010]. Ce qui ressort, entre autres, de ce travail concerne la spécificité de ces sites dans leur « situation de rente historiquement construite » qui les rend aujourd'hui incontournables dans la réflexion sur l'accueil de nouvelles activités à risques. Incontournables d'abord parce qu'ils incarnent ce qu'on pourrait appeler des territoires dédiés (qui concentrent infrastructures et savoir-faire), ensuite parce que ces sites sont les précurseurs de l'écologie industrielle en France, *i.e.* des moyens ont été mis en place depuis longtemps dans le but d'une mutualisation des charges et des risques.

À Salaise, l'opérateur s'appelle Osiris et a la forme d'un GIE. Il a été créé en 1999. Présenté ainsi, le GPRA de la ZIP apparaît comme moins innovant, mais bien plutôt dans une continuité de ce que les acteurs industriels locaux de la plateforme ont pu faire depuis quelques années maintenant en matière d'écologie industrielle. On parle ici de « continuité » ; la MIPRA<sup>5</sup>, dans un de ses rapports sur le GPRA emploie le terme de complémentarité [MIPRA 2011]. En effet, suite à une enquête faite auprès des entreprises actuellement installées sur la ZIP quant à leur besoins, les thèmes suivants sont ressortis : il n'y a qu'un seul médecin du travail, pas de crèche, pas de restaurant collectif, pas de salle de cinéma ni de salle de sport. Comme le souligne la MIPRA dans son rapport,

“ *pour répondre à ces attentes, le GIE Osiris propose que certains services mutualisés soient offerts aux entreprises de la ZIP (vapeur, station de traitement d'effluents, centre de formation, laboratoire d'analyses, etc.). De la même manière, le GIE Osiris possède un restaurant collectif qui pourrait, dans le cadre d'une convention, être ouvert aux entreprises de la ZIP le désirant* [MIPRA 2011, p.25]. ”

<sup>5</sup>La mission ingénierie et prospective de Rhône-Alpes.

### 5.3 La seconde hypothèse

On pourrait finalement résumer la situation à la confrontation de deux alternatives aux rapports différenciés non seulement à l'industrie, mais aussi à la question des risques.

La première, qui semble politiquement l'emporter, est basée sur un projet industriel (GPRA ZIP) qui souhaite tirer parti de la « culture industrielle locale » accumulée sur la plateforme depuis plus d'un siècle. La question des risques liés à ces activités n'y est que peu présente (dans les esprits et dans les discours de publicisation), pour deux raisons :

- la nature des activités est assimilée à une « nouvelle époque », de nouvelles manières de faire de la chimie (« écologique »), des unités de fabrication plus petites pour des produits à forte valeur ajoutée ;
- l'autre raison est liée au fait que, dans la continuité de la plateforme, la présence du risque dans les discours et dans les représentations des acteurs locaux en charge du projet ne constitue pas un facteur central pour la réussite du projet<sup>6</sup>. Il est partie intégrante des activités et du quotidien salaisien mais, comme ce qui a prévalu pendant longtemps en matière de risque sur la plateforme, cette dimension est peu présente dans les discours ; c'est l'emploi qui prime, et cela depuis plusieurs générations.

La primauté (historique) du projet industriel dans la vie de la cité est, dans cette première alternative, largement réaffirmée.

La deuxième alternative, qui s'inscrit en opposition relativement radicale avec la première, considère qu'à Salaise, l'acteur industriel au sens large ne doit plus avoir le poids stratégique dont il a toujours bénéficié, et qu'un rééquilibrage, notamment au profit des élus locaux (incarnation du pouvoir communal), est nécessaire. Cette voie est portée au sein même de l'équipe municipale, de la part d'élus locaux ou de techniciens dont les liens à la plateforme sont faibles, voire inexistantes. Si dans la première alternative le GPRA se veut en continuité avec la plateforme, dans la seconde alternative, le GPRA, la plateforme et les acteurs industriels qui les composent sont dans des liens de négociation/opposition avec une partie de l'équipe municipale. Quelques exemples récents de « victoires » de la commune sur l'industrie font dire à certains que « *c'est un virage énorme pour les élus : ce n'est plus la primauté de la chimie* ». On pense notamment aux négociations entre la commune et une entreprise de gaz industriels qui projette la création d'une aire de stockage de gaz rares et spéciaux, installation susceptible d'être classée Seveso seuil haut ; le permis est refusé par la commune<sup>7</sup>, « malgré le chantage à l'emploi de l'industriel »... Doit-on voir là les premiers signes d'un rééquilibrage entre l'Usine et la Cité ?

<sup>6</sup>Les risques industriels issus de la ZIP sont en fait très peu abordés. Par contre le syndicat de la ZIP a dû se saisir de cette question au vu de l'impact du PPRT sur son territoire (transit de matières dangereuses limité voire interdit, zone inconstructible ou sous conditions très contraignantes...).

<sup>7</sup>L'aire de stockage pouvant potentiellement nuire au projet de ZIP et notamment à la réouverture de la gare SNCF aux voyageurs, toujours dans le cadre du projet de ZIP.

**Troisième partie**

**Histoire d'une (al)chimie salaisienne**



## Préambule : en allant sur le terrain

C'est fort des deux hypothèses présentées dans la partie II que le travail d'enquête débute. C'est ce que nous livrons maintenant dans cette troisième partie : le diagnostic à proprement parler. Il prendra la forme d'abord dans un premier chapitre d'une série de portraits à base de verbatim, rencontres faites au gré de notre présence locale. Le verbatim, matériau brut, a pour but de donner à voir, d'une part, quelques types d'acteurs (figures potentiellement constitutives d'idéaux-types<sup>8</sup>) auxquels nous avons eu affaire, et d'autre part, d'entrer plus avant dans le concret de ce qui constitue le quotidien pratiqué, parlé ou rêvé de ces Salaisiens.

Dans le deuxième chapitre, l'approche diffère. C'est sur la base de données de différentes natures que nous proposons une synthèse analytique : il s'agit à la fois des entretiens menés (et leur retranscription) et de données de cadrage (de contexte et d'enjeux) qu'elles soient d'ordre statistique ou non. Cette première analyse consiste à structurer certaines pistes de réflexion et d'interprétation sur la question de savoir « comment vit-on avec le risque à Salaise ? ». L'analyse repose donc, nous le verrons, sur les deux grandes hypothèses de départ relatives,

- l'une, aux évolutions socio-démographiques de la commune et à leur impact en termes de rapports sociaux aux risques ;
- l'autre, plus généralement, aux conséquences potentielles induites par les choix d'avenir en matière de développement économique, non seulement de la commune de Salaise, mais plus loin, du bassin économique dans lequel elle est insérée.

À l'issue de l'analyse, de nouvelles hypothèses de compréhension, plus précises, seront émises. Ces nouvelles hypothèses seront testées dans la deuxième phase du protocole d'enquête : le questionnaire dont l'analyse est livrée dans le dernier chapitre de cette troisième partie.

---

<sup>8</sup>L'idéal-type est une construction d'une catégorie d'acteurs sociaux dont les traits et caractéristiques sont volontairement accentués (ou apurés) pour permettre de mieux classer, situer, comparer les profils « réels » des acteurs sociaux rencontrés au cours de l'enquête.



## Au-delà des portraits

Les rencontres que nous avons faites ont ainsi donné lieu, dans ce diagnostic, à une série de portraits dont nous donnons ci-dessous quelques éléments, comme les fragments du puzzle d'un Salaise au quotidien.

Nous ne citerons personne de ceux que nous avons rencontrés. C'est une première différence avec les travaux en forme de série de portraits qui, par définition, mettent précisément l'acteur en avant. Un des ressorts du portrait (photographique et textuel) est de faire entrer le lecteur « dans la peau de l'enquêté », ou du moins dans le monde de celui-ci<sup>1</sup>.

Nous ne livrerons ici, anonymement, que des aperçus choisis, verbatim issus de nos échanges avec certains de nos interlocuteurs : ils donnent un ton, une ambiance, rien de complet ni de très parlant<sup>2</sup>, en soi. Ils viennent donner corps au matériau recueilli au cours de l'enquête, donner accès au lecteur à une partie de la « cuisine d'après ». Celle-ci (voir plus loin chapitre 7) sera en effet de les mettre en regard, les ordonner, les analyser, et les compléter. C'est la seconde différence avec les recueils de portraits. À la manière d'idéaux-types en construction, voici certaines des « figures » que nous avons rencontrées lors de notre enquête.

### 6.1 Une nouvelle génération aux commandes

Cet entretien a été réalisé au sein même du site industriel. Nous avons été reçus par un salarié, jeune, avec une solide formation universitaire. Bien que cadre dans une usine « polluante et à risques », ses propos sont révélateurs d'une génération nouvelle qui accède aux responsabilités : une forte sensibilité aux questions environnementales et de santé publique dans le travail qui vient rencontrer, dans la sphère civile, une implication personnelle dans des réseaux d'intérêts ou de protection environnementale (AMAP<sup>3</sup>, association de protection de la nature, ...), y compris dans une attention particulière accordée au cadre de vie. L'idée sous-jacente que l'usine est un élément à part entière de la Cité est très présente, renforçant par-là la nécessité d'une ouverture citoyenne aux débats sur les risques, mais pas seulement.

“ La plateforme est là depuis le début siècle, elle fait partie des meubles, à l'époque, « il fallait que ça fume ! » (...) la plateforme est transparente à cause de son ancrage historique, on ne la voit plus. (...) ”

“ On a assez peu de contacts avec les riverains, bien que le site soit ouvert toute l'année, aussi pendant la journée porte ouverte organisée par la CCI Isère mais souvent ce sont des gens pas du coin qui viennent. (...) Au début, on avait un projet ouverture du site aux familles mais il y a eu un refus des pères de famille (« je ne veux pas montrer l'endroit où je travaille », « c'est dévalorisant »...). Aujourd'hui, ça a changé, c'est eux-mêmes qui présentent leur outil de travail. (...) ”

“ Si la mairie met en place un dispositif d'ouverture, on est intéressé bien sûr. (...) ”

<sup>1</sup>La vogue du portrait correspond à une certaine rhétorique de la proximité, déclinée de multiples manières, y compris parmi les principes qui régissent la participation citoyenne.

<sup>2</sup>La question de la représentativité, à ce stade, est immanquablement abordée. Sans la contourner, notre posture d'enquête est d'opérer, pour cette immersion dans le territoire et ses acteurs, ce qu'on pourrait appeler un « coup de sonde » qui aura pour but de mieux cibler ce qu'une deuxième partie d'enquête (quantitative) permettra d'affiner.

<sup>3</sup>Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

- “ Le projet de la mairie (instance d’information/concertation sur les risques, ndlr) intégrera-t-il la formation aux citoyens ? Pour beaucoup, le monde industriel est flou, alors que plein de choses avancent et les gens ne le savent pas. Ce serait bien que les riverains posent les vraies questions. Globalement, les réactions citoyennes sont très nimbystes<sup>4</sup>. À la dernière réunion publique sur le PLU, les questions des riverains étaient « Et dans ma rue ? ». Le global n’intéresse personne. Les questions de santé touchent, elles, directement à la famille donc sont plus porteuses. ”
- “ Sur les questions environnementales, les seules réunions publiques qui sont organisées le sont par les associations. La municipalité est très impliquée sur les questions relatives aux risques, moins sur l’environnement. Quand un élu de Salaise m’a demandé pourquoi je déménageais, j’ai répondu : « La taxe professionnelle a permis de faire des investissements intéressants pour les riverains mais très peu pour la qualité de vie. Les espaces publics sont très peu végétalisés, la réflexion sur l’urbanisme n’existe pas ... » (...) La zone commerciale et Green Center implantés là où ils sont, c’est une hérésie, on refait les mêmes erreurs. On travaille bien, je ne dis pas ça mais ça me semblerait logique qu’on isole les activités industrielles des activités de la cité. (...) ”
- “ On ne peut pas s’arrêter dans ses rapports avec un industriel à « vous êtes conformes, c’est bon », il faut aller plus loin. ”

## 6.2 Un témoin du passé

C’est à la mairie de Salaise que nous avons rencontré cet ancien salarié du groupe chimique, militant CGT aussi. Il y entre à 18 ans comme électricien. Ses parents sont passés par les cantonnements avant d’être logés aux Cités, quartier dans lequel lui vit encore aujourd’hui. L’usine lui a tout donné, vie et travail se confondaient alors facilement. La confiance, en matière de sûreté des installations et de sécurité des travailleurs, était totale : la production passait avant tout, quoiqu’il en soit. Avec le recul du temps, cette confiance-là s’est effritée, le regard a changé. Avec l’usine, la ville a changé aussi, les réseaux de sociabilité se distendent. Les nouveaux venus achètent aux Cités mais ne travaillent plus forcément à l’usine.

- “ L’usine a changé toute la ville : (...) ici, avant, il n’y avait que quelques cultivateurs. Entre Roussillon et Salaise, il n’y avait rien. Les premières cités ouvrières datent de 1929. Ils voulaient avoir leur personnel, services de car, des gens venaient de 25 km, de St Vallier, d’Annonay, certains venaient en train. C’est eux qui ont construit tout Roussillon et les industriels le savaient sûrement mieux que nous que c’était dangereux : ils ont quand même continué à agrandir (...) ”
- “ Il n’y a pas de hiérarchie entre les cantonnements et les Cités. Les cantonnements étaient réservés aux non français ; dès qu’on était naturalisé, on passait aux Cités. ”
- “ Je connais toute l’usine : les dangers ?... On n’y fait pas attention, parce qu’on a vécu avec, mes parents et grands-parents aussi. C’est un quotidien, marqué aussi, c’est vrai, par l’histoire de Seveso, ce qui nous a fait plus prendre conscience du danger de l’usine. L’action syndicale était tournée vers l’attention au risque : on demandait plus de formation dans certains ateliers pour protéger les gens. C’est vrai aussi que certains ouvriers ne faisaient parfois pas attention (au port du casque par exemple). La direction a fait pression sur les salariés pour mettre des masques... J’ai travaillé en chaufferie, il y avait du charbon et de l’amiante. Au début, on n’avait rien : on a commencé à avoir casques et lunettes tard. J’ai eu pas mal de copains qui ont eu des gros problèmes d’amiante, qui sont décédés d’ailleurs. On travaillait comme des Gaulois. La sécurité s’est mise en place, mais c’est long. Et puis, dans les situations d’urgence, on y va et on oublie de prendre le casque parce qu’il y a urgence. Il fallait parfois faire les manip’ à la main parce que l’ordinateur ne marchait plus. Mais on n’est jamais resté 8 h avec le casque sur la tête, c’est pas possible. ”

<sup>4</sup>Adjectif provenant de l’acronyme NIMBY (Not in my backyard, en anglais), qui littéralement signifie : pas dans mon arrière-cour.

- “ Avant, dans les Cités, il y avait une ambiance familiale, de solidarité, les gens étaient près les uns des autres (...) se rendaient des services. La deuxième génération aujourd'hui, c'est fini, il n'y a plus de contacts, c'est pas du chacun pour soi, je ne veux pas employer ce terme, mais un peu quand même. On est bien moins « communauté ». Les anciens se retrouvent encore, mais ceux qui sont venus s'implanter dans les Cités n'ont plus le même contact (...) Aujourd'hui, les logements des Cités se vendent très bien; c'est relativement recherché, c'est pas exorbitant mais c'est l'emplacement qui fait : le lycée, la gare de Péage-de-Roussillon, la clinique qui vient sur Salaise, tout un cercle de services qui fait que les gens viennent et quand ils trouvent une cité de libre, ils achètent, malgré la présence du risque. (...) ”
- “ Peut-être aussi que la génération qui vient sera plus sensible parce qu'elle n'aura pas connu l'usine chimique et son évolution. Et puis ils sont peut-être un peu plus écolo que nous. Moi, j'ai élevé mes enfants avec l'usine, ça m'a permis de leur donner une situation. Ils sont partis de la région. Faut pas cracher dans la soupe. ”
- “ À partir de 1969, le groupe a vendu les Cités, s'est désengagé de tout son patrimoine : maisons en ville, appartements. Pour quelle raison ? Est-ce par rapport à Seveso pour se désengager de toute responsabilité ? Maintenant, je me pose plus de questions qu'avant. Quand on travaille, on vit avec, c'est le quotidien. (...) On a découvert l'amiante à travers les camarades de travail qui ont eu des problèmes : c'est vrai qu'alors, on voit l'usine sous un autre aspect. ”
- “ Au début on nous dit X kilomètres de danger et après on tolère des ERP<sup>5</sup>, Carrefour, le stade de rugby; à un moment donné on ne pouvait plus jouer au rugby, la piscine de l'entreprise, elle devait fermer. Maintenant, on s'aperçoit que ça tourne, et pourquoi, je ne sais pas. Qu'on nous dise une fois pour toute. ”

### 6.3 Une salaisienne d'adoption : un autre regard sur la ville et l'usine

L'entretien se déroule au domicile de cette Salaisienne qui s'est installée il y a 10 ans. Proche de la population par l'intermédiaire de son activité et son implication associative, elle accède à une vision « interne » de la société locale, tout en gardant la distance que lui permet son statut « d'étrangère ». La prégnance de l'action municipale (« qui fait parfois qu'on se laisse un peu porter »), la fierté « d'être d'ici » ainsi que de la présence historique de la plateforme, les visions divergentes au sein des habitants de la commune constituent ce qui pourrait bien caractériser une partie du visage de Salaise et des Salaisiens d'aujourd'hui. L'accent est mis sur certains ressorts de la difficile mobilisation citoyenne locale, sur la question des risques, mais pas seulement.

- “ Les gens ont besoin de parler, ils n'ont plus de lieux de communication, ils se rencontrent dans ce lieu où la couture n'est qu'un prétexte. On coud ou on fait ce qu'on veut. Certaines amènent des gâteaux. Cette semaine, par exemple, l'une d'entre elles, normalement très dynamique, venait d'apprendre que son mari a un cancer : donc elle n'a pas cousu mais était là uniquement pour entendre parler d'autre chose. Ce matin, une est venue parce qu'elle est en chimio, elle voulait se changer les idées. C'est très social. ”
- “ Ils sont très chauvins aussi. Pour la plateforme par exemple, ils disent « OK, on la partage avec Roussillon mais pourquoi on fait partie de la communauté de communes de St-Maurice-l'Exil ? ». Déjà, le Péage, c'est plus leur commune. Il y a un fort lien avec la plateforme : les gens parlent de leurs souvenirs, dans les Cités, avec l'usine comme patriarce, c'est très communiste tout ça, et avec un état d'esprit très particulier; les gens racontent la vie du village, l'évolution de la plateforme. ”
- “ La question de la présence de la plateforme et du risque industriel est un sujet récurrent parce que c'est flou. (...) Il y a des bruits, quand ils lâchent les vapeurs par exemple, ça fait beaucoup de bruit : là, on sent les gens habitués et les nouveaux. Les anciens leur disent « c'est pas grave » mais à la fois, s'inquiètent aussi parfois : « la nuit, il y a des fumées de telle couleur, on ne sait pas bien ce qui se fait... » ”

<sup>5</sup>ERP : Établissement recevant du public (de type « grande surface »).

“ La population pense qu'elle est tributaire de la plateforme, qu'elle la subit et c'est comme ça : il y a un sentiment fort de résignation. Ceux qui défendent la plateforme disent qu'elle les a fait vivre, même si certains sont morts : « si on a une si bonne retraite, c'est parce qu'il y a la plateforme ». Ça reste le cœur de vie du coin, et tout le monde sait que c'est pas sain mais on sait pas comment faire. Je pense que plus qu'une culture du risque, les Salaisiens ont intégré une résignation du risque. (...) Le Club d'entreprise (du groupe chimique), c'est l'autre référence : quand on a des enfants, on vous dit « tu vas le mettre au Club ? ». Et quand on dit non parce qu'il ne veut pas faire de sport ou autre, ça choque. ”

“ Je ne comprends pas parce que le bénévolat fait partie de ma vie mais ici, les gens se font porter par la mairie. Les parents sont très peu mobilisés, se sentent peu concernés, je sais pas les autres communes, mais ici, la commune a mis un accent fort sur l'aide à la scolarité laïque et ça depuis très longtemps. Les gens se sont laissés porter par ça et attendent tout. C'est un gros problème ; du coup, ils ne s'investissent pas du tout. ”

## 6.4 Une famille nombreuse, nouvellement arrivée

Venue du centre de la France, cette jeune famille nombreuse nous reçoit dans le pavillon nouvellement acquis, sur les hauteurs de Salaise. Les préoccupations sont d'abord celles liées à l'installation de tous. Les premières impressions s'expriment difficilement.

“ On est arrivé il y a un an, on était dans le Loiret. Je travaille à la centrale à St-Maurice et ma femme sur la plateforme. On a acheté ici à Salaise parce qu'avec les trois enfants, il y a beaucoup de services et on est surtout près des écoles. ”

“ On connaît encore peu de gens ici, on a passé tout notre temps à faire des travaux dans la maison. Les enfants sont au Club d'entreprise (du groupe chimique). On n'a pas le temps de fréquenter les autres activités proposées par la commune. (...) On est encore peu inséré dans les réseaux locaux. Pour l'instant, la vie communale ici pour nous, c'est la mairie, la poste, la garderie, le coiffeur et la zone commerciale (...). Le quartier des Cités est vraiment triste. Ce qu'on fréquente le plus, c'est le Prieuré et le bourg, même s'il manque des petits commerces. ”

“ Les usines, ça nous effraie pas. De toute façon, la pollution part avec les vents du sud ou du nord. C'est vrai que nos professions font qu'on y pense au risque mais on est habitué. (...) On est quand même surpris qu'il n'y ait pas plus de ceinture de sécurité entre la ville et l'usine... ”

## 6.5 Face aux conséquences : la retraite et l'amiante

Après la vie professionnelle, c'est le temps de la retraite : période de recentrage sur la famille, passe-temps et activités diverses, engagement associatif, mais parfois aussi survenue de la maladie. C'est précisément dans le combat contre celle-ci qu'a décidé de s'engager ce militant salaisien, ancien salarié (et syndiqué) de la plateforme, acteur d'une lutte qui a vu tomber en 10 ans plus d'une centaine « d'anciens ». Son nom : l'amiante et la reconnaissance de ses effets sur les salariés comme maladie professionnelle. Nous sommes reçus au local de l'association.

“ On sait qu'il y a des risques. Le phosgène<sup>6</sup> est là depuis longtemps par exemple. Mais on a cette culture du risque, on fait en sorte de vivre avec, le mieux possible (...) Et puis, on n'est pas fou, on n'y va pas uniquement pour gagner de l'argent (...) ”

<sup>6</sup>Le phosgène est un gaz incolore dangereux pour les voies respiratoires. Présent dans l'industrie chimique pour la fabrication de polymères (plastiques), de détergents ou de pesticides, mais aussi dans l'industrie pharmaceutique, il a d'abord été un des gaz de combat utilisés pendant la première guerre mondiale (ndlr). Si le phosgène a été utilisé sur la plateforme de Roussillon à l'atelier d'oxadiazon (herbicide déserbant spécialisé pour la culture en rizière), dans la phase de phosgénation, cette phase de fabrication n'est désormais plus effectuée à Roussillon. En effet, le phosgène était fourni par une société qui se trouvait sur le site AZF à Toulouse et la catastrophe de septembre 2001 a entraîné la destruction de sa production. C'est pourquoi la phase de phosgénation est maintenant effectuée à Pont de Claix dans l'atelier TDI -toluène diisocyanate- (note de la mairie).

- “ L'amiante est partout dans l'usine : on chauffe beaucoup de produits dans des tuyaux, il y a des joints calorifuges, les vestiaires sont chauffés à la vapeur d'eau (...) L'amiante, c'est la première catastrophe industrielle d'importance : les gouvernements savaient, les experts, la sécurité sociale, tout le monde savait. Mais il y a eu des lobbys très forts et en plus, l'amiante est un produit facile à travailler ; à une certaine époque, il y avait même un atelier de découpe de joints en amiante, pour les handicapés. ”
- “ Pour désamianter tout, il faudrait arrêter l'usine pendant un an car il y a encore beaucoup d'amiante (...) ”
- “ En 10 ans, les choses sont devenues de plus en plus difficiles, de plus en plus pointues. Je suis contre les experts de l'amiante. La sécurité sociale invente des règles qui n'existent pas pour éviter ou minimiser les indemnités. ”
- “ Face à l'amiante, on a deux voies de recours : soit on négocie avec l'employeur, soit on va au tribunal. Mais ici, on est combatif, donc on va devant les tribunaux, le tribunal des affaires sociales qui peut reconnaître la « faute inexcusable » de l'employeur et décide alors de l'indemnité à verser. ”
- “ L'amiante est souvent assimilée à « l'ancien monde ». Très souvent, il y a une pudeur par rapport à l'amiante, ce n'est jamais écrit par exemple dans les avis de décès. Il n'y a pas de « communauté de l'amiante », cela reste très individuel, il y a une grande pudeur. (...) Nous, nous voulons seulement qu'on maîtrise mieux l'évolution technique, on ne veut pas la disparition de la plateforme. ”
- “ Les gens qu'on voit n'ont aucun regret d'avoir travaillé à l'usine, le seul regret qu'ils ont est que les industriels ne leur aient rien dit. (...) Nous n'avons pas de contacts avec les directions des usines, ni avec la DREAL. ”
- “ La deuxième maladie professionnelle après l'amiante, c'est la sciure de bois<sup>7</sup>. ”

<sup>7</sup>En France, entre 310 000 et 360 000 salariés seraient exposés aux poussières de bois. Elles sont la deuxième cause de cancers liés au travail (source : <http://www.cancer-environnement.fr/333-Poussieres-de-bois.ce.aspx>), ndlr.



## L'approche qualitative : analyse des entretiens et autres matériaux

Les entretiens que nous avons menés auprès d'un certain nombre d'acteurs locaux vont nous éclairer un peu plus sur la tension entre ces deux alternatives sur lesquelles reposent nos deux hypothèses centrales liée pour l'une, aux choix économiques d'avenir, pour l'autre, aux nouvelles populations venues s'installer sur le territoire salaisien. Au cours de cette analyse, certains extraits d'entretiens des figures précédemment présentées (cf. chapitre 6) sont repris et de nouveaux verbatims sont introduits. En sus des entretiens, d'autres éléments qualitatifs tels que des discussions informelles ou le matériau issu de l'exposition photo « J'aime/J'aime pas » organisée par la mairie, ont pu être analysés.

### 7.1 Bienvenue en Salaisie

Revenons succinctement d'abord sur le contexte communal, périmètre de la commande, pour mieux situer dans quel cadre à la fois spatial et historique s'insèrent ces entretiens. La commune de Salaise sur Sanne est bien ce qu'on appelle classiquement une « ville-usine » : l'usine est au cœur de la ville, la vie de l'usine est, en partie, la vie de la ville. C'est elle (l'usine) qui y a construit certaines de ses rues, quartiers, église parfois, avec tous les principes d'ordonnement qu'on peut trouver dans l'usine :

- la hiérarchisation des rôles (donc des rues<sup>1</sup>),
- la standardisation des procédés (donc des maisons),
- la performance et la compétitivité (donc les clubs de sport).

---

#### La vie de l'usine, la vie de la ville

---

Dans une ville-usine autre que Salaise, des témoignages nous rapportent que, si le directeur de l'usine était pratiquant, la fréquentation de l'église augmentait. S'il aimait faire du vélo, la pratique du cyclisme le week-end par les habitants/salariés se développait. Jusqu'à ce qu'une autre passion l'emporte... avec le nouveau directeur [Fournier et al. 2010].

Ce modèle social et urbain très particulier s'est notamment développé à l'écart des grandes villes existantes, dans des territoires à faible densité démographique, et propices au développement de l'activité (souvent à risque) de ces usines : proximité d'une rivière, grands espaces. C'est à partir du noyau villageois que se greffe la nouvelle vie locale, induite par la présence de l'usine. Cette pénétration de la ville par l'usine est si forte qu'elle marque l'espace urbain durablement ; à Salaise, comme dans d'autres villes-usines<sup>2</sup>, l'empreinte est visible : le quartier le plus emblématique, déjà évoqué, de ce récent passé salaisien s'appelle donc « les Cités », il se situe à la fois sur la commune de Salaise et sur celle de Roussillon la voisine.

<sup>1</sup>Leur nom est souvent celui des anciens directeurs.

<sup>2</sup>On pense notamment à la ville-usine de Château-Arnoux-St-Auban, dans le département des Alpes-de-haute-Provence, au bord de la Durance, un des fiefs de Péchiney [Fournier et al. 2010]



FIGURE 7.1 – La forme urbaine caractéristique des Cités, Péage de Roussillon, 1929 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

Un ancien président du « syndicat des Cités », et ancien salarié de l'usine chimique, nous raconte :

“ L'usine a changé toute la ville : la cité ouvrière, c'est pour le personnel, ils ont fait du social. L'usine, c'était Roussillon et Salaise. Ici avant, il n'y avait que quelques cultivateurs. Entre Roussillon et Salaise, il n'y avait rien. Les premières cités ouvrières datent de 1929. Ils voulaient avoir leur personnel, leurs services de car : des gens venaient de 25 km, de St-Vallier, d'Annonay, certains venaient en train. C'est eux qui ont construit tout Roussillon (...) J'appelais ça les « castes » de l'entreprise : il y avait les Cités pour les salariés, après le Clos Ducurtil pour les ingénieurs, le Parc Avril pour les ingénieurs, Viallon c'était les contremaîtres ; ça ne se mélangeait pas. Les ingénieurs sur le coteau à 500m mais enclavés entre le Rhône et la première colline de Roussillon qui démarque avec Salaise. Tout a été vendu ou presque (...) À partir de 1969, le groupe a vendu les Cités, s'est désengagé de tout son patrimoine : maisons en ville, appartements (...) Ils ont modifié l'intérieur des appartements pour bien les vendre et en 1970, des salariés ont pris le syndicat sous la loi 1901, bénévoles (...) Tant que nous sommes restés « entre nous », les gens travaillaient à l'usine et avaient leur appartement : c'était bien organisé, le conseil syndical, il y avait des membres du conseil, il y avait des îlots, ça se passait bien. Et puis des ventes se sont faites, des anciens ont disparus, des enfants ont construit, ont hérité et ont vendu. Et à un moment, pas mal de personnes sont venues se greffer dans ces Cités (...) Avant il y avait une ambiance familiale, de solidarité, les gens étaient près les uns des autres. Et puis l'usine les a mis dans un certain cercle donc tout le monde se côtoyait, se rendait des services. La deuxième génération aujourd'hui, c'est fini, il n'y a plus de contacts, c'est pas du chacun pour soi, mais un peu quand même. C'est bien moins communautaire. Les anciens se retrouvent encore, mais ceux qui sont venus s'implanter dans les Cités n'ont plus le même contact. Ils viennent de l'extérieur pour travailler dans les entreprises ici, soit en intérim (...) Aujourd'hui, les logements des Cités se vendent très bien ; c'est relativement recherché, c'est pas exorbitant mais c'est l'emplacement qui fait : le lycée, la gare de Péage-de-Roussillon, la clinique qui vient sur Salaise, tout un cercle de services qui fait que les gens viennent et quand ils trouvent une cité de libre, ils achètent, malgré la présence du risque. ”

Ainsi, des Cités on peut voir l'usine ; on peut voir le village aussi, puisqu'il s'agit bien de deux entités distinctes sur la commune de Salaise. De là à dire qu'elles sont opposées... L'ancien président poursuit :

“ Le village, c'est pas les Cités : les originaires du village considèrent les gens des Cités comme des gens des cités, pas du village. Il y a d'ailleurs un panneau « Les Cités » à la sortie de Salaise. Les Cités, c'était les ouvriers ; les propriétaires terriens, c'était le village. Les agriculteurs, les terriens sont ceux qui ne sont pas les communistes mais de droite. ”



FIGURE 7.2 – La forme urbaine caractéristique des Cités, Péage de Roussillon, 1929 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

### 7.1.1 Une usine « naturalisée »

Transcendant ces clivages intra-communaux, l'usine met beaucoup de gens d'accord sur un point : l'assimilation de la population salaisienne à cette longue présence industrielle. « Assimilation », le terme n'est pas trop fort.

“ On est l'usine, et l'usine c'est nous ”

est en substance ce qu'on entend fréquemment dans la bouche des salaisiens ; se résume ici la perméabilité de ce qu'ailleurs on considèrerait comme deux mondes séparés. C'est effectivement l'idée qui, chez les interlocuteurs rencontrés, est mise la première en avant ; avec toutes les déclinaisons possibles.

“ Nous sommes corps et âme avec l'usine ; c'est elle qui nous a nourris et qui a fait de nous ce qu'on est ”

ou encore

“ Si mes enfants ont fait des études, c'est grâce à l'usine. ”

“ La plateforme fait partie des meubles : à l'époque, il fallait que ça fume comme pour affirmer sa présence et sa bonne santé, aujourd'hui, paradoxalement, la plateforme est transparente à cause de son ancrage historique. ”

“ Il y a un fort lien avec la plateforme : les gens parlent de leurs souvenirs, dans les Cités, avec une usine comme patriarche, c'est très communiste tout ça, et avec un état d'esprit très particulier ; les gens racontent la vie du village, l'évolution de la plateforme. ”

Cette « naturalisation » de l'usine dans le paysage local, *i.e.* son intégration en tant qu'élément « évident » de ce paysage, n'est pas sans conséquences sur la question des rapports aux risques. Nous le verrons plus loin, cette naturalisation de l'usine entraîne également celle du risque lié à la présence industrielle.

### 7.1.2 La confiance

L'usine, quand elle est abordée par nos interlocuteurs, l'est d'abord sur le registre de la confiance.

« Heureusement qu'on a confiance, sinon on ne pourrait pas vivre ici. »

Outre l'assimilation par promiscuité, la construction sociale de la confiance trouve un autre élément structurant : le rapport de compréhension et de partage d'une certaine « culture industrielle ». Cette compréhension est, pour la très grande majorité des Salaisiens rencontrés, liée à leur appartenance directe (ou indirecte<sup>3</sup>) au personnel de l'usine ou plus tard de la plateforme. On comprend qu'à ce titre et comme acteur présent ou passé de l'activité à risque, la posture première présentée à l'interlocuteur soit celle de la confiance à la fois dans l'outil de production en général et dans la part qui leur incombait en particulier.

« Je sais ce qu'est le monde industriel, j'y ai travaillé toute ma vie avant d'être à la retraite »

nous confie un retraité de l'usine chimique, aujourd'hui élu de la commune.

Nous verrons plus loin que cet esprit de corps avec l'outil de production ne bénéficie pas de bases aussi solides que nos interlocuteurs peuvent parfois vouloir le laisser penser ; l'évolution rapide des process de production et le degré de plus en plus élevé de leur technicité en est une des causes premières.

L'obsolescence des savoirs techniques n'altère ainsi en rien le mythe de la compréhension, au sens weberien du terme, de l'outil de production.

#### Définition

#### La compréhension

Selon Max Weber en effet, la compréhension est une méthode sociologique qui permet de recomposer le sens d'une activité, de retrouver le contenu subjectivement vécu d'une activité [Gonthier 2004].

### 7.1.3 Des services communaux nombreux et de qualité

Ce focus rapide sur les liens qui unissent les Salaisiens en général à la plateforme chimique est aussi une manière d'en dire plus sur la commune de Salaise et ceux qui y vivent. Les communes, ou aujourd'hui intercommunalités, qui accueillent sur leur territoire des activités industrielles de grande taille ne le cachent pas : les bénéfices retirés sont importants<sup>4</sup>. Ils ont notamment permis et permettent aujourd'hui encore de se différencier par rapport aux communes voisines qui n'ont pas eu le même destin d'accueil industriel : en ce qui concerne les services locaux aux populations surtout. C'est en partie en lien avec cette manne financière historique que la fierté locale s'affiche vis-à-vis de l'usine, telle cette riveraine arrivée depuis peu et qui s'en étonne :

« Quand on leur dit que le danger était le même dans toute la vallée du Rhône, ils m'ont dit « Oui, mais ils n'ont pas l'usine ». Je leur dis « Oui, ils en ont aussi ». Ils répondent « oui, mais ils n'ont pas cette grande entreprise ». Il y a une vraie fierté. »

La commune de Salaise a ainsi une longue tradition de quantité et de qualité de services offerts à ses concitoyens : médiathèque et écoles primaires flambantes (avec classes aux bibliothèques fournies), sorties scolaires nombreuses, associations florissantes, services municipaux multiples, atelier de couture... On vient même des communes voisines pour devenir Salaisien et profiter de ces services.

« J'ai habité à Péage-de-Roussillon depuis le milieu des années 1980 et suis arrivé à Salaise en 2010 : on recherchait le calme et tout avoir à proximité, avec nos trois enfants. Ici, à Salaise, avec l'école Picasso, les services communaux, le centre de loisirs, les enfants sont inscrits au multisport... on a tout, contrairement à Péage [Une discussion fortuite, au bar]. »

<sup>3</sup>Le mari ou la femme, le frère ou le cousin...

<sup>4</sup>Y compris après la réforme de 2010 sur la fiscalité des entreprises, avec la suppression de la taxe professionnelle (TP) versée à la communauté de communes et son remplacement par la contribution économique territoriale, la commune percevant l'équivalent de l'ex-TP avant son intégration dans l'établissement de coopération intercommunale.

Le confort de cette prise en charge communale de la vie locale, la confiance affichée dans l'outil de production couplée à la fierté qu'on lui confère ne suffisent toutefois pas à dissiper les autres dimensions, plus problématiques cette fois, des rapports que la cité entretient avec la plateforme. À y regarder de plus près en effet, des fissures apparaissent dans ce mode de régulation locale du système productif.

## 7.2 Les fissures

Elles sont de plusieurs ordres qui sont autant d'occasions d'interroger la question des rapports sociaux aux risques, mais aussi plus largement d'interroger les modes de vie d'une communauté locale avec le risque. La médaille de la plateforme laisse progressivement, au fil de l'enquête, voir ses autres revers. Nous en retiendrons trois particuliers qui posent question dans l'espace public local et que nous avons rencontrés au cours de notre enquête :

- la question de la pertinence de l'échelle territoriale communale concernant une réflexion sur les risques industriels ;
- la prise en charge communale des administrés salaisiens comme facteur potentiel d'appauvrissement de la citoyenneté locale ;
- mais surtout, les visages cachés de la dimension risquée de l'activité de la plateforme.

### 7.2.1 L'échelle communale en question

Cette interrogation n'est pas nouvelle. Les politiques, déjà anciennes, de mise en place des coopérations intercommunales furent des moments privilégiés de débat à ce sujet ; débats d'autant plus aiguisés que les enjeux (financiers notamment) sont au centre des modalités de coopération. On sait les tensions qui peuvent exister dans des situations d'asymétrie créées notamment par la présence industrielle sur le territoire communal : le cas de la commune de Martigues, « Venise provençale » au bord de l'étang de Berre dans les Bouches-du-Rhône et de ses relations tendues avec sa voisine populaire, en marge, Port-de-Bouc, en est une illustration exemplaire, malgré l'intercommunalité qui les lie aujourd'hui.

Plus concrètement, la conception et la mise en œuvre de projets portés par les communes ou intercommunalités sont des moments révélateurs de cette question posée aux échelles de la coopération intercommunale. Les relations de Salaise avec son environnement communal proche sont résumées dans les commentaires d'une nouvelle venue sur la commune.

“ Les Salaisiens, c'est vrai, ils font bloc contre les autres communes et la communauté de communes ne convient pas aux Salaisiens. Ils sont très chauvins aussi. Pour la plateforme par exemple, ils disent « OK, on la partage avec Roussillon mais pourquoi on fait partie de la communauté de communes de St-Maurice-l'Exil ? » ”

Au sujet de ces relations de coopération, un des exemples emblématiques pour la commune de Salaise est celui de sa médiathèque.

#### La médiathèque Elsa Triolet

Bâtiment moderne et spacieux construit en 2003 en face de la mairie, la médiathèque Elsa Triolet est aujourd'hui un véritable lieu de vie, de rencontres et de découvertes pour ceux qui, petits et grands, la fréquentent. Mais pas aux mêmes conditions : les Salaisiens bénéficient de la gratuité de leur accès ; pas les autres (riverains de la communauté de communes notamment). De plus, à son ouverture, la médiathèque avait été pensée comme strictement réservée aux Salaisiens. Les quatre communes limitrophes en ont tout de même rapidement bénéficié elles-aussi ; les autres communes de l'intercommunalité seulement après.

La préférence communale s'affiche ici pour un outil dont la qualité des services fait éclater le cadre local du périmètre d'intérêt. Chez les gestionnaires politiques communaux, ce « réflexe local » est une des survivances de la tradition d'autonomie de la commune permise par la présence de l'usine.

Autre signe de l'individualisme communal salaisien : l'échelle de la prise en charge de la gestion des risques industriels.

### Le plan particulier d'intervention (PPI)

Deux grands pôles industriels structurent le territoire de la communauté de communes du pays roussillonnais : la plateforme des Roches-Roussillon et la centrale électrique nucléaire de St-Alban-St-Maurice-l'Exil. Cette forte concentration d'activités à risques répartie sur le territoire de plusieurs communes voisines n'a jusqu'alors et étonnamment pas généré de réflexion commune quant à leur gestion. Ainsi, si le cercle PPI de St Maurice (10 km) englobe bien Salaise, le dernier exercice grandeur nature (exercice PPI) mis en place par l'exploitant et la préfecture en janvier 2012 n'a quasiment pas sollicité la commune de Salaise.

Dans le même ordre d'idée, si la plateforme des Roches-Roussillon, 150 ha, est située sur le territoire de 5 communes (Roussillon, Péage-de-Roussillon, Salaise, St-Clair-du-Rhône et Les Roches-de-Condrieu), une réflexion sur la participation du public à une instance pérenne d'échanges et de concertation sur la gestion des risques qu'elle génère pourrait être pensée à l'échelle de ces territoires communaux<sup>5</sup>.

D'autres exemples renforcent ces constats. En particulier, le SEG (Suivi environnemental global) est une autre illustration de procédure qui interroge les échelles locales des risques et de leur gestion.

### Affaire du Probo Koala et naissance du SEG à Salaise

En septembre 2006, l'affaire du Probo Koala est considérée comme une catastrophe environnementale majeure survenue en Côte d'Ivoire : elle a provoqué la mort de près de 20 personnes et l'intoxication de dizaines de milliers d'autres (selon l'Institut d'hygiène public de Côte d'Ivoire). Probo Koala est le nom du navire pétrolier, vraquier polyvalent, qui a alors acheminé au port d'Abidjan près de 600 tonnes de déchets toxiques (mélange de pétrole, sulfure d'hydrogène, phénols, soude caustique et composés organiques sulfurés). Ceux-ci, répandus à terre en zone de décharge et mélangés à d'autres composants acides, ont alors provoqué des émanations de gaz mortels. La gestion hasardeuse de cette affaire, le manque de compétences locales pour la traiter et le caractère alors urgent (puisque sanitaire) de son règlement incitent une société de traitement de déchets basée au voisinage de la plateforme de Salaise, mais habituée des terrains africains, à répondre à l'appel d'offre qui est lancé, début 2007, dans la précipitation de ce scandale ivoirien. Rapatriement et transports de 10 000 tonnes de déchets toxiques et odorants, conditions de mise en concurrence discutées, très vite dans la région et au-delà, on parle de « l'affaire des déchets de Côte d'Ivoire » à Salaise. Sûre de son fait quant à la maîtrise de la dangerosité des matériaux importés (soutenue d'ailleurs par l'État), la société de traitement de déchets est pourtant montrée du doigt par l'ensemble des acteurs locaux, taxée de gros « pollueur-payé » local. L'émoi est tel, y compris dans la presse, que la ministre de l'environnement d'alors, Nelly Ollin, fera deux déplacements à Salaise pour mettre en place, sur l'ensemble de la plateforme, une procédure novatrice appelée SEG : le Suivi environnemental global.

L'objectif affiché du SEG était de répondre à deux questions précises : quels sont les risques sanitaires pour les populations et quelles en sont les causes ?

Trois phases sont alors envisagées pour sa mise en œuvre :

1. la collecte et l'analyse des données environnementales existantes (travail en partie financé par l'État) avec la participation des industriels de la plateforme et d'établissements voisins sollicités pour donner les informations relatives à leurs rejets, ainsi que la réalisation de modélisations ;
2. la mise en œuvre d'analyses sur le terrain pour confirmer les hypothèses et les modélisations ;

<sup>5</sup>Au moins pour Salaise, Péage-de-Roussillon et Roussillon ; St-Clair-du-Rhône et les Roches-de-Condrieu étant situées à quelques kilomètres plus au nord accueillent, elles, la plateforme des Roches.

3. l'Interprétation de l'état du milieu (IEM) : en fonction de la pollution des milieux (points 1 et 2); s'assurer que les usages sont en adéquation ou non.

L'innovation gestionnaire multi-acteurs que représente le SEG promet des résultats nouveaux en termes de réponses aux questions de pollution. Pourtant, les premières réunions ne se mettent en place qu'à partir de 2008 : nouveauté et lourdeur du dispositif<sup>6</sup>, mais aussi conséquence de la faiblesse de cadrage d'une administration déconcentrée en restructuration ainsi que des relations tendues entre industriels, élus et associations. Ces dernières refusent en effet de prendre la place que le dispositif leur allouait, sur la base précisément de la prise en compte d'une mauvaise échelle d'évaluation et de gestion des pollutions.

“ Avec le SEG, on veut nous faire avaler des trucs dont on ne veut pas : on ne parle pas de la centrale nucléaire de St Alban, le périmètre du SEG ne prend en compte qu'un carré de 20 km de côté, ça veut dire que la zone St-Clair-du-Rhône n'est pas prise en compte. ”

C'est finalement du côté des industriels, et notamment du centre de traitement de déchets, que les effets de la mise en place du SEG sont les plus visibles : amélioration de leur technologie de captation de dioxine, création d'une lettre d'information, mise en place effective d'un CLIS (Comité local d'information et de suivi), obligation réglementaire liée à la présence d'un incinérateur.

Le périmètre du SEG, trop restreint selon les associations, ne serait-il pas un signe supplémentaire de ce que certains pourraient appeler leadership salaisien, d'autres, individualisme salaisien ? Car sur la question des risques et leur mise en discussion dans une instance pérenne de concertation locale, dans les faits, c'est bien la commune de Salaise qui, seule, prend l'initiative d'une telle réflexion, sur les pas de ce que la voisine Feyzin avait réussi à mettre en place. Il est vrai qu'au vu de l'ancienneté de la présence industrielle sur la commune et du lien fort qui unit usine et personnel municipal, la commune de Salaise apparaît comme une des pionnières en France dans l'intérêt que peuvent porter les collectivités sur la question des risques. Sa présence assidue ainsi que son implication dans différents réseaux de réflexions et d'actions sur la question en est un signe fort<sup>7</sup>. La question des risques est ainsi devenue le porte-étendard de la commune au point d'avoir créé, au sein de l'effectif technique municipal, un pôle sécurité civile/risque majeur<sup>8</sup>. C'est pourquoi, assez naturellement, la commune s'est-elle engagée seule dans cette démarche sur la participation citoyenne relative aux risques technologiques. Ce leadership communal affirmé sur la question, qui laisserait presque penser que les frontières du risque correspondent aux frontières communales, fait dire aux responsables en charge du dossier :

“ Nous nous lançons dans la réflexion et les autres nous rejoindrons après. ”

La nature des activités concernées (de nombreux SEVESO 2) et l'étendue leurs aléas vient trancher avec la taille restreinte du bassin de population concernée par la démarche de la commune (quelque 4 200 administrés). Nous verrons qu'avant que les « autres » (*i.e.* les communes voisines) ne rejoignent Salaise<sup>9</sup>, il faut d'abord que la commune parvienne à poser les bases citoyennes solides de son dispositif ; c'est la plus grosse difficulté. Le contexte local et plus particulièrement la place que peut prendre l'institution municipale dans la vie quotidienne des Salaisiens n'y est pas étrangère.

### 7.2.2 La prodigalité communale et ses effets

À Salaise, la culture de l'omniprésence de l'institution municipale n'est pas nouvelle ; certaines associations, para-municipales de fait, ont plus de cent ans : on pense par exemple aux

<sup>6</sup>Notamment, tous les industriels de la plateforme devaient valider non seulement la démarche mais aussi le choix des bureaux d'études extérieurs missionnés pour cela.

<sup>7</sup>Comme précédemment cité, on pense notamment au groupe d'échanges initié par l'Icsi intitulé « *Contrat social négocié* » dans lequel les représentants de Salaise sont très impliqués. On doit aussi mentionner leur présence importante au sein de l'association de communes *Amaris*.

<sup>8</sup>Certains élus communaux considèrent même que la thématique des risques est trop présente dans les préoccupations communales. Ces différences de points de vue sont exacerbées, y compris en interne, à l'approche des élections municipales.

<sup>9</sup>La mise en place récente d'un PARI expérimental (Programme d'accompagnement sur les risques industriels) sur le PPR de Roussillon/Salais sur Sanne fait toutefois évoluer ce type de coopération ; ainsi la communauté de communes du Pays Roussillonnais participe activement à ce dispositif. Notons enfin la présence d'une représentante des habitants au comité de pilotage du PARI.

associations comme « le sou des écoles » déjà cité, groupe de parents d'élèves, présent dans chacune des écoles primaires de la commune, qui œuvrent pour organiser les sorties scolaires et autres cadeaux de fin d'année aux élèves. D'autres activités, elles-aussi profondément ancrées dans le paysage communal, trouvent leurs racines dans ce que l'usine apportait (ou enlevait) aux Salaisien(ne)s ; on pense notamment à cette autre institution communale qu'est devenu, depuis sa création en 1973, le club de couture de la commune.

### Le club de couture

Exclusivement réservé aux Salaisien(ne)s, le club de couture est un lieu privilégié pour les mères de famille salaisiennes de se retrouver, autour du prétexte de la couture, pour échanger sur leur quotidien, sur un format passé mais encore actif du « mari à l'usine ». Moyennant une cotisation symbolique, la mairie met à disposition machines à coudre et matériel, tous les jours, pour près de 60 femmes, de 10 à 80 ans, qui, plus que l'activité couture, trouvent là un espace de sociabilité où les sujets de réjouissance ou d'inquiétude s'expriment librement.

La médiathèque déjà mentionnée et son accès libre pour tous les Salaisiens vient compléter le tableau de la générosité municipale. Pourtant, d'autres éléments relatifs aux effets de cette générosité ne tardent pas à poindre dans les discussions locales, laissant entendre un autre son de cloches.

“ Je ne comprends pas parce que le bénévolat fait partie de ma vie mais ici, les gens se font porter par la mairie. Les parents sont très peu mobilisés, se sentent peu concernés, je sais pas les autres communes, mais ici, la commune a mis un accent fort sur l'aide à la scolarité laïque et ça depuis très longtemps. Les gens se sont laissés porter par ça et attendent tout. C'est un gros problème ; du coup, ils ne s'investissent pas du tout. ”

Arrivée récemment sur la commune, c'est cet aspect de la vie locale qui choque le plus cette Salaisienne d'adoption. Ce passage du coup de pouce communal, à l'aide puis de l'assistance à l'assistanat revient souvent dans les discussions. Il est le plus souvent le fait soit de nouveaux arrivants, soit d'opposants politiques. Comme si la présence forte de l'institution municipale avait « chloroformé » les prises d'initiatives et la vitalité citoyenne<sup>10</sup>. Le propos n'est pas anodin, dans un contexte où la mairie de Salaise tente de mettre en place une structure pérenne d'échanges et de concertation sur la question des risques industriels... en faisant appel aux bonnes volontés locales. Et pourra-t-on y parler de ce qu'on ose aborder dans l'entre-soi de l'atelier couture, huis clos privilégié où activité industrielle locale ne rime pas toujours avec risque maîtrisé, bénéfice économique, et bonheur des familles ?

### 7.2.3 Les visages cachés de la plateforme

Le temps de l'enquête vaut pour lui-même ; il permet que se révèlent, petit à petit, certains aspects du quotidien que la simple rencontre n'autorise pas d'aborder. Notre présence intermittente mais sur le temps long à Salaise nous a en effet permis d'approfondir les échanges avec nombre de nos interlocuteurs locaux. Car les premiers contacts, surtout sur des sujets comme ceux des risques industriels, restent dans ce que le sociologue Erving Goffman appelle la « préservation de la façade » [Goffman 1973]. Les discours sur la normalité de la situation industrielle de Salaise et des Salaisiens prennent tout le décor.

“ Ici, les gens ont toujours vécu avec les usines, ça reste quelque chose de normal : je ne sens pas trop cette angoisse vis-à-vis du risque ; il y a toujours eu l'usine, qui apporte le travail, ça reste une normalité, on ne se pose pas beaucoup de questions. ”

ou encore

“ Par rapport aux riverains, je ne ressens pas d'angoisse par rapport aux industries... Que ce soit les odeurs, ou les fumées. Ils sont habitués. ”

<sup>10</sup>Une exception récente est à noter : les conseils de quartier mis en place par la commune est 2011 remportent un certain succès avec un nombre de volontaires et d'inscrits plus important que celui espéré par la municipalité elle-même.

Habitude, apprivoisement ou occultation ? Un mixte sans aucun doute, avec une dernière dimension qui vient parachever les grammaires de la relation salaisienne aux risques industriels : la maîtrise (pour ceux qui y travaillent ou y ont travaillé) et la confiance (pour ceux dont les parents ou amis y travaillent). La longue histoire de l'engagement d'une main d'œuvre locale dans les process de production, dans la défense de la réglementation et des conditions de travail explique sans doute aussi la présence récurrente dans les discours de l'existence d'une « vraie culture syndicale » mais aussi d'une « véritable culture du risque ». Un ancien salarié, ex-syndicaliste aussi, témoigne.

“ Dans l'agglomération, il y a une culture syndicale CGT importante dans le groupe chimique, notamment à l'époque où ils embauchaient 2 500 personnes. J'y suis entré en 1965, me suis syndiqué en 1969. Il y avait alors plus de 2 000 salariés dont plus de 1 000 CGT. On avait beaucoup de formations sur tous les sujets, on était toujours intéressés aux questions de sécurité. Le Comité d'Hygiène et de Sécurité fonctionnait bien. Il y avait aussi d'autres syndicats, on entraînait tout le monde. On sait qu'il y a des risques, le phosgène<sup>11</sup> est là depuis longtemps. Mais on a cette culture du risque, on fait en sorte de vivre avec le mieux possible. Je me souviens d'un accident, il y a longtemps : l'atelier d'hydrogène qui a explosé. On n'est pas fou, on n'y va pas uniquement pour gagner de l'argent. ”

Les processus de longue date à la fois de naturalisation du risque industriel (« on vit avec tous les jours, on ne le voit plus, il fait partie de notre quotidien » : conséquence de la naturalisation de l'usine déjà évoquée) mais aussi d'intérêt gestionnaire par les équipes municipales de Salaise ne sont pas sans effets sur d'autres dimensions de la vie locale. En effet, on mentionnait en introduction que notre appréhension du risque industriel à Salaise entraine dans le cadre d'une démarche globale de compréhension de la vie quotidienne dans la commune : le risque industriel n'est qu'un élément parmi d'autres du mode de régulation locale. Ainsi par exemple, l'évolution de l'urbanisme à Salaise constitue une composante importante de la dynamique communale. Or, cette part-là dans la gestion du vivre ensemble sur le territoire fait office, pour nombre d'interlocuteurs, de parent pauvre. Et les commentaires ne tardent pas à se faire entendre.

“ La mairie n'est pas du tout motivée par ce genre de sujet (l'urbanisme, ndlr). La municipalité est très impliquée sur les questions relatives aux risques, moins sur l'environnement. Quand un élu de Salaise m'a demandé pourquoi je déménageais, j'ai répondu : « La taxe professionnelle a permis de faire des investissements intéressants pour les riverains mais très peu pour la qualité de vie. Les espaces publics sont très peu végétalisés, la réflexion sur l'urbanisme n'existe pas... » ”

Quant à la structuration de la commune en deux sous-territoires distincts (vieux village en haut et zone commerciale jouxtant la plateforme<sup>12</sup>), cette bipartition semble vécue par beaucoup comme une conséquence négative de la présence de la plateforme qui aurait tiré à elle le « nouveau » dynamisme de la commune (en lien avec la zone commerciale principalement) mais mis de côté les anciens modes et anciens lieux de sociabilité salaisiens (le centre du village par exemple).

“ Il n'y a pas de marché à Salaise, dommage, plus de gare non plus, le centre-ville n'est pas très dynamique. ”

“ Depuis qu'ils ont construit la zone commerciale, le village s'est vidé. ”

### J'aime/J'aime pas

C'est dans ce contexte qu'en complément de notre travail, une enquête au protocole un peu particulier a été menée par la mairie. Elle s'est intitulée « J'aime/J'aime pas ». Il s'agissait en effet d'approfondir, avec les personnes rencontrées dans notre travail, leur géographie des espaces vécus sur la commune. En d'autres termes, quels sont les endroits appréciés

<sup>11</sup> Voir note sur le phosgène dans la section 6.5.

<sup>12</sup> Nous mettons à part volontairement le quartier des Cités, qui a, nous l'avons vu, son histoire et sa logique propre.

et/ou fréquentés et quels sont ceux qui au contraire rebutent, repoussent ? La démarche a été menée par le service communication de la mairie de Salaise, épaulé par le service sécurité civile.

Le protocole concret de l'enquête était le suivant : le responsable du service communication (photographe par ailleurs) prenait contact avec les personnes enquêtées par nos soins au préalable ; il leur donnait rendez-vous à la mairie et ensemble, à pied ou en voiture, munis d'un appareil photo, ils sillonnaient Salaise, s'arrêtant d'une part sur les lieux appréciés et d'autre part sur ceux considérés comme repoussants. À chacun de ces arrêts (un ou deux par catégorie), l'enquêté prenait lui-même le cliché du lieu choisi et évoquait en quelques mots les raisons de ces choix. Plus d'une vingtaine de Salaisiens se sont prêtés au jeu du « J'aime/J'aime pas ».



FIGURE 7.3 – Quelques clichés Polaroid du « J'aime/J'aime pas » [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

La récolte des photos, punaisée en miniature sur une carte du territoire communal grand format, mais aussi mise en poster et présentée sur panneaux grand format, constitua le contenu de l'exposition accompagnant la réunion publique finale de rendu de notre enquête, le 15 mai 2012, au foyer Laurent Bouvier (voir annexe B). Une autre manière d'éclairer les rapports vivants au territoire.



FIGURE 7.4 – À la tribune de la réunion publique du 15 mai 2012 [Source : mairie de Salaise sur Sanne]



FIGURE 7.5 – Après la réunion publique, l'exposition « J'aime/J'aime pas » [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

En apparence anodine, cette petite enquête urbano-photographique ne l'est en fait pas tant que cela. En effet, elle permet, d'une manière sensible, d'aborder par l'espace et les lieux, un pan souvent enfoui, en tout cas non exposé, du quotidien à Salaise; faire parler les lieux par l'image est un moyen de dire le bien mais aussi ce qui ne va pas ou ce qui dérange.

Une autre manière en somme de parler de ce que nous avons appelé les fissures. Tirant plus encore le fil des images récoltées, on accède ainsi à la révélation d'autres rapports au territoire de vie, d'autres discours sur l'identité salaisienne, d'autres points de vue sur sa fierté industrielle; la question du risque vécu (mais aussi perçu) n'y échappe évidemment pas.



FIGURE 7.6 – Un exemple de « J'aime/J'aime pas » [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

### Même pas peur ?

L'expression est reprise de l'affiche qui invitait les Salaisiens à venir échanger lors de la réunion publique finale, mentionnée plus haut, présentant le diagnostic territorial.

Elle se veut empreinte du sentiment historiquement (mais aussi politiquement) correct et partagé qui régit depuis toujours et pour tous les rapports à l'industrie locale. Mais, puisqu'émanant d'acteurs locaux non originaires de la commune, professionnels compétents en matière de risques industriels et conscients des difficultés de leur gestion au niveau communal, elle est aussi une invite subtile à penser la possibilité de son contraire : et si justement certains avaient peur ? Et si, parce que la doxa communale couplée à l'histoire longue des rapports ville/industrie est de ne pas avoir peur, des voix aujourd'hui s'élevaient différemment pour pointer d'autres manières de vivre (et de dire) les liens à la plateforme ?

La frontière entre les Salaisiens de souche et les nouveaux venus devrait s'affirmer ici franchement : les premiers n'auraient pas peur, les seconds ne seraient pas rassurés. Les témoignages recueillis sont parfois d'un autre ordre, révisant précisément ce grand partage. Dans un sens (celui des nouveaux venus qui « n'ont pas peur ») :

“ Les usines, ça nous effraie pas. De toute façon, la pollution part avec les vents du sud ou du nord. Et puis nos professions font qu'on y pense au risque mais on est habitué, ”

mais aussi dans un autre (celui des Salaisiens de souche, pas si rassurés) :

“ Il y a des bruits, quand ils lâchent les vapeurs par exemple, ça fait beaucoup de bruit : là, on sent les gens habitués et les nouveaux. Les anciens leur disent « c'est pas grave » mais à la fois, s'inquiètent aussi parfois : « la nuit, il y a des fumées de telle couleur, on ne sait pas bien ce qui se fait... » ”

Au creux de cette fissure, deux éléments jusqu'alors enfouis se font jour :

- d'une part, le sentiment non avoué d'une résignation vis-à-vis de la présence du risque ;
- d'autre part, la progressive déconnexion d'une partie de la population locale, ancienne actrice de cette industrie-là, aujourd'hui en retrait(e), qui reste, par le discours, en prise avec la plateforme mais qui, en pratique, s'éloigne de plus en plus de la réalité technique des procès de production, des normes et des contraintes qui les régissent ;

en d'autres termes, qui s'éloigne d'une évaluation précise de ce que peut recouvrir aujourd'hui à Salaise l'idée de « risques industriels ».



FIGURE 7.7 – L’affiche de la réunion publique [Source : mairie de Salaise sur Sanne]

L’expression consacrée de « culture du risque » est utilisée de manière récurrente par nos interlocuteurs : si elle existe, sa mise à jour fait souvent défaut. Et ce n’est pas « on ne sait pas bien ce qui se fait » mais plutôt un « on ne sait **plus** bien ce qui se fait ».

### Résignation

« Je pense que plus qu’une culture du risque, les Salaisiens ont intégré une résignation du risque. »

« La population que je reçois pense qu’elle est tributaire de la plateforme, qu’elle la subit et c’est comme ça : un sentiment fort de résignation. »

« Ça reste le cœur de vie du coin, et tout le monde sait que c’est pas sain mais on sait pas comment faire. »

### Avant/après : la bascule

Mais au-delà de la résignation, la période post-activité professionnelle revêt, sur le bassin d’emploi local, des caractéristiques particulières : on en a vu une parmi elles relative à la distance qui s’instaure vis-à-vis des process de production. D’autres, plus importantes encore, se révèlent parfois. Elles mettent en jeu, non pas les discours relativement désincarnés sur l’existence, la maîtrise, la réduction (ou non) des risques<sup>13</sup> mais la confrontation à une dimension intime de l’existence : la maladie, professionnelle qui plus est.

« Entre amis, quand il y a des annonces sur la santé de tel ou tel, la personne qui vient d’avoir un cancer, c’était un ingénieur de l’usine chimique mais les gens disent « ben de toute façon, avec tout ce qu’on respire ici, ça ne peut pas être autrement ». »

<sup>13</sup>Parfois appelée « mitigation » dans le langage technique.

Ce que nous appelons la **bascule** a trait au passage relativement brutal (*i.e.* à l'annonce de la maladie) qui s'opère chez les victimes dans leur rapport à l'usine et à la plateforme en général. L'annonce tombe, soudaine, même si chacun sait qu'elle plane depuis des années.

“ Le suivi de ces expositions (amiante, benzène) est différent : ils sont inquiets, au fil des examens, il y a des radios pulmonaires une fois par an et à chaque fois, c'est un peu l'angoisse de voir des modifications des images. Pour ceux qui ont été exposés à l'amiante, ils ont une radio et un scanner et ceux qui ont été exposés au benzène, ils ont une prise de sang. ”

Les préoccupations liées à la santé revêtent, chez les acteurs sociaux, un pouvoir extrêmement puissant de relégation à l'arrière-plan de ce qui avait pu être considéré comme prioritaire ou incontournable jusqu'alors : le dynamisme industriel, l'emploi, la gestion des risques technologiques. La bascule dans la sphère santé-environnement a trois conséquences centrales sur les rapports locaux aux risques industriels :

- l'image de la plateforme est révisée ;
- l'ordre des priorités est rebattu : la question du risque industriel est largement réévaluée dans la hiérarchie souhaitée des prises en charge publiques ;
- plus profondément encore, les ordres sociaux traditionnels sont chamboulés, en permettant notamment à d'autres catégories d'accéder au droit à l'expression dans l'espace public local.

La commune de Salaise se voit ainsi aujourd'hui confrontée à deux évolutions structurelles dont les effets dans l'espace public local risquent d'être centraux pour le devenir des rapports de la plateforme à la cité. Au centre de ces bouleversements, la thématique émergente « santé-environnement » risque bien de contraindre la commune à changer de mode de régulation, non seulement avec ses industries mais aussi avec ses administrés.

**La première évolution**, qui a pris du temps (quelques décennies) mais qui éclot de plus en plus aujourd'hui, a trait à la révélation progressive des cas de victimes de l'amiante.

“ L'amiante est partout dans l'usine : on chauffe beaucoup de produits dans des tuyaux, il y a des joints calorifuges, les vestiaires sont chauffés à la vapeur d'eau... Pour désamianter tout, il faudrait arrêter l'usine pendant un an car il y a encore beaucoup d'amiante [Un ancien salarié de l'entreprise chimique<sup>14</sup>]. ”

“ De la part des riverains, non malades, le discours est un peu « Ils nous ont tout donné donc en ce qui concerne le reste, pollution, risque, pas de problème ». Ceux qui défendent la plateforme disent qu'elle les a fait vivre, même si certains sont morts, si on a une si bonne retraite, c'est parce qu'il y a la plateforme. Ce regard change à partir du moment où il y a un problème. Pour l'amiante, c'est en gestation longue, tâches pleurales : dès qu'on remarque des choses, qui peuvent se déclarer longtemps après, le discours sur l'industrie change. Vivre avec cette épée de Damoclès leur fait dire que c'est leur faute [Un médecin local]. ”

“ En dix ans, le CAPER a enregistré plus de cent morts ; treize déjà depuis début 2011, et souvent avant que leur dossier ne soit abouti... [Un membre du CAPER]. ”

**La seconde** concerne l'arrivée de nouveaux habitants à Salaise dont on a vu que les caractéristiques socio-démographiques constituent un creuset social sensible aux questions de santé-environnement. Pour l'heure, cette sensibilité-là (et les atteintes qui peuvent y être faites) ne s'expriment que peu dans l'espace public. Seules deux associations locales de protection de l'environnement, ainsi qu'une autre centrée sur les questions d'amiante, historiquement ancrées dans le paysage salaisien, se manifestent sur le sujet mais souvent hors des instances officielles de discussion, conséquence d'un boycott de leur part sur le sujet : faut-il y voir un signe de la non prise en compte par les gestionnaires locaux de cette thématique ? On peut faire le pari que, dans un avenir proche, ce cheval de bataille soit au cœur à la fois de mobilisations citoyennes locales (via la création d'associations dédiées à

<sup>14</sup>Aujourd'hui impliqué dans l'association départementale de lutte et de soutien des salariés contre les maladies professionnelles (dont l'amiante), le CAPER Nord Isère (Comité Agir Prévenir et Réparer) à Salaise.

cela) mais aussi de mobilisations politiques locales, via la création de listes concurrentes centrant une partie de leur programme sur cette thématique. Pour l'heure, le sujet émet encore peu de bruit dans l'espace public local, comme par pudeur.

Peu de travaux se sont attachés à analyser la question des rapports sociaux aux risques industriels (différences éventuelles entre classes populaires, moyennes, supérieures dans leur manière d'envisager leur rapport aux risques industriels<sup>15</sup>). Dire que cette nouvelle couche de population entretient un rapport spécifique aux risques technologiques ne serait pas fondé. Par contre, dire que les Salaisiens entretiennent, eux, un rapport spécifique aux risques technologiques générés par la plateforme et les quelques établissements à risques voisins est une assertion qui s'est vérifiée à de nombreuses reprises, notamment dans les entretiens que nous avons pu mener. Nous avons vu que cette nouvelle couche de population correspondait en majorité à une catégorie sociale qu'on pourrait appeler grossièrement « classe moyenne » ou « classe moyenne supérieure ». Ce que nous montrent de nombreux travaux cette fois a trait au fait que, si le risque technologique n'est pas forcément une priorité sur leur agenda, la question environnementale au sens large fait partie de leurs préoccupations [Aspe et Jacqué 2012]. Nous ne reviendrons pas ici sur les contextes historiques et sociaux d'émergence de la sensibilité environnementale, qui donnèrent naissance, au sein de ces catégories sociales, dans les années 1970, aux grands mouvements associatifs et institutionnels de protection de la nature et de l'environnement<sup>16</sup>, mais noterons simplement qu'à Salaise, cette population nouvelle amène avec elle un regard différent dans ce domaine.

### Encore en sourdine

On l'aura compris, la médiatisation du scandale de l'amiante eut peu de relais à Salaise ; peut-être parce qu'ici, la conscience du problème est plus aiguë qu'ailleurs et qu'il a à voir avec deux dimensions consubstantielles de l'intime salaisien :

- l'existence de la plateforme comme mode de vie communal ;
- et la sphère privée de l'entre soi, des ressentiments non exprimés vis-à-vis de cet appareil productif nourricier, des erreurs commises par le patron mais aussi par le salarié lui-même<sup>17</sup>.

Peut-être aussi parce que, bien qu'au cœur de l'actualité, l'amiante est souvent assimilée à « l'ancien monde ». Ce décalage est évidemment lié à la période, parfois très longue (20 ou 30 années « d'incubation ») avant la manifestation des effets de l'amiante. Quoiqu'il en soit, cette question n'est pas vraiment aujourd'hui au cœur des discussions et des enjeux ni techniques, ni économiques, ni environnementaux de cette industrie-là. Les générations sont passées et avec elles les souvenirs, anciens, de l'atelier de fabrique de joints en amiante, atelier réservé par bonté sociale de la direction, aux travailleurs handicapés de l'entreprise.

L'autre élément, qui concourt à la faible visibilité politique et sociale du sujet, est le sentiment de pudeur qui entoure par exemple les proches des victimes de l'amiante. Fin connaisseur du sujet, un ancien de la plateforme ajoute :

“ Ce n'est jamais écrit par exemple dans les avis de décès. ”

Et si ce n'est de la pudeur, c'est de la discrétion, y compris dans les rangs de ceux qui sont aujourd'hui devenus des militants de la cause sanitaire et environnementale :

“ Beaucoup de nos adhérents ont travaillé à l'usine chimique d'où une certaine réticence chez eux à parler de tout ça. J'ai même en tête la demande d'un de nos adhérents de changer sa voix pour une émission radio ! [Le président d'une association locales de protection de l'environnement]. ”

<sup>15</sup>Les comparaisons, quand elles existent, mettent en jeu des critères non pas socio-démographiques mais des critères liés à l'activité professionnelle elle-même et notamment si l'individu est amené à être en lien avec tel ou tel danger dans son quotidien professionnel ou domestique.

<sup>16</sup>Voir notamment les travaux d'André Micoud sur le sujet et ceux de Florian Charvolin (MODYS-CNRS).

<sup>17</sup>On pense ici aux multiples témoignages d'anciens qui n'ont pas hésité à confesser que « bien souvent, les protections, les masques et les casques, on ne les mettait pas. Ça tenait trop chaud et c'était pas pratique pour travailler ».

## Les effets sociaux potentiels de la thématique santé-environnement

Si le mode actuel d'existence du dossier amiante est encore celui du bruit sourd, il est porteur, on l'a dit, d'un réel pouvoir de révision de l'image que peut, à terme, véhiculer la plateforme. Pour l'heure, c'est le sentiment de confiance envers l'outil de production qui l'emporte. Mais celui-ci, grignoté petit à petit par l'accumulation progressive des atteintes sanitaires, fragilisé par le renouvellement d'une population locale aux valeurs elles-aussi renouvelées, ne peut échapper à une évolution du regard. Cette évolution du regard, au vu du contexte économique national et local, risque bien de ne pas toucher l'activité de la plateforme en elle-même ; mais de toucher plutôt ceux qui l'incarnent (les équipes dirigeantes) et qui ont pu avoir, dans le passé, des comportements considérés aujourd'hui comme irresponsables vis-à-vis de leurs salariés. Il est trop tôt pour parler de la réactivation, ex-post, d'une lutte des classes locales mais quand les témoignages et les langues se délient, insistant sur le fait que,

“ D'accord, on ne faisait pas attention avec l'amiante mais aussi, on ne nous a pas beaucoup dit, que ce soit pour les ouvriers, ou dans les laboratoires, les protections de tuyaux. Il y a quand même une animosité contre ce qu'on nous a fait. ”

On peut penser qu'outre la question des risques industriels, le dossier santé-environnement accumule un important pouvoir d'expression (politique ou non) à venir dans l'espace local.

### 7.3 En conclusion provisoire

Quelles sont, dès lors et dans ce contexte, les possibilités d'ouvrir une parole citoyenne ? Qui plus est, d'inscrire cette parole citoyenne dans un dispositif pérenne d'échanges multipartenarial à côté des dispositifs institutionnels existants (CLIC/CSS) ? L'ensemble des éléments de contexte et de première analyse issus de cette phase qualitative (entretiens auprès d'acteurs locaux) mérite, avant de pouvoir apporter des éléments de réponse, d'être complétée et affinée. C'est ce que nous avons fait dans le cadre d'une deuxième phase d'enquête, quantitative cette fois, basée sur un questionnaire passé aux administrés salaisiens. Les résultats de celle-ci sont l'objet du chapitre qui suit.

## L'approche quantitative : analyse du questionnaire

Après avoir rappelé quelques éléments relatifs au contenu du questionnaire, nous tirerons les quelques grands enseignements de cette approche quantitative dont le but était de venir confirmer, préciser ou invalider les quelques pistes et intuitions dégagées au cours des entretiens menés avec les acteurs locaux.

### 8.1 Quelques éléments de méthode

Le questionnaire<sup>1</sup> a été élaboré à partir de nos échanges avec le comité de pilotage et des résultats de nos entretiens. Il a pu être exploité pour un échantillon représentatif de la population salaisienne de 219 personnes (cf. sous-section 3.3.2). En dix-huit questions, il aborde les cinq thématiques listées ci-dessous et comporte, en fin de présentation, une partie dite d'identification<sup>2</sup>.

#### Le cadre de vie à Salaise sur Sanne

- Questions 3 et 4 « Quels sont les éléments du cadre de vie de Salaise sur Sanne qui sont les plus importants pour vous ? » et « Ces éléments sont-ils bien pris en compte par la commune ? » ;
- Questions 10 et 11 « Sur la carte ci-dessous, pourriez-vous entourer, cocher ou nommer les 3 secteurs que vous aimez le plus (/le moins) à Salaise ? » et pourquoi ? ;
- Question 12 sur le ressenti par rapport à la présence des industries à Salaise.

#### La perception des risques et des pollutions sur la commune

- Question 5. « Parmi les événements et phénomènes suivants, pouvez-vous mentionner les trois qui vous inquiètent le plus ? » ;
- Question 6 et 7 « Évitez-vous certains endroits à certains moments à cause de mauvaises odeurs, de la pollution de l'air ? / à cause du risque d'accident industriel ? » ;
- Question 8 et 9 sur le sentiment d'exposition au risque industriel présent et par rapport au passé (10 ans auparavant).

#### La confiance dans les gestionnaires du risque

- Question 13. Faites-vous confiance aux acteurs suivants pour la gestion du risque industriel ?

<sup>1</sup>Voir exemplaire vierge en annexe A.

<sup>2</sup>Anonymes, les renseignements qui y sont demandés concernent notamment âge, sexe, situation maritale, profession (dite « PCS » dans le langage de l'INSEE). Ils permettent, lors du traitement statistique, de catégoriser les répondants en fonction des critères choisis pour l'analyse (âge, PCS, sexe,...).

## La connaissance des dispositifs de gestion des risques existants

- Question 16. « Votre domicile est-il concerné par un PPRT ? » ;
- Questions 17 a. et b. « Vous souvenez-vous avoir été informé sur les risques industriels ? », « Avez-vous déjà participé aux journées « développement durable » de la plateforme chimique des Roches-Roussillon ? » ;
- Question 18. « Qu'avez-vous pensé du DICRIM<sup>3</sup> distribué par la mairie de Salaise sur Sanne ? »

## Le désir d'engagement dans d'éventuels autres dispositifs participatifs

- Questions 14 et 15, a. et b. « Seriez-vous favorable à un exercice d'évacuation de votre quartier / sur votre lieu de travail ? », « Seriez-vous prêt à consacrer du temps à l'organisation de cet exercice ? » ;
- Question 19. « Sur quelles thématiques seriez-vous prêt à participer à des réunions d'information et de concertation ? » ;
- Question 20. « Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à ces réunions d'information et de concertation ? »

Enfin la partie identification comprend, en plus des thèmes classiques déjà évoqués, des questions sur le lieu de naissance, la durée d'habitation et/ou de travail sur Salaise et le statut d'occupation du logement.

## 8.2 L'analyse des questionnaires

Nous présenterons ici les grandes lignes du traitement des données recueillies. Pour rappel, nous avons vu précédemment que l'échantillon recueilli (appelé aussi la **base de données**), à partir duquel nous adosserons nos analyses, était assez représentatif de la population salaisienne pour pouvoir en tirer des enseignements plus généraux. Du traitement statistique de notre base (tris à plat et tris croisés<sup>4</sup>), nous pouvons tirer quatre grands enseignements qui viennent compléter nos données qualitatives.

Point clé

### Objectifs spécifiques au questionnaire

En effet, si les entretiens menés précédemment nous ont, on l'a vu, apporté des éléments de contexte généraux sur Salaise et les Salaisiens, le questionnaire aborde pour sa part une dimension plus particulièrement centrée sur les conditions et possibilités d'une mobilisation citoyenne.

Il est plus directement lié à la problématique de la commande communale : dans quelle mesure peut-on faire participer la population salaisienne (et laquelle) à une instance pérenne de concertation et d'échanges sur les risques industriels ? Les analyses qui y sont liées seront parfois mises en regard d'une autre enquête de même type (par questionnaires) qui avait été menée sur le territoire du bassin d'emploi de Dunkerque par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (le collectif Irénée Zwarterook) de l'université du Littoral Côte d'Opale sur la perception des risques industriels par les riverains [Zwarterook 2010].

### 8.2.1 Un rapport complexe aux risques

Une chose est certaine à Salaise : l'intégration forte des sites industriels de la plateforme au paysage de la commune. Mais derrière cette évidence paysagère et symbolique, se jouent chez nos interlocuteurs dans leur grande majorité des rapports plus complexes aux risques industriels, rapports déjà abordés dans les entretiens.

En effet, d'un côté, les risques technologiques et naturels sont repérés comme un enjeu majeur (Q3- 77% jugent leur gestion comme très importante) puisque le sentiment d'exposition

<sup>3</sup>Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, qui est produit et distribué par la commune pour informer ces administrés de la présence des risques sur la commune et des précautions à prendre en cas d'accident ou d'événement naturel.

<sup>4</sup>Un tri à plat restitue la distribution des différentes réponses obtenues à une question unique dans le cadre d'un questionnaire d'étude. Un tri croisé combine les résultats obtenus sur 2 questions, voire plus.

au risque est très élevé (Q8- 85% se sentent très ou plutôt exposés, cf. tableau 8.1, Q5- 51% citent le risque industriel comme les inquiétant, cf. tableau 8.5). Dans ce contexte, la question des risques et de leur gestion apparaît comme une problématique dont la mairie devrait plus s'occuper (Q4 - « seulement » 49% la jugent très bien prise en compte par la mairie, 21% pensent qu'elle devrait être plus prioritaire et 11% qu'elle n'est pas assez traitée). À Dunkerque, ce sentiment de vulnérabilité face au risque industriel domine aussi très largement le sentiment d'être peu ou de n'être pas du tout exposé : 41,5% et 32,4% de la population d'enquête se déclarent respectivement « plutôt exposés » et « très exposés » au risque industriel. Ce sont donc au total, dans l'agglomération dunkerquoise, près des trois quarts des enquêtés qui se déclarent globalement exposés alors que seulement un quart se déclare peu ou pas du tout exposé. À Salaise comme à Dunkerque, une majorité considère que cette exposition au risque n'a pas évolué depuis une dizaine d'années [Zwarterook 2010].

Par rapport au risque industriel, pensez-vous être...	Fréquence
Très exposé	41%
Plutôt exposé	44%
Peu exposé	11%
Pas exposé du tout	1%
Je ne sais pas	1%
Ne se prononcent pas	2%
Total	100%

TABLE 8.1 – Q8. Perception de l'exposition au risque

Pensez-vous être plus ou moins exposé au risque industriel que 10 ans auparavant ?	Fréquence
Moins	16%
Davantage	25%
Pas de changement	40%
Je ne sais pas	17%
Ne se prononcent pas	2%
Total	100%

TABLE 8.2 – Q9. Évolution de la perception de l'exposition au risque

Mais d'un autre côté, ces représentations des risques ne se traduisent pas par des craintes particulières d'accidents (Q5- la crainte d'un accident industriel n'est citée que par 6% en n°1, contre 7,9% dans l'étude de Dunkerque, cf. tableau 8.5) ou des stratégies d'évitement des sites exposés (Q7- si 45% déclarent éviter certains endroits à cause des odeurs, cf. tableau 8.3, ils ne sont que 6% à le faire à cause du risque industriel, cf. tableau 8.4).

Évitez-vous certains endroits à certains moments à cause de mauvaises odeurs, de la pollution de l'air ?	Fréquence
Oui	45%
Non	54%
Ne se prononcent pas	1%
Total	100%

TABLE 8.3 – Q6a. Stratégies d'évitement de la pollution

Évitez-vous certains endroits de Salaise sur Sanne à cause du risque d'accident industriel ?	Fréquence
Oui	6%
Non	91%
Ne se prononcent pas	3%
Total	100%

TABLE 8.4 – Q7a. Stratégies d'évitement du risque industriel

Entre « exposition au risque » et « accident » s'insère une nouvelle catégorie relative au risque chronique : la pollution. En effet, les stratégies d'évitement sont mises en œuvre plus communément par rapport à la pollution (plus du quart des personnes interrogées) que par rapport au risque d'accident industriel (6% des enquêtés). Le premier résultat éclaire donc cette dernière analyse, qu'on pourrait formuler comme suit :

“ Puisque je considère que le risque d'accident industriel est moindre, je n'ai pas de raisons d'éviter certains lieux en fonction d'un tel risque ; en revanche, la pollution étant un phénomène diffus et fréquent, voire permanent, il m'arrive de mettre en œuvre une stratégie d'évitement. ”

Le constat similaire a été fait à Dunkerque.

Point clé

#### Le risque industriel, une préoccupation majeure pour les Salaisiens ?

À Salaise donc, le risque est là : il est ressenti mais il est intégré aux autres éléments de la vie ordinaire. Ainsi la crainte la plus présente (*i.e.* citée au moins une fois par 64% des personnes interrogées) et placée au premier rang des préoccupations est celle d'une maladie grave (39%). Concernant le risque industriel, il est très présent comme nous l'avons noté (cité par 51% des répondants) mais quasiment jamais classé dans les réponses comme première inquiétude : en effet, seuls 6% des enquêtés le citent comme tel (*cf.* tableau 8.5).

À ce sujet, quelques différences se font jour entre les natifs de Salaise et ceux des communes environnantes ainsi que les autres répondants, tout en restant globalement dans le même état d'esprit. Ainsi, la première inquiétude mentionnée par les natifs (47%) est une maladie grave (contre 37% pour les non natifs) alors que les non natifs sont le plus préoccupés par un accident nucléaire (40%, contre 22% pour les natifs, voir Q5). Les natifs sont moins préoccupés que les autres répondants par le risque d'accident industriel : il est mentionné comme une inquiétude par 45% des natifs contre 52% pour les autres répondants -Q5. Et si les stratégies d'évitement de lieux à cause d'un risque d'accident industriel restent faibles, elles sont deux fois plus importantes chez les non natifs (8% des non natifs contre 4% des natifs -Q6). Corrélativement, le sentiment d'exposition par rapport au risque industriel est aussi plus fort chez les non natifs : 45% se sentent très exposés contre 34% des natifs.

### 8.2.2 Une population salaisienne bien informée sur les risques

Ce rapport complexe au risque se voit aussi dans l'écart qui existe entre une connaissance de la présence de risques et la connaissance d'une information plus précise sur ces risques. Ainsi 68% des répondants se souviennent avoir été informés sur les risques industriels (Q17), en revanche 42% ne savent pas s'ils sont concernés par un PPRT<sup>5</sup> (Q16). De la même manière, si le DICRIM est jugé utile et bien fait par 42% des répondants, 32% ne savent pas ce que c'est ou disent ne pas l'avoir reçu (Q18). Si l'on compare ces résultats avec l'enquête menée à Dunkerque, beaucoup plus de personnes déclarent avoir été informées (68% à Salaise contre 50% à Dunkerque) ; la politique d'information salaisienne porte ici ses fruits (on pense notamment au DICRIM), sans oublier qu'en comparaison du modèle dunkerquois, le territoire salaisien est beaucoup plus restreint, ainsi que la communauté locale salaisienne : cette morphologie socio-spatiale est sans doute aussi un élément explicatif de cette meilleure circulation/diffusion de l'information<sup>6</sup>.

<sup>5</sup>Plan de prévention des risques technologiques.

<sup>6</sup>Ces éléments de contexte n'enlèvent rien au constat de l'échec relatif de la réception sociale de la politique dunkerquoise d'information sur les risques ; en effet, le chiffre de 50% de Dunkerquois enquêtés qui déclarent ne pas

On l'a vu, l'institution municipale, à Salaise, est repérée comme acteur important en matière d'information. Cet élément n'est pas sans lien avec la question de la confiance abordée dans le questionnaire.

### 8.2.3 Une confiance dans les pompiers et la mairie

En matière de gestion du risque industriel, en effet, la confiance est, pour une très grande majorité des enquêtés, accordée à deux institutions en particulier : les pompiers (à 90%) et la mairie (à 80%). Le statut du corps des pompiers dans la population, à Salaise comme ailleurs<sup>7</sup>, n'est pas nouveau ; il jouit d'une grande popularité auprès du grand public, incarnant le sentiment de sécurité, de respect et d'admiration, en lien avec l'image(rie) du sauveur. À l'inverse, deux autres groupes d'acteurs figurent au bas des statistiques quant à la confiance qu'on peut leur accorder : il s'agit des industriels d'un côté et de la sous-préfecture de Vienne de l'autre. Respectivement 50% et 42% des personnes interrogées disent ne pas leur faire confiance.

Ces résultats ne sont pas non plus spécifiques à Salaise. On les retrouve sur d'autres territoires, avec quelques variantes mais avec une grande constante aussi : un réel problème de position, de visibilité et de confiance que le grand public fait remonter dans son sentiment vis-à-vis du rôle de l'État dans la gestion du risque industriel. Si les industriels pâtissent parfois du même manque de confiance, ils incarnent tout de même deux dimensions non négligeables dans la construction de cette vision :

- d'une part, la proximité (il s'agit d'un acteur qu'on peut interpeller, on voit qui il est, où il est, on peut même avoir des informations sur son fonctionnement)<sup>8</sup> ;
- d'autre part, il est souvent, localement, l'employeur principal, donc à la fois, celui qu'on connaît, et celui qui permet de vivre.

Les avis à son encontre sont donc, statistiquement, assez naturellement moins négatifs que ceux que suscite un État désincarné. De plus, c'est l'État qui a la charge de deux missions importantes qui régissent les rapports de l'industrie avec les riverains :

- une mission de contrôle
- et une mission de mise en débat (au travers des CLIC/CSS notamment).

La confiance accordée à l'État dans sa mission de contrôle (inspection des installations classées) par le grand public est souvent mise en lien avec les incidents/accidents qui peuvent survenir ; autant d'occasions de penser que l'État n'a alors pas joué son rôle. Pour le public plus averti, la dénonciation de collusion entre l'industriel et l'État est souvent avancée, basée sur le fait que les réseaux de formation (grandes écoles) et de connaissance de leurs représentants respectifs les rendent « naturellement » assez proches, limitant ainsi le pouvoir (ou la volonté) de contrôle des installations des uns par les autres.

Mais c'est peut-être l'autre aspect du rôle de l'État vis-à-vis de l'activité industrielle qui explique le plus le défaut de confiance du public à son encontre : le rôle d'animateur de la concertation sur les risques. Ce point mérite d'être abordé tant il est constitutif du contexte local de la mise en débat des risques et donc de la potentielle implication (ou non) du public en la matière. Le public évoqué ici est moins le « grand public » que le monde associatif local ; c'est en effet ce dernier qui est invité à la table des discussions dans le cadre d'instances d'échanges et de concertation sur les risques : CLIC/CSS, CLIS, CLIE sont autant de lieux de débat que la puissance publique, en s'appuyant sur les institutions locales (département notamment), met à disposition du citoyen associé pour aborder la question des risques. Or, et c'est un des points faibles de ces instances vécues comme « imposées d'en haut », le citoyen éprouve un sentiment de méfiance quant à l'efficacité de ces lieux de débat : le collège « riverains », constitutif des CLIC/CSS notamment, est d'ailleurs souvent incomplet. La peur de l'instrumentalisation par l'État et/ou l'industriel de la parole citoyenne est le frein majeur

se souvenir d'avoir été informés sur les risques industriels peut sembler relativement fort dans une agglomération connue pour le nombre importants de sites Seveso seuil haut sur son territoire ; et ce d'autant plus que le SPPPI local a réalisé ces dernières années, en partenariat avec les industriels, une vaste campagne d'informations en évitant notamment une brochure sur les risques des sites de l'agglomération.

<sup>7</sup>À Dunkerque, ces chiffres sont respectivement de 96% et 77% [Zwarterook 2010].

<sup>8</sup>Un constat similaire avait pu être fait sur le territoire industriel de Fos/étang de Berre [Castel et al. 2010].

de la participation locale sur les risques<sup>9</sup>. La concertation est vécue, au mieux, comme plutôt de la consultation, quand elle n'est pas considérée comme manipulation. C'est la raison pour laquelle, pour reprendre l'expression heureuse de Laurent Mermet, se développent, en parallèle des « débats d'élevage », d'autres scènes ou « débats sauvages », dans lesquels citoyens (et souvent élus locaux) retrouvent un espace considéré comme « libre », au moins hors du contrôle ressenti de l'administration et/ou de l'industriel [Mermet 2007]. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit la démarche de la commune de Salaise, qui souhaite, en parallèle des instances formelles (CLIC/CSS), instituer un espace local de concertation sur les risques, spécifiquement dédié aux riverains, associés ou non.

Le présent travail a ainsi pour but de mettre en évidence les conditions de possibilités d'une telle démarche ; nous y reviendrons en conclusion, même si le paragraphe qui suit aborde le sujet.

#### 8.2.4 Un intérêt limité pour un dispositif de concertation sur le risque industriel

On touche là au cœur de la commande : s'engager dans un débat sur les risques industriels ? Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Les réponses au questionnaire nous donnent quelques pistes qui laissent penser que l'évidence du sujet et de ce qu'il entraîne ne sont pas acquies. Ou du moins, il s'agit de nuancer le propos. Ainsi par exemple, le critère « âge » est-il important dans ce que l'enquête nous révèle : le désir de participer activement à la gestion des risques (par la présence à des réunions publiques ou à d'autres dispositifs) est plus fort dans les tranches les plus jeunes des personnes que nous avons interrogées que les autres. Faut-il voir là une des conséquences de la diffusion lente d'une « culture de la participation »<sup>10</sup> au sein de la population et notamment chez les jeunes ? Sans oublier qu'il ne s'agit que de données déclaratives. Le modèle de la « classique » réunion publique a, à ce sujet, trop souvent montré les écarts entre ce qu'on peut penser (ou dire) et ce qu'on peut faire : les salles municipales désertées ou fréquentées par un noyau dur local sont foison.

#### Point clé

##### Des jeunes plus « mobilisables »

L'enquête conforte d'ailleurs ce constat : la fréquence annuelle de réunions publiques souhaitées est de 1 fois pour 47% des répondants ; 2 fois pour 25% ; 3 fois pour 9% ; 20% n'en veulent pas ou n'ont pas répondu. Si l'on cherche à mieux cerner ceux qui sont prêts à se déplacer, on voit que les moins de 39 ans sont 33% à être prêts à venir deux ou trois fois par an (contre un peu plus de 20% pour les plus âgés) mais ils ne sont que 9% à se déclarer prêts à assister à plus de 4 réunions par an.

#### 8.2.5 Mais un désir d'engagement orienté vers les risques sanitaires et un fort intérêt pour les exercices

S'agit-il de ce qu'on y aborde (le sujet) ou de la manière de l'aborder (la forme) ? Les questions suivantes de l'enquête nous enseignent qu'à la fois le sujet et la forme sont en question. On rejoint là certains points déjà rencontrés lors de nos entretiens. Cette tendance se fait aussi jour sur d'autres territoires. C'est la raison pour laquelle nous avons inséré dans le questionnaire la possibilité de participer à un autre type d'outil participatif sur la question des risques : l'exercice grandeur nature.

De quoi parle-t-on ? Cette modalité particulière de participation locale en matière de risque consiste à imaginer, autour des sites industriels à risques, un scénario d'accident dont les effets débordent de l'enceinte de l'entreprise concernée. C'est la préfecture qui, en partenariat avec l'industriel, les services de secours et les communes concernées, pilote l'opération. C'est ce qu'on appelle un exercice PPI (Plan particulier d'intervention) ; il concerne les installations classées Seveso seuil haut et on trouve l'équivalent dans l'industrie nucléaire. Imaginés pour tester le bon fonctionnement de la chaîne de commande industrielle en situation accidentelle, ces exercices ont aussi pour but de tester la réactivité des organisations locales extérieures au site, concernées par le scénario : services de la mairie, système d'alerte aux populations (sirènes, sms, radio locale...), mise en sécurité des écoles, tests des bons réflexes citoyens,

<sup>9</sup>Voir notamment [Ferrieux et al. 2010].

<sup>10</sup>Certains auteurs, dont Loïc Blondiaux, parlent à ce sujet de « référentiel participatif » [Blondiaux 2008].

réactions des ERP (établissements recevant du public)... Deux modalités de mise en œuvre sont possibles.

- Soit l'exercice est anticipé et le scénario transmis à tous les acteurs locaux (y compris donc la population locale); c'est la cas le plus fréquent.
- Soit, en se rapprochant le plus près possible de l'accident potentiel, le scénario est gardé secret jusqu'au dernier moment et les alertes lancées en temps réel aux services de secours, aux communes, aux écoles et aux populations<sup>11</sup>.

Dans un cas comme dans l'autre, des observateurs sont présents sur le terrain : il peut s'agir de membres de l'administration mais aussi et surtout de riverains, d'associations locales qui ont parfois pu, au préalable, être invitées à travailler sur le scénario. Le but de leur présence : pouvoir faire un retour d'expérience<sup>12</sup> de ce qui s'est passé, ce qui a bien et moins bien fonctionné, ce qui n'avait pas été pensé... Malgré l'obligation faite par la loi aux industriels de mener ces exercices PPI tous les 3 ou 5 ans (en fonction de la nature de l'activité concernée), leur mise en œuvre est rare, due au coût important d'une telle opération. Et quand ils ont lieu, les retours d'expérience ne sont que trop rarement organisés<sup>13</sup>.

C'est sur le sujet des exercices grandeur nature que le questionnaire complétait l'approche classique des réunions publiques. Est-ce que les riverains sont prêts à être acteurs de ces formes particulières de participation ? La différence entre l'idée et la pratique, au cœur des problèmes de mobilisations citoyennes, se fait jour ici clairement. Ainsi par exemple, les chiffres de l'enquête montrent l'écart important qui existe entre la déclaration d'intérêt et la déclaration d'engagement à participer à ce type d'exercice : 62% des répondants en effet se déclarent intéressés par un exercice d'évacuation dans leur quartier mais seulement 42% sont prêts à y consacrer du temps (51% pour les 40-59 ans ; 54% pour les employés et ouvriers) (Q14). Il n'empêche, cette forme « d'information pratique sur les consignes de sécurité » ou d'expérience vécue du risque suscite un véritable intérêt chez les personnes enquêtées. Nous y reviendrons.

Dans le même ordre d'idée, le site industriel de la plateforme chimique des Roches-Roussillon est l'objet d'une véritable curiosité : 62% des personnes interrogées se disent intéressées par une journée portes ouvertes (Q17). « Journée portes ouvertes » est à entendre ici au sens large ; car en effet, depuis plusieurs années, une journée porte ouverte de la plateforme existe à Salaise. Moment de communication pour les entreprises du site, cette journée reste toutefois dédiée à un cercle restreint d'initiés (administration, élus, quelques associations) : le grand public n'y a pas accès. Une marge de progression se dessine clairement à ce niveau dans la mise en œuvre progressive d'une participation locale.

On le voit, c'est dans la dimension **concrète** des rapports au risque que commencent à se dessiner les lignes de force d'un intérêt local ouvrant potentiellement la voie à un engagement pratique. Mais si cette dimension concrète recèle un potentiel réel de mobilisation, qu'en est-il du fond ? Sur quels sujets les personnes enquêtées sont-elles prêtes à s'engager plus avant ? On aborde là la question des ordres de priorités (déclarées) ; et le risque industriel n'arrive pas en première position.

La question 19 était en effet centrée sur les thématiques qui pouvaient le plus mobiliser le public. Par ordre décroissant, les champs d'intérêt déclarés sont :

1. Les risques pour la santé (66% ; dont 77% pour les moins de 39 ans)
2. Les exercices d'évacuation (58% ; dont 71% pour les moins de 39 ans)
3. Le risque technologique (51% ; dont 64% pour les moins de 39 ans)

<sup>11</sup>Dans ce cas de figure, les gens peuvent se voir soudainement interdire l'accès à l'autoroute ou à telle voie de circulation, se faire enfermer dans le supermarché au moment de leurs courses, entendre leur programme radio coupé par une intervention relative à l'accident imaginé... Souvent perturbant pour ceux qui le vivent, cette manière de faire est considérée comme la plus efficace pour tester et réfléchir à la meilleure gestion des situations de crise.

<sup>12</sup>« Rex » dans le jargon technique.

<sup>13</sup>Plus précisément, les Rex qui sont faits concernent très souvent l'organisation interne de l'entreprise, parfois les liaisons avec l'administration et les secours ; la partie « grand public » et son « expérience du risque » ne sont que très rarement abordées.

**Le « rapport au corps »**

Ces chiffres nous autorisent à penser qu'un « modèle du rapport au corps » se profile derrière ces déclarations, constitué de degrés croissants de concernement pour l'individu. Dit autrement, « le risque technologique » reste peu objectivé pour le public ; sa dimension trop abstraite (jusqu'à ce qu'il se manifeste par l'incident ou l'accident) le tient éloigné dans l'ordre des priorités déclarées. Dès lors que le risque s'incarne dans une pratique (même simulée) comme le proposent les exercices d'évacuation grandeur nature, le rapport change. Le concernement se resserre. Celui-ci atteint son maximum au moment d'entrer dans la sphère de l'intime, celle qui met en jeu l'individu en propre, dans son intégrité corporelle : sa santé.

Le risque n'est donc plus celui de la possibilité d'explosion ou d'incendie, mais le risque chronique lié aux effets de l'activité dans son ensemble sur l'environnement et les populations. Les réponses à la question 5 « Parmi les événements et phénomènes suivants, pouvez-vous mentionner les trois qui vous inquiètent le plus (numérotez 1 le plus inquiétant, puis 2 et 3 les événements suivants) ? » ci-dessous (voir tableau 8.5) le montrent bien.

Le problème que pose ce modèle du rapport au corps consiste dans la difficulté du passage de la dimension intime/privée à la dimension collective et donc, in fine, à la possible participation locale. En effet, les éléments structurants du rapport au corps ont tous un point commun : ils intègrent certaines dimensions qui font barrière à la possibilité d'une mise en commun, du partage d'un vécu en propre. Pour reprendre d'abord l'exemple des exercices grandeur nature, le témoignage de l'expérience vécue du risque qui s'y joue n'est qu'incomplètement transmis par le discours et la parole ; une part de ce vécu<sup>14</sup> échappe au partage ; l'expérience du risque ne se dit qu'en partie. Plus loin, quand on aborde la santé et son atteinte (ou la peur de son atteinte), ce sont des dimensions de la sphère privée qui sont touchées, avec tout ce que le psychologique peut générer<sup>15</sup>, mais aussi ce que les institutions peuvent cadrer ; on pense ainsi par exemple, toujours dans cette logique, à la force du secret médical et aux effets qu'il produit sur les difficultés d'accès aux statistiques de santé publique ou d'épidémiologie.

Sur ces sujets, un des critères déterminants est l'âge : même si globalement le désir d'engagement reste faible, c'est chez les moins de 40 ans qu'on trouve la population la plus motivée.

	Une maladie grave	Un accident nucléaire	Une perte d'emploi	Une guerre	Un accident industriel	Une pollution de l'air	Un accident de la route	NSP
Inquiétude classée 1	39%	33%	5%	8%	6%	2%	4%	3%
Inquiétude classée 2	13%	14%	10%	11%	24%	15%	11%	2%
Inquiétude classée 3	12%	14%	7%	6%	21%	18%	18%	4%

	Une maladie grave	Un accident nucléaire	Une perte d'emploi	Une guerre	Un accident industriel	Une pollution de l'air	Un accident de la route
Cité (en 1, 2 ou 3)	64%	61	21	25	51	35	33
Pas cité	36%	39	79	75	49	65	67

TABLE 8.5 – Préoccupations principales des habitants

<sup>14</sup>Qui peut être de toutes natures : le sentiment de panique ou d'angoisse à se voir enfermer dans un supermarché, l'inquiétude vis-à-vis de l'enfant à l'école que les consignes de sécurité interdisent d'aller chercher. . .

<sup>15</sup>On se rappelle des témoignages relatifs aux victimes de l'amiante, marqués par le silence de la pudeur.

## Conclusion & perspectives

Ce long détour par les caractéristiques sociales et historiques du territoire salaisien ne doit pas nous faire oublier l'origine de la commande : à quelles conditions pourrait-on mettre en place, à Salaise, une instance pérenne de concertation locale sur la question des risques industriels ? Quels en seraient les contours, sachant que d'autres instances existent sur le sujet ? Qui pourrait y participer et à quelles conditions ?

### Le poids des formes sociales

Le présent travail, tout en s'immergeant dans la profondeur du territoire d'enquête, se veut aussi un exercice méthodologique. Un de ses enseignements centraux consiste à montrer l'**importance première du travail préalable de compréhension territoriale**. Dit autrement, la technicité des formes pratiques de mise en débat des risques industriels ne peut évacuer l'historicité des formes sociales qui y sont convoquées.

#### Définition

##### Quelques repères

Nous employons le terme d'**historicité** au sens que lui donne JC. Passeron dans son « raisonnement sociologique ». Est dite historique, toute science qui n'a pas le même régime de vérité que les sciences de la nature ; tout en n'étant pas soumise au même format de réfutabilité (selon Karl Popper), elle reste une science. Les sciences sociales sont des sciences historiques [Passeron 1991].

À l'instar de ce que Maurice Halbwachs appelle « morphologie sociale », les **formes sociales** évoquées ici correspondent aux formes matérielles, c'est-à-dire aux structures apparentes des faits sociaux, principalement à leurs conditions géographiques et démographiques. Dit autrement, c'est la manière dont les groupes sociaux ont, au travers de l'histoire et des représentations collectives qui ont guidé leurs actions, investi l'espace local (structuration du village, implantation des systèmes productifs, industriels ou agricoles, ...). Pour M. Halbwachs, c'est par le prisme de cette morphologie sociale qu'on peut accéder à la compréhension du mode de fonctionnement des groupes sociaux correspondants [Halbwachs 1938].

Les propos du géographe Alberto Magnaghi, fondateur du mouvement territorialiste italien, ne sont pas loin<sup>16</sup> : le débat initié par Magnaghi s'insère en effet dans un contexte global de déterritorialisation dans lequel, une des voies de sortie imaginées par l'auteur consiste dans la mise en œuvre d'un « développement local auto-soutenable » dont la clef de voûte n'est autre que l'implication citoyenne. Le projet politique sous-jacent est bien la reprise en main de leur espace de vie par les habitants, afin de

“ remplacer (...) les **contraintes exogènes** par des règles d'auto-gouvernement concertées et fondées sur l'intérêt commun [Magnaghi 2003]. ”

Le programme éthique et politique de Magnaghi ne peut que séduire. Pourquoi alors est-il si difficile à mettre en place sur certains territoires ? Pourquoi, au-delà des contraintes objectives de temps, de disponibilité, d'organisation... le diagnostic sur la mise en place, à Salaise, d'une instance d'échanges et de concertation sur les risques industriels et leur gestion laisse penser qu'en l'état, elle est difficilement envisageable ? Alors qu'elle l'a été de manière beaucoup plus « naturelle » ou spontanée à Feyzin par exemple<sup>17</sup> ? Les rendez-vous avec le risque industriel ne seraient-ils plus d'actualité ?

Plusieurs éléments de compréhension peuvent être avancés. Un des premiers est à chercher dans la nature-même des instances participatives telles qu'elles ont été imaginées dans les textes<sup>18</sup>. S'affichant clairement dans ses principes en complément d'un système représentatif

<sup>16</sup>Voir le manifeste territorialiste [Magnaghi 2003].

<sup>17</sup>En lien avec la présence d'un CLIC considéré localement comme une véritable contrainte exogène ?

<sup>18</sup>Notamment la loi de démocratie de proximité (2002, dite loi Vaillant) mais aussi, avant, celle de 1995, sur le renforcement de la protection de l'environnement (dite loi Barnier), qui institue le débat public en France ; sans oublier la loi Bachelot de 2003 sur les risques, qui institue les CLIC.

classique, la mise en pratique de la participation laisse transparaître, dans le cadre des instances et procédures qui y sont liées et qui se mettent en place depuis près de 15 ans, une dimension critique. Ainsi, à côté des dispositifs institutionnalisés mis en œuvre sur les territoires (de type CLIC/CSS), fleurissent, on l'a vu, d'autres initiatives qui viennent contrebalancer ce qui est souvent pensé comme trop près du pouvoir central voire, pour certains acteurs, « inféodé au grand capital ».

Point clé

#### Un dispositif alternatif comme un « contre-pouvoir » ?

Une des conditions de possibilité de ces processus participatifs consisterait donc en la présence d'un sentiment critique de l'ordre existant ou, en reprenant les termes d'Alberto Magnaghi, une critique sociale des contraintes exogènes.

L'autre élément de compréhension, qui vient compléter le premier, tient précisément aux caractéristiques territoriales (ou configuration socio-historique) de Salaise et à la définition de ce que Magnaghi appelle les contraintes exogènes sur la commune. Que doit-on considérer, à Salaise, comme contrainte exogène, en matière de risques industriels :

- La mise en place d'un CLIC ?
- La présence de la plateforme ?
- L'organisation intercommunale du projet de ZIP ?

La réponse n'est pas univoque. Elle varie en fonction des groupes sociaux.

Point clé

#### La naturalisation du risque

Une des leçons du territoire salaisien et de ses habitants a précisément à voir avec cette question : nous avons en effet montré que la plateforme (et ce qu'elle génère d'emplois, de richesses, d'histoire sociale mais aussi de risques, de pollution et de victimes) n'est pas, à Salaise, considérée à proprement parler comme une contrainte exogène. Ce phénomène, que nous avons qualifié de **naturalisation du risque**, concerne une part importante de la population locale, sans toutefois l'englober dans son entièreté.

On a vu qu'une frange nouvelle de la population, encore faible en nombre mais croissante, plutôt jeune et aux caractéristiques socio-démographiques particulières (classes moyennes supérieures), pouvait porter un regard différent sur le contexte socio-historique et économique local, les rapprochant ainsi d'une vision critique, porteuse potentielle de mobilisation. Cette dynamique démographique communale est à observer dans les années à venir puisque foyer possible de changements politiques locaux, en portant la question sociale (et technique) « santé-environnement » sur le devant de la scène locale.

Pour l'heure, c'est bien plutôt à un **frein à la mobilisation** locale sur la question des risques qu'on assiste à Salaise.

### Une transition en marche

C'est bien ce qui se joue aujourd'hui dans cette commune : la maîtrise politique (et citoyenne) de la phase de transition entre un « avant », héritage bousculé du modèle de la ville-usine et de sa « cité rouge », et un « après » qui laisse entrevoir les linéaments d'une « cité verte »<sup>19</sup>, non encore socialement structurée, mais dont les arguments (les « valeurs de référence » selon Boltanski et Thévenot) se dessinent : la santé et l'environnement mais surtout leur connections en constituent le cœur, reléguant, dans le discours au moins, l'usage de l'amiante à l'ancien monde. Au détail près que dans cette phase de transition, il faudra gérer le passage de l'amiante comme produit à l'amiante comme problème, comme si immanquablement, le passé ne pouvait être évacué, quelles que soient les nouvelles bases sociales en germe dans la commune.

Par ailleurs, d'autres questions commencent elles-aussi à émerger dans le paysage local ; elles interrogent, encore timidement mais sur un plan structurel, les relations du territoire

de la « cité rouge » à la « cité verte »

<sup>19</sup>Pour reprendre l'expression de C.Lafaye et L.Thévenot dans un article célèbre intitulé *Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature* [Lafaye et Thévenot 1993] en complément du non moins célèbre ouvrage de L.Boltanski et L.Thévenot, *Les économies de la grandeur* [Boltanski et Thévenot 1991].

à l'activité industrielle en tant que telle. Nous pouvons d'ores et déjà en mentionner deux auxquelles les acteurs locaux auront, dans un avenir plus ou moins proche, à répondre.

La première part d'un constat déjà évoqué, en forme d'aveu de la part de certains élus de Salaise au moment de commenter l'origine de la commande du présent diagnostic ; il est, en substance :

“ Nous ne nous sentons plus en phase avec nos concitoyens. Ce diagnostic sera pour nous un moyen de mieux connaître cette population qui a beaucoup changé ces dernières années [Un élu]. ”

Ce **décalage ressenti entre une équipe municipale et sa population**, s'il est le signe d'une évolution démographique communale importante au cours des dernières années, est aussi une manière d'exprimer un sentiment de déconnection entre les représentants communaux et l'outil industriel local. Jusqu'alors, à Salaise, le passage de l'usine à la mairie (via l'engagement syndical et/ou associatif) faisait partie des parcours classiques de ceux qui accédaient à la représentation municipale : le discours du gestionnaire municipal était en phase avec la réalité industrielle de laquelle il venait. Ce lien est aujourd'hui distendu et si certains élus sont encore issus de l'usine, ils l'ont, pour beaucoup, quittée depuis longtemps : leur parole ne peut plus porter la réalité industrielle d'aujourd'hui, en bien des points incomparable à celle qu'elle avait pu être il y a seulement 10 ou 15 ans. Outre l'évolution des process de production et des normes qui les régissent, c'est une question d'échelle qui éloigne territoire d'accueil d'un côté et production industrielle de l'autre :

lien usine/mairie  
distendu

- côté territoire d'accueil, on pense à la prise en charge maintenant systématique des questions d'aménagement industriel à une échelle intercommunale et non plus communale (l'exemple de la ZIP Salaise-Sablons, un des grands projets Rhône-Alpes –GPR–, l'illustre aujourd'hui pleinement) ;
- côté production industrielle, c'est de groupes industriels qu'on parle aujourd'hui, dont les stratégies se décident souvent loin des territoires d'accueil, dans le cadre de champs de contraintes souvent plus liés aux fluctuations d'une économie internationale qu'à la complexité d'un ancrage territoriale parfois ancien.

L'autre question, qui a trait à l'évolution du regard porté sur l'activité industrielle de demain, interroge aussi de près ce qui pourrait se jouer à Salaise dans un avenir proche : la **nature des nouvelles activités industrielles** qui pourraient s'installer sur la plateforme ou proche d'elle (ZIP). On a vu précédemment la manière dont la rhétorique environnementale avait pu être utilisée jusque dans l'argumentaire d'installation d'une zone commerciale (de standing) appelée « Green 7 » ; celle-ci, adossée au périmètre de la ZIP, vient donner le ton du futur projet industriel : la mise en place d'une nouvelle **écologie industrielle** au sein d'une zone d'excellence. Pourtant, un élément ne manque pas d'interroger celui qui s'intéresse à la question des risques industriels : si l'idée centrale du projet de ZIP est de « *tirer vers le haut nos zones d'activités* », selon les mots d'un des responsables, et que la volonté politique est « *d'industrialiser intelligemment* », la question des risques reste étonnamment relativement absente des discours ; de l'aveu même de notre interlocuteur, « *elle n'est pas centrale* ». Comme si le terme d'écologie industrielle suffisait à faire oublier son existence, le risque étant relayé « au monde d'avant », écologie et chimie ne rimant pas. On touche là aux questions d'image et à leur gestion. Mais peut-être plus. Un des acteurs locaux de la gestion communale à Salaise nous confiait en effet :

“ Et pourquoi ne pas oser penser que la chimie à Salaise pourrait aussi être considérée comme le monde d'avant ? ”

## Et maintenant ?

Quelles sont, dans ce contexte, les lignes de force qui se dessinent pour l'avènement d'un espace ouvert d'échanges sur la question des risques d'une part, mais aussi, on l'a vu, sur la thématique semble-t-il mobilisatrice de la santé-environnement ?

L'esprit du design participatif se doit, quelle que soit la forme finale qu'il prendra, de répondre à cinq critères généraux :

1. Les objectifs : raisons de l'implication et résultats attendus
2. Le sujet : la nature et la portée de l'enjeu
3. Les participants : qui est affecté, intéressé ou peut contribuer au projet
4. Le temps : la quantité de temps disponible
5. Les ressources disponibles (humaines, financières matérielles)

Au vu des résultats du diagnostic local, quelques pistes peuvent être avancées dans l'optique d'une mobilisation citoyenne minimale garante de la pérennité du dispositif. Mais avant, il semble important de prendre en considération deux dimensions constitutives à terme de la démarche.

### La mise en situation

La première d'entre elles est relative à ce que nous avons appelé l'**expérience du risque** : il s'agirait ici d'organiser une mise en situation comme mode de mobilisation et de concrétisation du risque. Les exercices grandeur nature (de type « exercices PPI ») déjà évoqués incarnent ce modèle de la mise en situation. Le coût de leur mise en œuvre les rend rares. C'est la raison pour laquelle, sans perdre de vue la nature particulière de ce rapport au risque, il s'agirait de l'adapter dans son fonctionnement comme dans son public ; on pense ici par exemple au public scolaire, vecteur efficace dans la transmission de savoirs et de compétences. À ce titre d'ailleurs, une présentation du diagnostic a pu être faite à une classe de 5<sup>ème</sup> du collège de Salaise, présentation couplée à un exercice type « jeu de rôles » mis en place par l'enseignant en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

### L'identité industrielle locale

La seconde concerne le questionnement de l'**identité industrielle locale** : comment en effet travailler à la construction d'un sentiment d'identité communale partagée, en partie sur la base de l'identité industrielle et ouvrière de Salaise mais pas uniquement ? Ouvrir le champ du questionnement sur l'identité industrielle salaisienne permet d'intégrer d'autres éléments, jusqu'alors non convoqués, de la vie locale. On pense ainsi par exemple à la réflexion en cours, au sein de la commune, sur la rénovation des anciens jardins ouvriers, patrimoine local oublié qui met en jeu à la fois les dimensions mémorielle, participative, vivrière mais aussi sanitaire (puisque une partie des sols se révélerait polluée). Par ailleurs, cette identité industrielle locale ne serait plus strictement salaisienne ; on voit là par exemple une occasion d'ouvrir l'échelle de la mobilisation pour la porter à l'échelle supérieure du bassin roussillonnais.

La réflexion sur le ou les design(s) participatif(s) qui pourraient émerger est lancée au sein de la commune. Le présent diagnostic en est un élément constitutif. Il vient s'ajouter à d'autres démarches connexes initiées par d'autres services communaux. On pense ainsi à une approche historique de la démocratie locale que sont les **conseils de quartier**, mis en place récemment à Salaise au sein du service Démo-Part de la mairie. Ceux-ci connaissent un succès croissant et la mobilisation locale est au rendez-vous. Doit-on voir là les débuts prometteurs à Salaise d'un apprentissage de la démocratie locale qu'une implication « au ras du sol »<sup>20</sup> permet d'initier ? Sûrement une leçon à retenir pour ce qui se passe dans le champ des risques industriels où les acteurs en place (services de l'État, industriels, élus locaux, syndicats de salariés, associations) n'ont pas ensemble réussi à passer outre l'ère de l'information, encore loin de la concertation dans un dialogue permanent qui dépasserait les seuls enjeux réglementaires du PPRT.

---

<sup>20</sup>L'expression peut être mal interprétée. Nous nous inspirons ici des mots de l'historien Jacques Revel, « une histoire au ras du sol », vantant ainsi les mérites et le caractère éminemment heuristique du courant historiographique qu'est la micro-histoire [Revel 1989].

## Postface : le mot de la mairie

“ Réalisé à la demande de la mairie de Salaise sur Sanne, l'un des objectifs de ce diagnostic sociologique est de réfléchir et de s'orienter vers une démarche de concertation sur les risques industriels.

*La présentation des auteurs est précise et complète. Elle écrit de manière accessible l'histoire sociale, la géographie économique, les organisations existantes, les enjeux, les attentes et les moyens mis en marche. Sociologue et chercheur ont jalonné l'itinéraire « ville usine » en sollicitant une double technique d'enquête : entretiens, questionnaires. L'analyse du contenu de ceux qui se sont exprimés peut confirmer (après-coup...) ce que l'on pouvait attendre, par exemple : « ce n'est pas le risque industriel qui est le plus redouté ». Elle peut aussi ouvrir la voie à d'autres perceptions, sensibles : c'est « la santé et l'environnement qui prédominent aujourd'hui ».*

*Ainsi, avec les nouveaux Salaisiens et un bassin de vie qui s'élargit, la question est posée autour d'une chimie qui se voudrait écologique amorçant un « virage industriel » sur fond de « bascule » vers la sphère santé/environnement. Si cette évolution se confirmait, « l'à venir » pourrait être essentiel : « Quelles possibilités d'ouvrir une mobilisation citoyenne » dans le cadre d'une vraie concertation, et non plus seulement d'une simple consultation bien organisée ?* ”

Bertrand Cabaud, Directeur général des services  
& Gérard Perrotin, Adjoint au maire  
Salaise sur Sanne, le 26 mai 2014.





# Annexe : questionnaire



## Questionnaire sur le cadre de vie salaisien et sur la représentation des risques



Ce questionnaire, destiné aux habitants de Salaise-sur-Sanne et aux personnes qui y travaillent, est effectué, à la demande de la commune, par l'Institut pour une Culture de Sécurité industrielle (www.icsi-eu.org). Il contribuera à une meilleure connaissance de la manière dont la population salaisienne perçoit l'industrie sur son territoire mais aussi, plus généralement, vit son quotidien sur la commune. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes pour le remplir et de le remettre dans la boîte prévue à cet effet ou, si vous le souhaitez, à l'accueil de la mairie avant le 27 janvier.

Nous garantissons l'anonymat des réponses que vous apporterez.

L'équipe municipale.

- 1a. Depuis combien d'années habitez-vous à Salaise-sur-Sanne ? .... an(s)
- 2a. Êtes-vous natif de Salaise-sur-Sanne ?  oui  non
- 1b. Depuis combien d'années travaillez-vous à Salaise-sur-Sanne ? .... an(s)
- 2b. Si non merci de nous indiquer de quelle commune : ..... et de quel département : .....

### 3. Quels sont les éléments du cadre de vie de Salaise-sur-Sanne qui sont les plus importants pour vous ?

<b>Cochez la colonne correspondant à votre choix</b>	très important	important	peu important	sans importance
La préservation des espaces verts et des espaces naturels				
La préservation du patrimoine industriel (les cités, jardins ouvriers...)				
La convivialité des espaces publics				
L'accessibilité des lieux publics				
Les activités culturelles				
Les activités sportives				
Le maintien de l'agriculture				
Le maintien d'activités commerciales				
Le maintien de l'activité industrielle				
La gestion des risques industriels et naturels				
La gestion des nuisances				
La gestion des déchets				
Autre précisez :				

### 4. Ces éléments sont-ils bien pris en compte par la commune ?

<b>Cochez la colonne correspondant à votre choix</b>	Oui très bien	Oui mais devraient être plus prioritaires	Non pas assez	Non pas du tout	Ne sais pas
La préservation des espaces verts et des espaces naturels					
La préservation du patrimoine industriel (les cités, jardins ouvriers...)					
La convivialité des espaces publics					
L'accessibilité des lieux publics					
Les activités culturelles					
Les activités sportives					
Le maintien de l'agriculture					
Le maintien d'activités commerciales					
Le maintien de l'activité industrielle					
La gestion des risques industriels et naturels					
La gestion des nuisances					
La gestion des déchets					
Autre précisez:					

### 5. Parmi les événements et phénomènes suivants, pouvez-vous mentionner les trois qui vous inquiètent le plus (numérotez 1 le plus inquiétant, puis 2 et 3 les événements suivants) ?

- Une maladie grave
- Un accident nucléaire
- Une perte d'emploi
- Une guerre
- Un accident industriel
- Une pollution de l'air
- Un accident de la route

### 6a. Évitez-vous certains endroits à certains moments à cause de mauvaises odeurs, de la pollution de l'air ? oui non

### 7a. Évitez-vous certains endroits de Salaise-sur-Sanne à cause du risque d'accident industriel ? oui non

### 6b. Si oui, quand et lesquels ? (merci de préciser le nom du « lieu dit », ou l'adresse)

### 7b. Si oui lesquels ? (merci de préciser le nom du « lieu dit », ou l'adresse)

### 8. Par rapport au risque industriel, pensez-vous être ? (une seule réponse possible)

- très exposé
- plutôt exposé
- peu exposé
- pas exposé du tout
- ne sais pas

### 9. Pensez-vous être plus ou moins exposé au risque industriel que 10 ans auparavant ? (une seule réponse possible)

- Je pense que je suis moins exposé au risque industriel
- Je pense que je suis davantage exposé au risque industriel
- Je pense qu'il n'y a pas de changements
- Je ne sais pas



**12. Les usines présentes à Salaise-sur-Sanne (cochez une réponse par question) :**

<sup>^</sup> Sont nuisibles pour la santé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Sont sources d'emploi <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Sont nuisibles pour l'environnement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Sont essentielles à l'économie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<sup>^</sup> Sont productrices de richesse <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Dénaturent le paysage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Font partie du patrimoine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Présentent des risques d'accident industriel majeur <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<sup>^</sup> Donnent une mauvaise image de la région <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			

**13. Faites-vous confiance aux acteurs suivants pour la gestion du risque industriel ?**

<sup>^</sup> La mairie de Salaise <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> La Communauté de communes du Pays Roussillonnais <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> Les industriels <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<sup>^</sup> Les pompiers <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> La Sous-Préfecture de Vienne <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<sup>^</sup> La gendarmerie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

**14a. Seriez-vous favorable à un exercice d'évacuation de votre quartier ?**  
 oui  non  je ne sais pas

**14b. Seriez-vous prêts à consacrez du temps à l'organisation de cet exercice ?**  
 oui  non  je ne sais pas

**15a. Seriez-vous favorable à un exercice d'évacuation sur votre lieu de travail ?**  
 oui  non  je ne sais pas

**15b. Seriez-vous prêts à consacrez du temps à l'organisation de cet exercice ?**  
 oui  non  je ne sais pas

**16. Votre domicile est-il concerné par un PPR (Plan de Prévention des Risques Technologiques) ?**  
 oui  non  je ne sais pas

**17a. Vous souvenez-vous avoir été informé sur les risques industriels ?**  
 oui  non Si oui à quelle occasion ?(merci de préciser)

**17b. Seriez-vous intéressé par une journée portes ouvertes dans les usines de la plateforme chimique Les Roches-Roussillon ?**  
 oui  non

**18. Qu'avez-vous pensé du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) distribué par la mairie de Salaise-sur-Sanne ?**

<input type="checkbox"/> Il était utile et compréhensible	<input type="checkbox"/> Il était trop compliqué	<input type="checkbox"/> ça ne sert à rien	<input type="checkbox"/> je ne sais pas ce que c'est	<input type="checkbox"/> je ne l'ai pas reçu	<input type="checkbox"/> autre
---	--	--	--	--	--------------------------------

FIGURE A.1 – Questionnaire en partie inspiré par celui développé par le groupe de recherche Irénée Zwarterook pour Dunkerque afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec les résultats obtenus sur le territoire dunkerquois [Zwarterook 2010]



## Annexe : exposition photos

# VIVRE AVEC LE RISQUE À SALAISE-SUR-SANNE

La présence d'activités à risques sur la commune de Salaise-sur-Sanne fait partie de son histoire longue : les usines sont un élément du paysage local des salaisiens.

Pourtant, depuis environ une dizaine d'années, la population de Salaise évolue, s'ouvre à de nouveaux arrivants qui n'ont pas forcément de relations directes avec l'activité industrielle. Leur rapport aux risques est différent.

**COMMENT VIT-ON AUJOURD'HUI AVEC LE RISQUE INDUSTRIEL À SALAISE ?** C'est ce que la commune a voulu savoir en demandant à l'ICSI (Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle) de faire un diagnostic sur le sujet, pour une meilleure connaissance des attentes, des envies, éventuellement des craintes des salaisiens.

Pour cela, entre septembre 2011 et février 2012, des entretiens ont été menés auprès d'acteurs du territoire et un questionnaire a été passé auprès des habitants de Salaise. Un travail photographique sur ce thème a aussi été demandé au photographe Laurent Pouget : «Quels sont les lieux que vous aimez et ceux que vous n'aimez pas à Salaise ?». Un appareil photo a été confié à quelques salaisiens. L'exposition présentée ici donne le résultat, en images, de ce que signifie à Salaise «vivre avec le risque».



# DU RISQUE INDUSTRIEL AUX QUESTIONS DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT...



Présent « depuis toujours », le risque industriel fait partie du quotidien salaisien : « il est tellement là qu'on ne le voit plus ». C'est aussi grâce à la présence de l'industrie que le développement de la commune a prospéré : qualité des services, équipements communaux...

Pourtant, si la question des risques n'apparaît pas centrale dans les préoccupations locales, deux thématiques relativement nouvelles apparaissent dans l'espace public local :

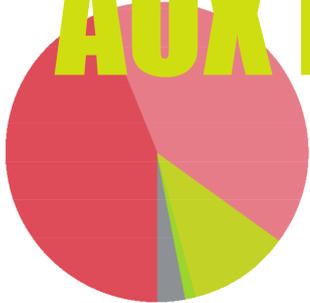
- **les questions environnementales**, qu'elles concernent la qualité de l'air mais aussi de l'eau et des sols

- et leur corollaire, **les questions de santé** : elles concernent les « anciens » (touchés notamment par l'amiante) mais pas uniquement ; l'air respiré, les sols cultivés...

Peut-être plus que les risques industriels, la « santé/environnement » devient aujourd'hui un élément important dans l'appréciation du vivre ensemble au quotidien à Salaise.

*« On est corps et âme avec l'usine qui nous a nourris et fait de nous ce qu'on est. Les risques, on les prend avec. »*

# UN RAPPORT COMPLEXE AUX RISQUES



## 2 PAR RAPPORT AU RISQUE INDUSTRIEL, PENSEZ-VOUS ÊTRE ?

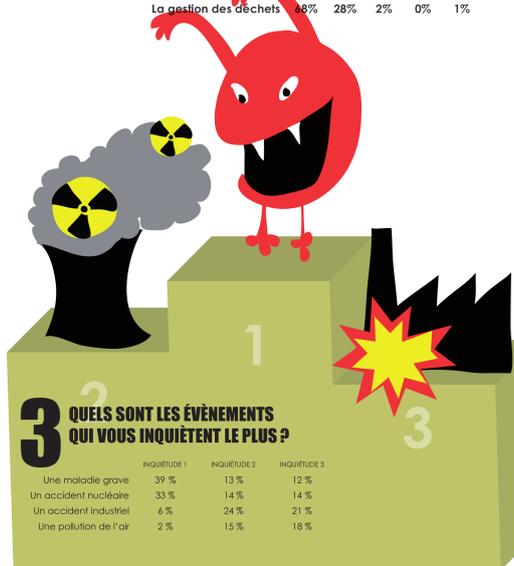
Les risques et en particulier les risques industriels sont connus des salaisiens (68% des répondants se souviennent avoir été informés sur les risques industriels). Ils représentent un enjeu qui n'est pas minimisé (tableau 1 et schéma 2) mais qui est relativisé face aux autres craintes de la vie (schéma 3). Ainsi les mauvaises odeurs poussent-elles plus à éviter certains lieux de la commune (pour 45% des répondants) que la crainte d'un accident industriel (pour seulement 6% des répondants).

250 questionnaires ont été passés, pour partie auto-administrés (ils ont été laissés dans des points de dépôts et rapportés en mairie), pour partie en face-à-face (4 enquêteurs ont demandé à des passants de répondre dans différents endroits de la commune).

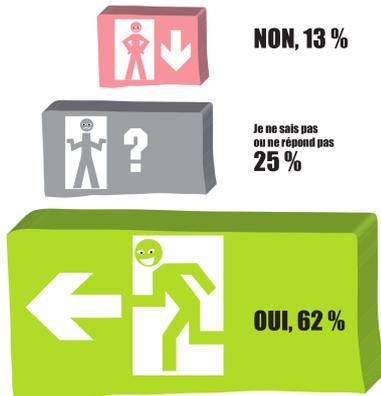
217 questionnaires ont été analysés, tous les répondants vivent ou travaillent à Salaise.

### QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DU CADRE DE VIE DE SALAISE SUR SANNE QUI SONT LES PLUS IMPORTANTS POUR VOUS ?

La préservation des espaces verts et des espaces naturels	43%	34%	3%	0%	0%
La préservation du patrimoine industriel (les cités, jardins ouvriers...)	25%	52%	17%	5%	2%
La convivialité des espaces publics	47%	44%	7%	0%	0%
L'accessibilité des lieux publics	48%	44%	6%	0%	1%
Les activités culturelles	46%	40%	11%	2%	0%
Les activités sportives	43%	42%	13%	1%	43%
Le maintien de l'agriculture	37%	50%	10%	2%	1%
Le maintien d'activités commerciales	40%	48%	10%	0%	1%
Le maintien de l'activité industrielle	41%	49%	8%	1%	1%
<b>La gestion des risques industriels et naturels</b>	<b>77%</b>	<b>22%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
La gestion des nuisances	67%	30%	2%	0%	0%
La gestion des déchets	68%	28%	2%	0%	1%



# UN DÉSIR D'ENGAGEMENT ORIENTÉ VERS LES RISQUES SANITAIRES



## SERIEZ-VOUS FAVORABLE À UN EXERCICE D'ÉVACUATION DE VOTRE QUARTIER ?

Les exercices d'évacuation sont une forme de participation concrète à la gestion des risques qui intéresse 62% des répondants et surtout les plus jeunes avec 71% de réponses positives chez les moins de 39 ans.

Parmi les différents choix proposés pour s'impliquer dans la gestion des risques, les exercices rencontrent un intérêt certain des répondants qu'il faut tempérer car si 62% se déclarent favorable à un exercice d'évacuation dans leur quartier, ils ne sont plus que 42% à se déclarer prêt à y consacrer du temps.

La thématique qui rencontre le plus de succès est celle des risques pour la santé (66% de personnes intéressées et 77% pour les moins de 39 ans) mais l'intérêt pour mieux connaître ce qui se passe sur la plateforme chimique. Les Roches-Roussillon est aussi important avec 62% de répondants intéressés

## SUR QUELLES THÉMATIQUES SERIEZ-VOUS PRÊTS À PARTICIPER À DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION ?





## Annexe : vue globale de la démarche d'étude et de ses résultats

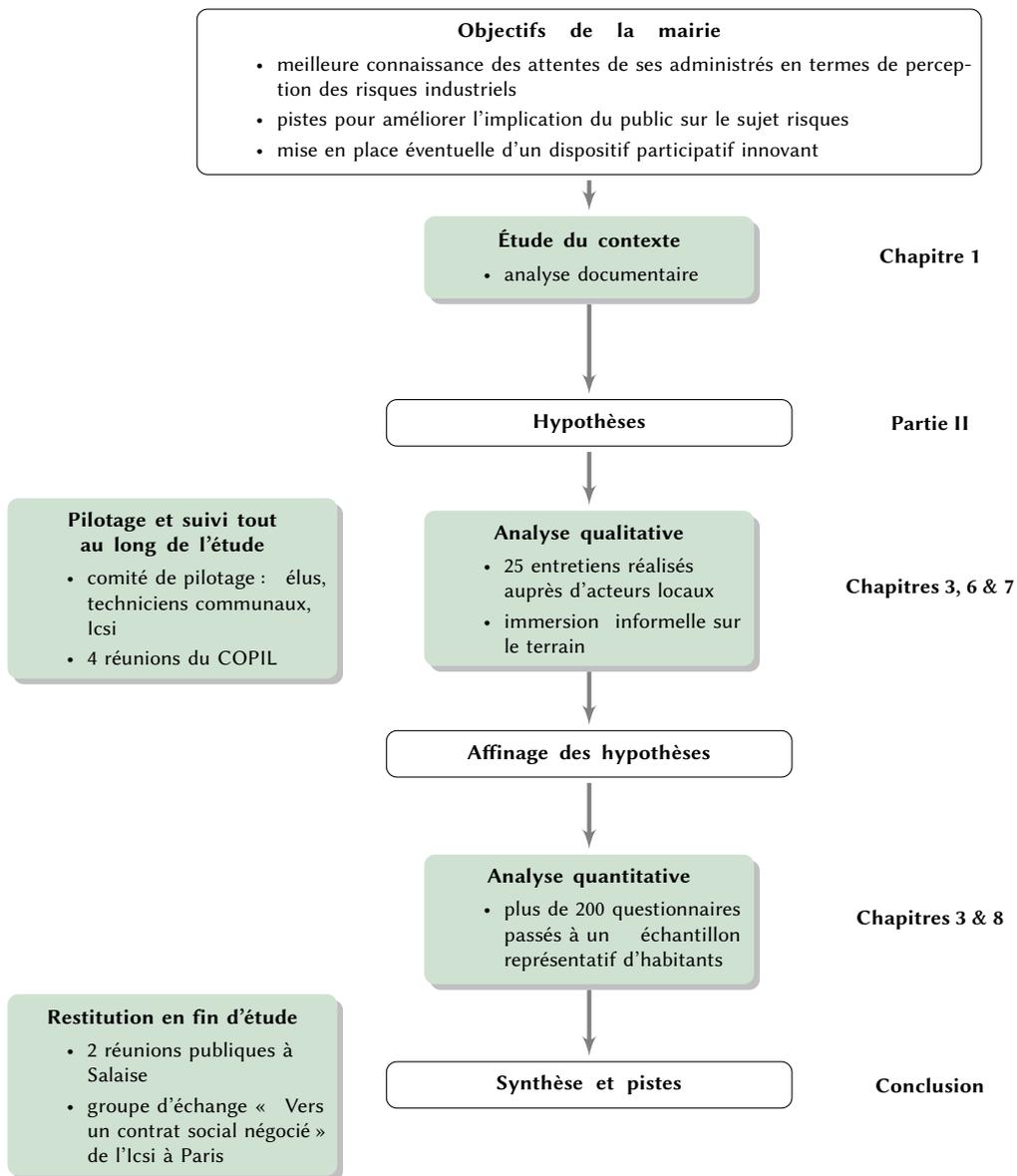


FIGURE C.1 – Vue d'ensemble de la démarche

	Juil-11	Août/Oct-11	Oct-11	Nov/Dec-11	Jan-13	Fev-13	Mars-13	Avr-13	Mai/Dec-13
Comité de pilotage 1	■								
Phase d'entretiens		■	■						
Comité de pilotage 2			■						
Traitement entretiens				■					
Questionnaire				■	■				
Traitement questionnaire					■				
Comité de pilotage 3					■				
Bilan enquête						■			
Comité de pilotage 4							■		
Présentation générale enquête								■	
Rédaction finale diagnostic									■

TABLE C.1 – Calendrier de l'étude

---

## Auteurs et commanditaires

Ce diagnostic de « réception sociale des risques industriels » a été réalisé par l'équipe du CESSA entre 2011 et 2013 pour le compte de l'Icsi dans la commune de Salaise sur Sanne à la demande de sa mairie.

## Résultats

Les lignes de force du diagnostic de réception sociale des risques industriels par les Salaisiens :

- « Culture du risque » fortement ancrée à Salaise.
- « Naturalisation du risque », c'est-à-dire que le risque est intégré à la vie locale et n'apparaît pas comme une préoccupation majeure ou prioritaire dans le quotidien salaisien.
- Relations à la plateforme mitigées, mais bienveillantes.
- Relation de confiance forte vis-à-vis de la mairie.
- Questions de santé-environnement (pollution, amiante,...) de plus en plus visibles dans l'espace public local portées, soit par des acteurs ancrés dans le territoire, soit par les populations nouvellement arrivées aux caractéristiques socio-démographiques nouvelles.
- Mise en place d'un dispositif pérenne de concertation sur les risques industriels qui n'apparaît pas prioritaire ; peu de volonté locales d'y participer.
- Intérêt significatif pour participer à des mises en situation autour du risque.

## Conclusions et pistes potentielles

Ce rapport particulier des Salaisiens au risque industriel s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'ancienneté de la présence industrielle.
- L'implication forte de la mairie dans la gestion des risques industriels.
- Le fait que la plateforme reste un important foyer d'emplois locaux.
- La difficile mobilisation en termes de bénévolat dans l'espace public local.

D'autre part, ce qui se jouera dans les années à venir concerne le choix de développement économique qui sera, à moyen et long terme, décidé collectivement pour le territoire. On pense ici au territoire salaisien mais plus généralement au territoire de la communauté de communes du Pays Rousillonnais. Ici, questions d'échelle et de contenu se posent ; le passage de la  **cité rouge**  (Salaise est historiquement politiquement ancrée à gauche) et ses usines, à la  **cité verte**  et ses préoccupations écologiques est, peut-être, en train de poindre.

Ainsi, la mise en place d'une instance pérenne de concertation sur les risques, telle qu'imaginée au lancement de l'étude ne semble pas correspondre à une demande locale. L'enquête a toutefois révélé un intérêt marqué pour d'autres manières d'appréhender la question des risques industriels et des manières de vivre avec. Il pourrait ainsi s'agir, dans une approche plus concrète ou objectivée du risque, de la mise en œuvre de dispositifs dans lesquels le citoyen devient acteur, dans tous les sens du terme :

- Exercices grandeur nature menés sur la base de scénarios d'accident et qui mettent les riverains dans les conditions les plus proches possibles du réel en de telles situations.
- Jeux de rôles qui mettent en scène les acteurs et les enjeux liés à la gestion des risques industriels.

Le succès des conseils de quartiers à Salaise peut constituer une base sur laquelle s'appuyer pour aborder ces questions. Cela aurait pour intérêt de replacer la question des risques dans un ensemble, plus vaste, de préoccupations ou de priorités constitutives des quotidiens salaisiens.



## Abréviations

<b>AMAP</b>	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
<b>AMARIS</b>	Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs
<b>CAPER</b>	Comité agir prévenir et réparer
<b>CCCPR</b>	Communauté de communes du Pays Roussillonnais
<b>CHSCT</b>	Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
<b>CLI</b>	Commission locale d'information
<b>CLIE</b>	Commission locale d'information et d'échange
<b>CLIS</b>	Comité local d'information et de suivi
<b>CLIC</b>	Comité local d'information et de concertation
<b>CNPE</b>	Centre nucléaire de production d'électricité
<b>CSS</b>	Commission de suivi de site
<b>DPPR</b>	Direction de la prévention de la pollution et des risques
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
<b>DRIRE</b>	Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement
<b>ERP</b>	Établissement recevant du public
<b>GIE</b>	Groupement d'intérêt économique
<b>GPRA</b>	Grand projet Rhône-Alpes
<b>ICPE</b>	Installation classée pour la protection de l'environnement
<b>Icsi</b>	Institut pour une culture de sécurité industrielle
<b>IEM</b>	Interprétation de l'état du milieu
<b>MIPRA</b>	Mission ingénierie et prospective de Rhône-Alpes
<b>NIMBY</b>	<i>Not in my backyard</i>
<b>PARI</b>	Programme d'accompagnement sur les risques industriels
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>POI</b>	Plan d'opération interne
<b>POS</b>	Plan d'occupation des sols
<b>PPI</b>	Plan particulier d'intervention
<b>PPRT</b>	Plan de prévention des risques technologiques
<b>SCOT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>SEG</b>	Suivi environnemental global
<b>SPPPI</b>	Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles
<b>ZIP</b>	Zone industrialo-portuaire
<b>ZUP</b>	Zone à urbaniser en priorité



## Bibliographie

- Aspe, C. et Jacqué, M. (2012). *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*. Natures sociales. Quae éditions. 272 pages. 61
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. La république des idées. Seuil. ISBN : 978-2020966757, 109 pages. 68
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *Les économies de la grandeur*. Nrf, Essais. Gallimard. 72
- Castel, S., Cézanne-Bert, P., et Leborgne, M. (2010). Le partage social du risque comme impératif de gestion ? Le cas de l'industrie à risque aux portes de Marseille. Cahiers de la Sécurité Industrielle numéro 2010-03, Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. ISSN 2100-3874. Disponible à <http://www.foncsi.org/>. 67
- CLD (2010). Mieux comprendre le SCOT des rives du Rhône. Rapport technique, Conseil local de développement Rhône Pluriel. Disponible à [http://www.scot-rivesdurhone.com/upload/telechargement/757-fr-avis\\_cld\\_juin\\_2010.pdf](http://www.scot-rivesdurhone.com/upload/telechargement/757-fr-avis_cld_juin_2010.pdf). 35
- Contou-Carrère, B., Pouget, L., et Vezin, R. (2011). *Rencontres aux Cités. Vivre dans une cité industrielle, hier et aujourd'hui*. Ethnovision éditions. 93 pages pages. 21
- Duchêne, F. (2002). *Industrialisation et territoire. Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise*. Collection Villes et entreprises. L'Harmattan. 1
- Duchêne, F. et Godard, J. (2008). *De l'isolement à l'oubli, le cantonnement des travailleurs allogènes : relégations urbaine, environnementale, citoyenne et occultation mémorielle dans les territoires de l'industrie chimique lyonnaise (69) et roussillonnaise (38)*. Ministère de la culture et de la communication. 422 pages pages. 15
- Duchêne, F. et Godard, J. (2009). *Derrière l'usine, les cantonnements de Salaise sur Sanne (Isère)*. Musée départemental de la Viscose, Echirolles, Isère, France. 1, 15
- Duclos, D. (1980). *De l'usine on peut voir la ville : les travailleurs et les effets de la production sur les milieux et les modes de vie*. Echanges sciences sociales, Paris, France. 397 pages. 1
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social. Étude sur l'organisation des sociétés supérieures*. Presses universitaires de France. 18
- Ferrieux, C., Le Naour, G., et Martinais, E. (2010). Les CLIC en Rhône-Alpes. Bilan et perspectives. Rapport technique, ENTPE-RIVES et Triangle. Disponible à [http://www.clic-rhonealpes.com/medias/documents\\_didactiques/](http://www.clic-rhonealpes.com/medias/documents_didactiques/). 2, 68
- Fournier, P. (2005). Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique d'un destin social territorialisé ? *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, 76 :71–92. 27
- Fournier, P., Mattina, C., et Leborgne, M. (2010). Mono-industries à risques et territoires : trois systèmes de régulation locales en Val de Durance. Rapport de recherche, Conseil régional PACA/ANR. 15, 47
- Goffman, E. (1973). *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne*, volume 1. Éditions de Minuit. 54
- Gonthier, F. (2004). Weber et la notion de « compréhension ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(116) :35–54. doi : 10.3917/cis.116.0035. 50
- Halbwachs, M. (1938). *Morphologie sociale*. Librairie Armand Colin, Paris, France. Publié en 1938, 190 pages. 71
- Hannart, B. (2010). La gestion de la sécurité industrielle sur trois sites multi-partenaires : Dunkerque, Fos-Martigues et Péage de Roussillon. Thèse professionnelle, Ecole nationale d'administration. 35
- Janisset, F. et Filiod, J. (2000). *Vies à Vies. Quarante salaisiens s'exposent*. Mairie de Salaise sur Sanne. 21
- Lafaye, C. et Thévenot, L. (1993). Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature. *Revue française de sociologie*, XXXIV :495–524. 72
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Plon, Paris, France. 3

- Magnaghi, A. (2003). *Le projet local*. Éditions Mardaga, Liège, Belgique. 71
- Mermet, L. (2007). Chapitre *Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs*, dans *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (Revel, M., Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J., Dubreuil, H., et Lefebvre, R., Éd.), 412 pages. Coll. Recherches. La Découverte, Paris. 68
- MIPRA (2011). Mission GPRA Salaise. Rapport conclusif, Mission Ingénierie et Prospective Rhône-Alpes. Disponible à <http://www.mipra.fr/aide-projet-entreprise/images/stories/publications/rapport%20conclusif%20-%20gpra%20salaise%20-%202011%2011%20vf.pdf>. 35
- Passeron, J. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Nathan, Paris. 71
- Piriou, O. et Lénéel, P. (2010a). La Conférence Riveraine de Feyzin : conception et mise en place. Cahiers de la Sécurité Industrielle numéro 2010-04, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. ISSN 2100-3874. Disponible à <http://www.icsi-eu.org/>. V, 3
- Piriou, O. et Lénéel, P. (2010b). La Conférence Riveraine de Feyzin : un modèle pratique de démocratie participative. Cahiers de la Sécurité Industrielle numéro 2010-08, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. Disponible à <http://www.icsi-eu.org/>. V, 3
- Piriou, O. et Lénéel, P. (2012a). La Conférence Riveraine de Feyzin : évaluation d'un dispositif original de concertation sur les risques industriels. Cahiers de la Sécurité Industrielle 2012-01, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. Disponible à <http://www.icsi-eu.org/>. V, 3
- Piriou, O. et Lénéel, P. (2012b). La démocratie pratique raisonnable, nouveau dispositif de concertation : guide d'aide à la mise en œuvre. Cahiers de la Sécurité Industrielle 2012-02, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. Disponible à <http://www.icsi-eu.org/>. 3
- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte, Paris, France. 16
- Revel, J. (1989). Chapitre *L'histoire au ras du sol*, dans *Pouvoir au village* (Levi, G., Éd.). Gallimard. Préface de l'édition française. 74
- Zwarterook, I. (2010). Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la « concertation ». Cahiers de la Sécurité Industrielle 2010-07, Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. ISSN 2100-3874. Disponible à <http://www.foncsi.org/>. 64, 65, 67, 79

## Reproduction de ce document

Ce document est diffusé selon les termes de la licence [BY-NC-ND du Creative Commons](#). Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public selon les conditions suivantes :

- **Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).
- **Pas d'utilisation commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
- **Pas de modification.** Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.



Vous pouvez télécharger le document (et d'autres version des *Cahiers de la Sécurité Industrielle*) au format PDF depuis le site web de l'ICSI.



**Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle**

<http://www.icsi-eu.org/>

6 allée Émile Monso – BP 34038  
31029 Toulouse cedex 4  
France

Téléphone : +33 (0) 534 32 32 00  
Fax : +33 (0) 534 32 32 01  
Courriel : [contact@icsi-eu.org](mailto:contact@icsi-eu.org)





6 allée Émile Monso  
ZAC du Palays - BP 34038  
31029 Toulouse cedex 4

[www.icsi-eu.org](http://www.icsi-eu.org)